1883-1963

Une famille du Pas-de-Calais

dans l'Ecole Laïque

claudinemallet@numericable.fr

1883 – 1963

Itinéraires de 14 instituteurs et institutrices

1 – GUSTAVE	**1865 – 1948**
2 – SOPHIE	**1867 – 1949**
3 – DONADIEU	**1867 – 1895**
4 – PASCAL	**1864 – 1936**
5 – JOSEPH	**1884 – 1953**
6 – EUGENIE	**1885 – 1965**
7 – HENRI	**1912 – 1936**
8 – GEORGES	**1889 – 1967**
9 – JEANNE	**1898 – 1969**
10 – GEORGETTE	**1898 – 1989**
11 – NARCISSE	**1900 – 1995**
12 – COCO	**1909 –**
13 – MAURICE	**1905 –**
14 – CHARLES	**1904 – 1979**

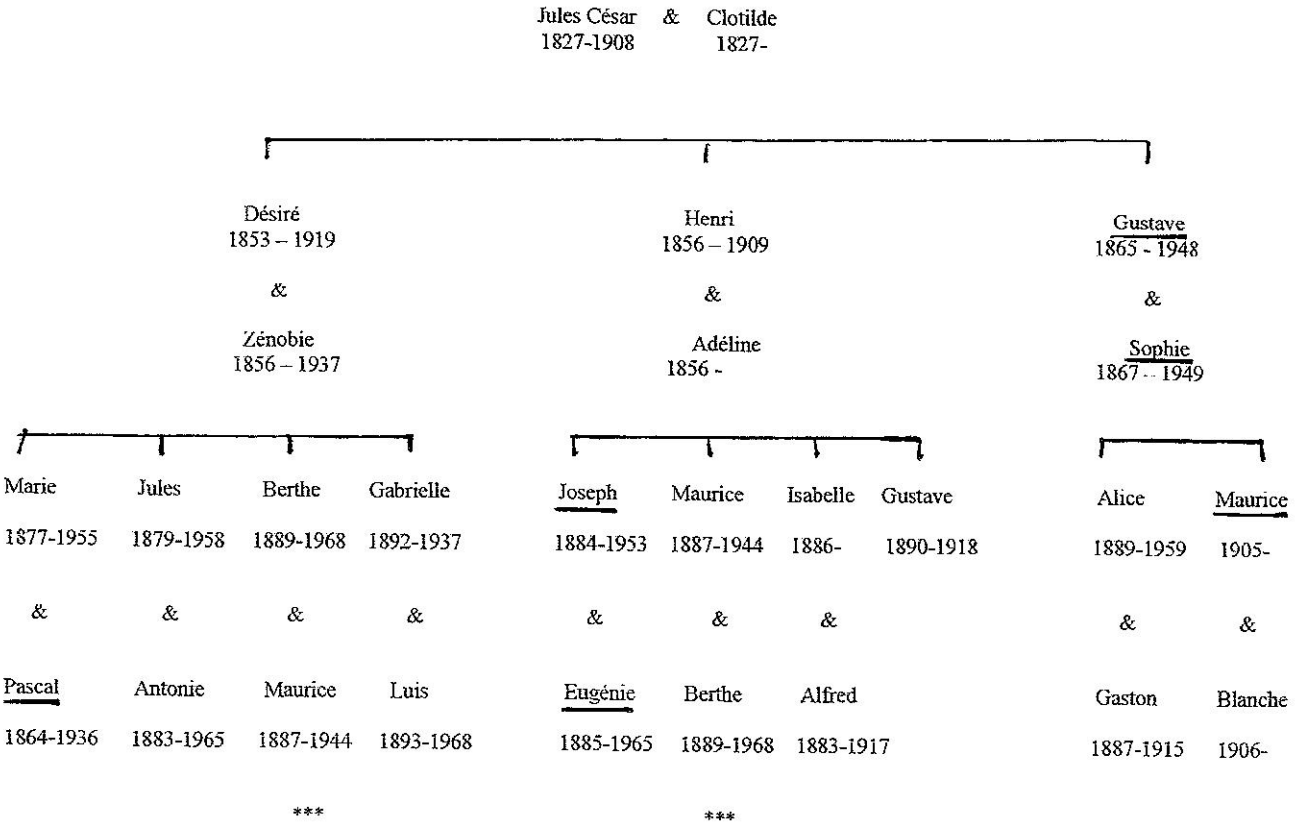

*** Berthe et Maurice, cousins germains, se sont mariés en 1911.

Les noms des instituteurs, première et deuxième générations, sont soulignés .

Jules César & Clotilde

Branche I

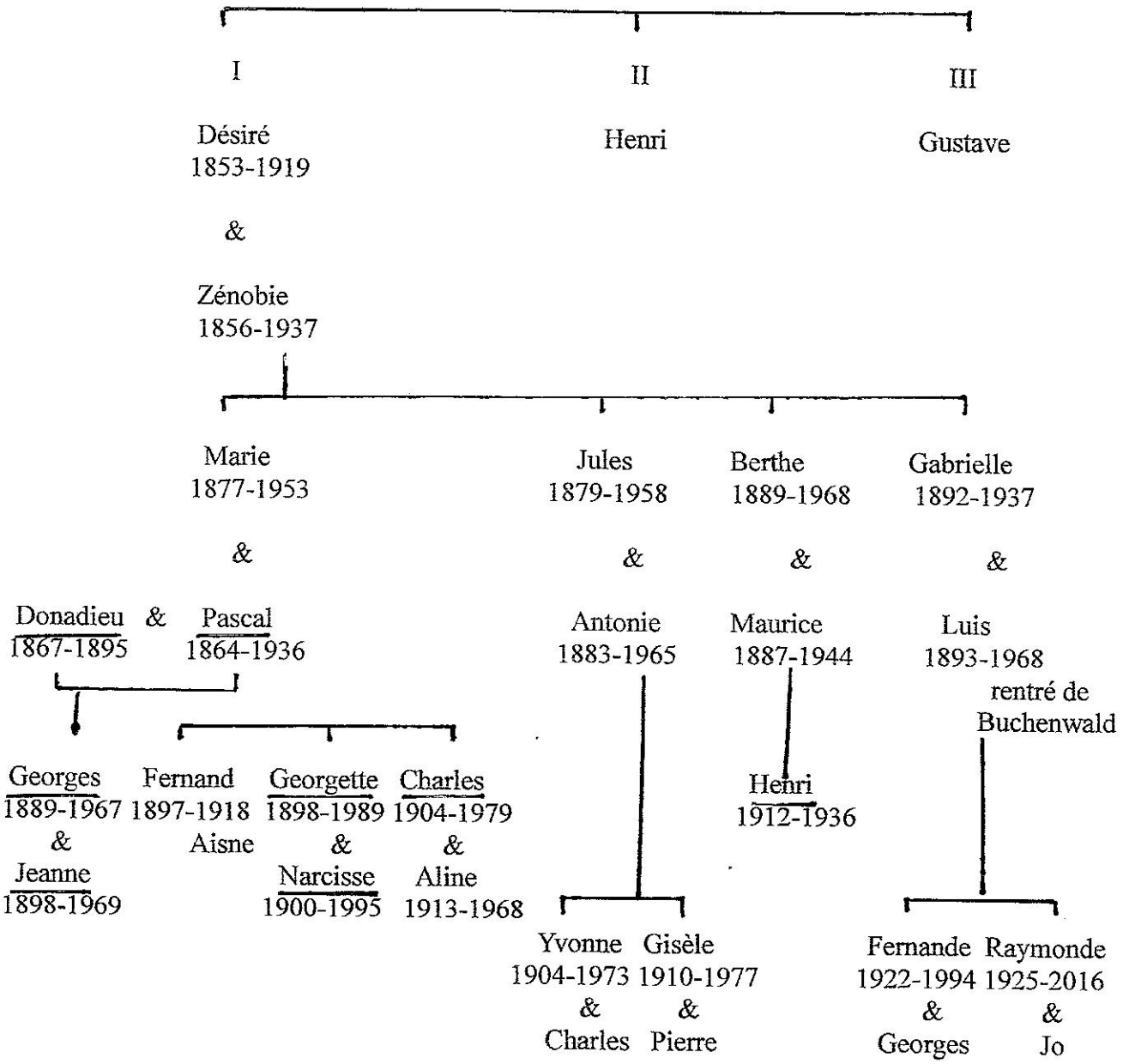

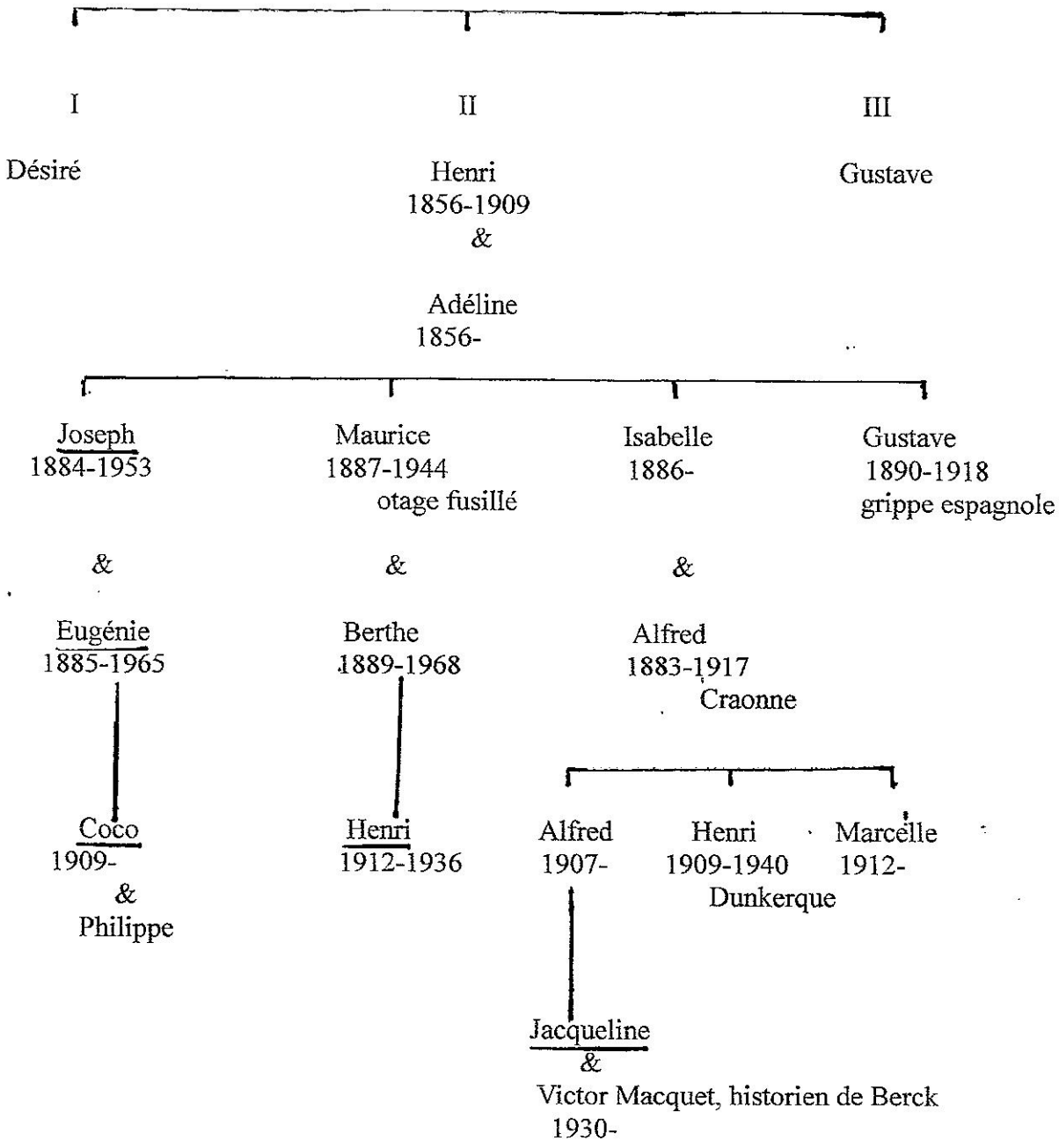
I
Désiré
II
Henri
1856-1909
&
Adéline
1856-
III
Gustave
Joseph
1884-1953
&
Eugénie
1885-1965
Coco
1909-
&
Philippe
Maurice
1887-1944
otage fusillé
&
Berthe
1889-1968
Henri
1912-1936
Isabelle
1886-
&
Alfred
1883-1917
Craonne
Alfred
1907-
Henri
1909-1940
Dunkerque
Marcelle
1912-
Jacqueline
&
Victor Macquet, historien de Berck
1930-
Gustave
1890-1918
grippe espagnole

I

Désiré

II

Henri

III

Gustave
1865-1948

&

Sophie
1867-1949

Alice
1889-1959
&
Gaston
1887-1915
Bois des Caures

Maurice
1905-
&
Blanche
1906-

Marcel
1908-1959

Jean
1912-1999

Jules César, cordonnier-pontonnier, quitta son village des Flandres pour implanter, à quelques kilomètres de là, un commerce, au milieu du " plat pays ", au bord du **canal d'Aire-sur-la-Lys** à **La Bassée**, long de 41 km et mis en service depuis peu.

Le 12 janvier 1848, à 25 ans, il épousait Clotilde, 19 ans, originaire d'un village voisin. C'est sur leur maison que flottera un jour le premier drapeau républicain du village.

Sur des terres relativement étendues, au-delà du canal et loin du village, ils vont cultiver les champs, approvisionner les mariniers, gérer le pont-levis basculant dont la silhouette est si caractéristique du paysage flamand. Le cordonnier, devenu maréchal-ferrant, cabaretier, commerçant (à l'Etat-Civil, la profession varie d'une déclaration à l'autre), ferre les chevaux de halage qui tirent les péniches.

La vie est âpre, le climat hostile et humide .
Ils auront 5 fils mais les 2 aînés mourront à 15 et 16 ans. Le plus jeune naîtra en 1865 au moment où disparaissent ses frères. C'est un changement d' époque et sa destinée marquera le début d'une mutation sociale, un premier élan pour arracher la famille à la glaise, aux intempéries et à la mortalité précoce, au canal où la Marie Grauette menace depuis toujours les jeunes enfants qui jouent trop près de l'eau....

Désiré et Henri deviendront, comme leur père, forgerons-commerçants et resteront associés...

Gustave, lui, sera **instituteur**, le premier d'une " dynastie" qui s'étend sur les trois branches de la famille.

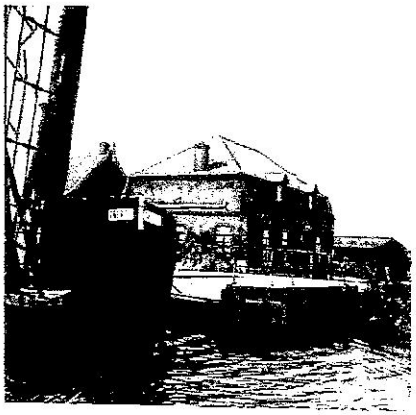

1 - GUSTAVE

Gustave voit le jour à Montbernanchon le 11 mars 1865.

Jules, l'aîné de ses frères, meurt à 16 ans, trois semaines plus tard, le 5 avril 1865.

Le 11 août 1866, c'est Pierre Joseph, âgé de 15 ans, qui disparaît.

J'ignore les causes de ces deux décès. A l'état-civil, l'un est recensé comme forgeron et l'autre sans profession.

Comme souvent dans les familles de cette époque, la fratrie s'étire sur une période de 15 ans et ce phénomène explique, combiné parfois avec les mariages précoces ou tardifs, l'aspect chaotique des arbres généalogiques. A la naissance de Gustave, son père a 43 ans, sa mère 37.

La mortalité infantile est banalisée, le sera encore à la génération suivante mais la perte des deux aînés déjà dans la vie active fut certainement violente. C'est l'amorce d'une tradition familiale: chaque génération devra payer son tribut en jeunes gens du fait des guerres et de la maladie

Gustave, le petit-dernier, dut sans doute à ces circonstances d'être envoyé au Collège, d'y obtenir son Brevet Elémentaire, de poursuivre en vue du Brevet Supérieur jusqu'au jour où, en bon garçon qu'il a toujours été, il ressent la nécessité de gagner sa vie...

D'où cette demande d'emploi, touchante et maladroite, en 1882, premier contact de la famille avec l 'Instruction 'Publique '

" Monsieur l'Inspecteur,

J'ai l'honneur de vous demander de vouloir bien m'inscrire parmi les aspirants aux fonctions de maître-adjoint dans l'enseignement primaire. Elève au collège de Béthune pendant les trois dernières années, j'ai obtenu mon Brevet du second degré à la session de Juin 1882. Depuis cette époque, j'ai continué au collège ma préparation au Brevet du premier degré. J'aurai dix-huit ans accomplis le seize courant et il me serait agréable autant qu'il serait avantageux à mes parents de commencer à exercer les fonctions rétribuées. C'est pourquoi, Monsieur l'Inspecteur, j'ose me recommander tout particulièrement à votre bienveillance pour obtenir la faveur d'une nomination. Pour plus de facilité dans la désignation du poste que je sollicite, je vous dirai, Monsieur l'Inspecteur qu'il m'est indifférent d'être envoyé dans l'un ou l'autre des départements de l'Académie. J'ai l'honneur d'être, Monsieur l'Inspecteur,

Votre très humble et très obéissant serviteur

Gustave..., élève de troisième année au collège de *Béthune* "

Le père de Gustave est alors âgé de 60 ans. Sa mère a 54 ans. Pour l'époque c'est beaucoup et il se sent tenu d'assurer la relève. D'autre part, ses frères travaillent dur. Désiré a déjà femme et enfants. Henri, âgé de 26 ans, ne tardera pas à en faire autant.

Le Directeur du Collège de **Béthune**, le 11 mars 1882

" Le jeune Gustave... est au Collège de *Béthune* où il continue à travailler pour le Brevet Supérieur. Mais il m'a semblé qu'il ne s'y plaisait plus. On pourrait le nommer dans une école importante où il pourrait travailler en vue de l'obtention du Brevet Supérieur."

Le maire du village, le 9 mars 1883

Certificat de bonne vie et moeurs

" Nous, Jules Florimond …, maire, certifions que le nommé Gustave ...âgé de 18 ans, domicilié en notre commune, est de bonne vie et mœurs, qu'il a toujours eu jusqu'à ce jour une très bonne conduite.

En foi de quoi nous lui délivrons le présent certificat."

Le médecin de famille, le 8 mars 1883

"...pas d'affection diathésique et contagieuse."

Le Directeur du Collège de ***Dunkerque,*** 1884

" Gustave … a exercé ici, en qualité de maître chargé de la 8ème étude, du 6 octobre 1883 au 7 novembre 1884.

Pendant ces treize mois, il s'est toujours montré rangé, sérieux, exact et de bonne volonté. Je pourrais faire son éloge sans aucune restriction s'il n'était rentré ***ivre*** le 29 …(?) au soir.
Son caractère est excellent, il est très sobre à l'accoutumée. Cet **écart** regrettable est, de la part de ce jeune homme, absolument inexplicable.

Vu et approuvé "

Le Recteur de l'Académie

Cet "**écart** " est tout à fait conforme à la légende familiale qui courait encore il y a peu. La "Tante " Sophie était un brin sévère tandis que l' " Oncle " Gustave restait dans les mémoires comme celui qui, chaque année, venait toucher les fermages des terres qu'il avait gardées au village. Il offrait alors à boire à tous les employés de Chemin de Fer, de Béthune à Calais...

Fiche de Renseignements du 12 décembre 1884

Peut-il enseigner la gymnastique ? Oui

le dessin ? Oui

Conviendrait-il pour une école urbaine ? Oui

Ces documents et cette fiche de renseignements manuscrite souvent reproduite à la roneo et à l'encre violette, sont de règle dans le cadre du recrutement de **maîtres suppléants** seulement titulaires du Brevet Elémentaire et non issus de l'Ecole Normale.
La question de l' " école urbaine " est récurrente et suave, peut-être motivée par le besoin de concurrencer l'Ecole Confessionnelle et révélatrice du caractère encore rustique parfois des enseignants recrutés... Notons que je n'ai pas rencontré d'avis négatif dans les dossiers consultés...

Document du 21 janvier 1889

Gustave..., actuellement maître d'étude au Collège de *Cambrai* (département du Nord) m'a réclamé l'exeat qui était joint à la demande d'emploi que j'ai transmise à Mr l'inspecteur d'Académie le 12 décembre dernier.

Demande de poste d'instituteur-adjoint

à *Arques,* le 27 juillet 1889

Avis très favorable de l'instituteur titulaire qui demande que Gustave soit confirmé dans son poste comme adjoint.

Renseignements fournis

Caractère : excellent- très docile- humeur égale- conduite excellente

Tenue : très bonne

Rapports avec le titulaire : très bons

Comment est-il vu des autorités et des familles ? Très bien vu

Manière dont il remplit ses fonctions et résultats de son enseignement : il remplit son devoir avec conscience et talent et obtiendra des résultats en conséquence.

Conclusion : il a conscience de ses devoirs et les remplit avec tout le zèle et le tact dont il est capable. Il montre surtout beaucoup de douceur et de calme vis-à-vis des élèves. C'est en un mot un très bon maître de l'enfance.

-- Tant mieux, car Gustave va être père...Nous sommes en juillet 1889. Le 12 septembre, il épouse Sophie et leur fille Alice naît en novembre, deux mois plus tard... Mais ceci est une autre histoire...--

Avis de l'Inspecteur Primaire

Maître -répétiteur pendant 4 années à ***Dunkerque*** et à ***Cambrai,*** n'a jusqu'ici exercé que les fonctions de suppléant dans le département.

Pendant (?) mois à ***Arques,*** il a rempli son devoir avec le plus grand zèle. Je serais heureux qu'il lui soit donné le plus tôt possible une délégation d'instituteur stagiaire.

Brebières,

Gustave " se prépare au **Certificat** d'**Aptitude Pédagogique.** Il compte s'y présenter à la prochaine session. Il a été admissible à la précédente. Il mérite un poste d'instituteur stagiaire ".

"Il désire un emploi de ce genre auprès de son épouse, institutrice - adjointe à ***Chocques.*** "

Gustave a 25 ans. Il est marié et père de famille. Son itinéraire professionnel est jusque-là tout à fait représentatif de son époque. Sa carrière est désormais liée à celle de son épouse Sophie, alors âgée de 23 ans, qui gardera toujours une longueur d'avance, étant plus diplômée que lui.

L'année scolaire 1889-1890, qu'il passe à ***Chocques*** ainsi que son épouse, est cependant le cadre d'un épisode mouvementé révélateur des luttes idéologiques qui traversent alors l'Ecole.

Monsieur le Préfet

Nous soussignés, … (six noms) , Conseillers Municipaux Républicains de la Commune , avons l'honneur de vous prier de vouloir bien agir auprès de Monsieur l'inspecteur d'Académie afin qu'il nous assure le maintien de nos deux instituteurs-adjoints M.M...(dont Gustave) qui sont d'excellents maîtres et de vrais républicains.

L'institutrice de Chocques, entichée de **cléricalisme,** est sur le point de se marier avec M.X...instituteur-adjoint de la commune de A... Or ce Monsieur nous paraît fort suspect au point de vue de son républicanisme et nous craignons qu'on ne veuille nous l'imposer en sacrifiant des amis sur lesquels nous pouvons absolument compter.

Notre plus vif désir serait réalisé si vous aviez la bonté, Monsieur, de prendre notre demande en considération.

Veuillez agréer, Monsieur le Préfet, l'hommage de notre respect et de notre dévouement.

Le 11 août 1891

Sous-Préfecture de Béthune, le 16 août 1891

Monsieur le Préfet,

J'ai l'honneur de vous transmettre une pétition émanant de membres Républicains du Conseil Communal de *Chocques* dont j'ai eu l'occasion de vous entretenir.

Sans se préoccuper de ce qu'il peut y avoir d'un peu exagéré dans les appréciations des pétitionnaires, il y aurait peut-être moyen de donner satisfaction à M. X... en lui donnant un autre poste où il puisse se trouver avec sa femme et en conservant à *Chocques* les adjoints qui désirent y rester, et, en même temps, aux pétitionnaires qui méritent la bienveillance de l'Administration.

Dans cette limite, je vous prie d'avoir égard à la pétition.

Le Sous-Préfet

Le zèle du Sous-Préfet et la pétition semblent tardifs, en plein mois d'août, car il semble, à la lecture du dossier, que les autorités académiques ne voient pas les choses du même œil.

En effet, après un rapport mitigé en avril : " Il tâche de bien remplir ses fonctions mais les résultats de son enseignement laissent à désirer " -- " Il n'a pas été préparé pour l'enseignement primaire ", formule reprise alors par l'Inspecteur, l'instituteur titulaire, dont l'appréciation est déterminante, se déchaîne en juillet:

" *Caractère de Gustave* : gai- peu serviable- manque parfois de franchise.

Conduite : il aime la vie facile mais il se conduit bien.

Rapports avec le titulaire : il n'a avec le titulaire que les rapports obligés en service scolaire

Comment s'acquitte-t-il de ses fonctions ? - Il n'apporte pas tout le dévouement désirable dans l'accomplissement de ses fonctions et, en dehors des heures de classe, il ne s'intéresse pas à l'école ni aux élèves qui la fréquentent.

Enseignement : médiocre

Discipline : passable

Donne-t-il des soins suffisants à l'éducation de ses élèves ? -non

Travaille-t-il en vue d'un nouvel examen ? -non

Mérite-t-il un avancement ? -non

Je désire son déplacement."

Ce questionnaire montre le pouvoir quasi absolu du titulaire sur le suppléant qui, d'ailleurs, est théoriquement tenu de présenter chaque jour ses préparations au titulaire. Ces questions sont extraites d'un formulaire de renseignements imprimé et officiel.

Dans le cas de Gustave, il est permis de s'étonner : ce rapport contredit tout ce qui a été ou sera écrit sur lui tout au long de sa carrière.

Deux ans plus tard, à ***Liévin*** où il a finalement été nommé avec Sophie :

"un maître zélé et consciencieux, d'un caractère doux et affable. Il est très aimé de ses élèves, par suite, son enseignement qu'il sait rendre attrayant est très goûté des enfants qui sont confiés à ses soins. Aussi obtient-il des résultats très satisfaisants. " (Opinion du maître titulaire reprise par l'inspecteur.)

Comment expliquer l'épisode Chocques ? Il est probable que Sophie et Gustave, parents d'un bébé, devaient souhaiter pour un temps leur maintien dans cette commune, vu sa proximité géographique avec leurs deux familles. La pétition en faveur de Gustave est très marquée politiquement et idéologiquement. On peut penser que le maître titulaire ne voyait pas d'inconvénients, lui, à l'arrivée de deux enseignants " entichés de cléricalisme ", au contraire. Nous sommes en 1891, quinze ans avant la Séparation de l'Eglise et de l'Etat. Les Flandres sont-- encore aujourd'hui d'ailleurs-- très attachées à la religion et à l'Ecole Confessionnelle. A cette époque à plus forte raison, l'Ecole Publique devait être très contestée dans les villages. On pouvait à l'inverse regretter, comme l'a fait Péguy, l'engagement politique et le sectarisme des maîtres de l'époque. Il était en effet mal vu dans la profession qu'un instituteur aille à l'église ou que son épouse, ce qui était souvent le cas, manifeste des sentiments religieux et c'était l'objet d'un conflit permanent au cœur même de l'institution scolaire.

2 - SOPHIE

Avec Sophie, nous entrons dans la modernité. On a coutume de considérer que les femmes se sont émancipées après la Grande Guerre. Sophie est, volontairement ou non, une pionnière..

Née en 1867, Sophie est originaire du même village que Gustave. Ses parents sont cultivateurs et ont cinq filles...Une de ses sœurs, de six ans son aînée, a épousé Henri, un frère de Gustave, Elle est l'avant-dernière de la fratrie. Pourquoi à l'inverse de ses sœurs, poursuit-elle ses études ? Jusqu'au Brevet supérieur, ce qui est rare à l'époque, surtout pour une fille ?

Elle fréquente le très victorien pensionnat de **Mlle Degez** à ***Béthune***.

Il n'empêche que Sophie et Gustave, alors en poste respectivement à Calais et Arques, vont concevoir un enfant hors mariage. Vu son diplôme, Sophie n'a pas connu les mêmes vicissitudes que Gustave. Immédiatement stagiaire et non suppléante, elle enchaîne, de 1886 à 1889 des années scolaires à ***Busnes, Carvin, Calais, Noeux-les-Mines.***

Gustave la rejoint à ***Chocques*** en janvier 1890 et dès lors, ils n'auront plus que des postes doubles à ***Liévin, Bayenghem-lez-Eperlecques*** et ***Calais.***

Les renseignements consignés en 1886 font état de " conduite et moralité excellentes ". Il est

précisé néanmoins que ses manières ne sont " pas toujours distinguées". Elle n'a pas encore l'âge requis pour passer le Certificat d'Aptitude Pédagogique (20 ans selon le décret de décembre 1884) mais elle s'y prépare.

En juillet 1887, il est dit qu' " elle est soumise, que sa conduite est régulière, qu'elle s'acquitte de ses fonctions avec le zèle et le dévouement nécessaires pour obtenir de bons résultats " parfois " avec un ton et des manières un peu brusques ".

A ***Carvin,*** en 1888, on lui attribue un " caractère très bon, doux, ferme, communicatif " et une " conduite irréprochable ". Après une année à Carvin, la titulaire souhaite son maintien.

Au 1er Octobre 1888, elle est sous-directrice d'une école maternelle de ***Calais*** où elle subit les épreuves du Certificat d 'Aptitude Pédagogique.

Lettre de la Directrice de *Calais* à l'Inspecteur Primaire

Monsieur l'Inspecteur

J'ai l'honneur de vous adresser la demande de changement de Mme...adjointe à l'école maternelle... ainsi qu'une demande d'emploi de son mari, suppléant disponible.

Je donne l'avis le plus favorable à leur demande car il importe qu'elle quitte Calais le plus tôt possible.

Ils sont admissibles au CAP. On pourrait leur délivrer ce certificat sans autres épreuves car ils sont très capables : mariée en septembre dernier, elle est déjà enceinte de plus de cinq mois, ce qu'elle m'a avoué aujourd'hui après beaucoup de réticences. Son état de grossesse avancée est d'ailleurs très visible et cause du **scandale** dans le quartier où on la sait mariée depuis moins de deux mois.

Si elle avait eu la confiance d'avouer cela il y a plusieurs mois, on lui eût donné son changement aux vacances et on eût évité le scandale... "

La petite Alice verra le jour le 19 novembre 1889 alors que sa maman enseigne à ***Noeux-les-Mines*** et que son papa est suppléant disponible...Sophie et Gustave s'étaient mariés le 12 septembre 1889. Ils figurent à l'état-civil comme instituteurs-adjoints.

L'administration accorde généreusement à la jeune accouchée un congé d'un mois.

Sophie, le 27 octobre 1889, demande un poste à *Chocques* où enseigne son mari. Elle l'y rejoindra en janvier 90.

Nous ne savons rien de la ***modernité*** de Sophie. Comment a-t-elle vécu ce qui pour l'époque était sans doute d'une grande violence ? Deux ans auparavant l'une de ses sœurs, cultivatrice, avait mis au monde un enfant de " père inconnu ". Peut-on imaginer une forme de déni ? Les rapports d'inspection qui se hasardent volontiers à faire la psychologie des maîtres et maîtresses lui prêtent souvent un caractère froid, d'autres soulignent que ce n'est qu'apparence. Il est certain qu'au fil des années Sophie apparaît comme beaucoup plus réservée que son mari, moins expansive bien que très maternelle avec les petits. Elle aura ainsi à cœur de suivre sa fille dans les différentes classes et donc de quitter un jour la Maternelle.

L'administration, dans cette affaire, étonne par son pragmatisme. Si la directrice évoque le "scandale", elle fait cependant en sorte que les protagonistes en tirent avantage et suggère qu'on leur accorde le bénéfice du CAP, pourtant difficile à obtenir. Il semble que le désir de ne pas priver l'Instruction Publique de deux bons enseignants l'ait emporté sur toutes les considérations morales.

Nous sommes, en tous cas, bien loin des clichés sur le *hussard noir* et la *nonne laïque*.

Sophie n'a droit qu'à un mois de congé après l'accouchement. Expédiée de *Calais* à *Noeux-les-Mines* pour mettre fin au "scandale", elle n'a cependant pas enseigné jusqu'à la dernière minute avant d'accoucher. Alice est née chez ses grands-parents dans le même village que ses parents. Ses oncles sont témoins de la déclaration à l'état-civil faite par son papa. Les trois frères sont réunis à cette occasion. C'est le début d'une solidarité qui ne se démentira jamais, accentuée par le double mariage de frères et sœurs et plus tard entre cousins germains.

Sophie et Gustave enseigneront ensemble jusqu'à leur retraite en 1924. A ***Liévin*** pendant dix ans, à ***Bayenghem-les-Eperlecques*** un peu plus de deux ans et puis ***Calais*** jusqu'à leur mort, 1948 pour lui, 1949 pour elle.

En 1905 ils eurent un deuxième enfant, Maurice, seize ans après. Leur fille Alice se maria en 1907. Elle eut deux fils, Marcel et Jean, en 1908 et 1912. En 1915, elle était veuve de guerre.

Ils vivront les **deux guerres** à **Calais.**
Aucun rapport d'inspection entre 1914 et 1919. En 14-18, la Côte d'Opale constitua un refuge pour les habitants des Flandres et des Mines mais Calais, bien que comportant des hôpitaux militaires , était un point de passage des soldats britanniques et connut soixante-huit bombardements. Calais fut bombardée depuis la terre, la mer et l'air en 1917. Ce fut la première ville de France bombardée par un zeppelin, suivi de cinq autres. Sans doute les écoles, proches de la gare, ont-elles été touchées. Les inspecteurs, dans les années 20, font référence à des locaux improvisés, mal éclairés, peu adaptés.

Gustave obtient une autorisation d'absence pour la journée du 21 janvier 1921. Ce sont les obsèques différées de son frère aîné Désiré décédé en 1919 à Berck où il était réfugié, et de son petit-neveu Fernand, tué à l'ennemi en juin 1918. Le grand-père et le petit-fils seront inhumés le même jour à *Montbernanchon.* Un neveu nommé Gustave, peut-être son filleul, est aussi mort à l'armée, de la grippe espagnole en 1918. Et puis un neveu par alliance disparu à Craonne en 1917...Ainsi que son gendre, le mari d'Alice, en 1915.

Il semble que Gustave ait fait l'unanimité : les inspecteurs, souvent féroces, ne tarissent pas d'éloges sur la douceur, la gentillesse, la bonté d'un homme visiblement fait pour l'enseignement et la direction d'école. Les rapports d'inspection donnent le regret de ne pas l'avoir connu.
Sophie est conforme à l'idée qu'on se fait d'une enseignante rigoureuse, douce et ferme à la fois. Tous deux semblent naturellement élégants. Adeline, la sœur aînée de Sophie, restée au village et veuve d'Henri, frère de Gustave, est photographiée en 1909 avec un groupe de cousins et cousines. Elle a 53 ans. Elle porte un bonnet à l'ancienne, c'est une vieille femme. Un monde sépare les deux sœurs.

3 - MARIE- AMELIE " DONADIEU "

Sur les documents officiels, elle signe Donadieu.

Donadieu est née le 5 janvier 1867 dans le département de la Somme, d'un père, Louis Anatole, alors instituteur à **Vitz-sur-Authie.** Instituteur comme son père Auguste à Ponthoile et comme son frère, Victor Parfait.

L'Authie est un fleuve côtier qui se jette dans la Manche à Berck. Il marque la limite entre la Somme et le Pas-de-Calais et fut un temps la frontière septentrionale de la France. Le Ponchel et Vitz se font face de part et d'autre du fleuve. Le Ponchel et Ponches-Estruval où les parents de Donadieu mourront à un an d'intervalle, tirent leur nom du mot *pont.* Au Moyen Age, les ponts n'existaient pas et on franchissait l'Authie à gué dans la commune de Vitz.

La mère de Donadieu, Florence, appartient à une famille nombreuse issue du côté maternel de la famille de Ponthieu. L'ancêtre, Jacques de Ponthieu, laboureur et ménager, mourut en 1789.

Le père de Florence est maire de Saint-Acheul où Louis Anatole est nommé instituteur en 1858. C'est sans doute ainsi que se rencontrèrent les parents de Donadieu.

En 1863, le Conseiller d'Etat, Préfet de la Somme, nomme Louis Anatole instituteur à ***Vitz-sur-Authie.***
Les circonstances de cette nomination nous sont parvenues. " M. X... a rendu son maintien dans cette localité impossible. Dès son arrivée, il a embrassé le parti hostile au Maire et, malgré mes avertissements, il a depuis six mois multiplié les entraves à l'administration de cet officier municipal. Un changement me paraît aujourd'hui indispensable ".
Louis Anatole permutera donc avec M.X.. . De Dancourt, il se rendra à Vitz puisqu'il " désire se rapprocher de Saint-Acheul, pays de ses beaux-parents ".
Qui était donc M. X...? En 1863, c'est l'Empire autoritaire, époque où Napoléon III faisait " raser barbes et moustaches aux professeurs comme dernier vestige de l'anarchie ". M.X... était-il barbu et républicain ?

C'est ainsi que **Marie Amélie**, devenue **Donadieu** plus tard par choix, naît le 5 janvier 1867 à Vitz. Elle sera fille unique.

Elle est très tôt orpheline. Sa mère meurt en 1880, son père en 1881. Elle a 14 ans. Instruite jusque là par son père, elle devient pensionnaire chez les sœurs de **Crécy-en- Ponthieu.** Sa mère avait six frères et sœurs. Peut-être son oncle paternel, Parfait Victor, instituteur lui aussi, s'est-il également occupé d'elle ? Les courriers administratifs qu'elle envoie la situent cependant toujours à **Saint-Acheul** , donc chez ses grands-parents.

Le 2 juillet 1884, à 17 ans, Donadieu obtient son Brevet Elémentaire appelé parfois **Brevet de Capacité.**

Pendant l'année scolaire suivante, elle est " sous-maîtresse " à l'Ecole communale de ***Rue.*** Nous la voyons entre deux religieuses en cornette, situation caractéristique de l'époque ;

Le 7 avril 1885, depuis *Saint-Sauveur,* un petit courrier résonne un peu comme un appel au secours : " Je serais particulièrement heureuse d'être aussi rapprochée que possible de *Saint-Sauveur* où ma cousine, Mme Carlier, exerce actuellement les fonctions d'institutrice communale ".

En septembre 1885, Donadieu fait toutes les démarches d'usage pour obtenir un poste.

Certificat de moralité : "Le maire de Saint-*Acheul* certifie qu'il est à son entière connaissance que Donadieu, sous-maîtresse domiciliée dans cette commune, est de bonne vie et mœurs, qu'elle s'est toujours bien comportée et que sa conduite aussi digne qu'irréprochable lui a valu l'estime publique dont elle jouit à jusqu'à ce jour"

Saint-Acheul, le 15 septembre 1885

'" Je soussigné... , médecin à *Auxi-le-Château,* certifie que la nommée Donadieu, sous-maîtresse à Rue, est douée d'une parfaite santé, qu'elle n'est atteinte d'aucun vice constitutionnel et ne porte aucune infirmité de nature à la rendre impropre à l'enseignement. "

Saint-Acheul, le 12 septembre 1885

Mademoiselle,

" Nous avons envoyé vos pièces à notre Digne Mère Supérieure. Nous attendons sa réponse avant de vous donner satisfaction.

Votre toute dévouée "

Soeur Grenu

" Je soussignée Soeur Magnier, directrice du Pensionnat de *Crécy-en-Ponthieu,* certifie que la demoiselle Donadieu s'est parfaitement conduite pendant les années qu'elle a passées comme élève dans notre établissement.

Je certifie également avoir remarqué en elle d'heureuses dispositions pour l'enseignement".

" Je soussignée certifie que Mlle Donadieu qui a été employée comme auxiliaire à l'Ecole de Filles que je dirige à *Rue,* pendant l'année scolaire 1884-1885, a toujours eu une conduite exemplaire. Ses aptitudes pédagogiques comme débutante dans l'enseignement ont été satisfaisantes".

Rue, le 6 novembre 1885

" Je soussignée Donadieu, brevetée à *Amiens* le 2 juin 1884, exerçant depuis près d'un an sans titre officiel les fonctions d'institutrice adjointe près l'Ecole Communale de *Rue,* vous prie de bien vouloir me donner un poste d'institutrice adjointe.

J'ose espérer, Monsieur l'Inspecteur d'Académie que vous daignerez prendre en considération que je suis orpheline, fille et petite-fille d'instituteurs".

La demande est transmise avec la note : "Transmis à l'Inspecteur d'Académie. Avis favorable. Les renseignements recueillis ne laissent rien à désirer du triple point de vue de la conduite, de la moralité et de l'aptitude".

Saint-Acheul, le 12 septembre 1885

Monsieur l'Inspecteur d' Académie

" Je soussignée Donadieu déclare être apte à enseigner le chant et le dessin."

Saint-Acheul, le 12 septembre 1885

Je soussignée Donadieu..., sous-maîtresse à l 'Ecole Communale de Rue sollicite un poste conformément aux instructions insérées dans le n° 3 du Bulletin Départemental de l'Instruction Primaire.

1° que, du 1er octobre 1878 au 1er octobre 1881, elle a étudié sous la direction de feu son père

alors instituteur communal à *Ponches-Estruval.*

2° qu'à partir du 1er octobre 1881, elle a continué ses études à l'école congréganiste de *Crécy-en-Ponthieu* et obtenu son Brevet de capacité à *Amiens* le 2 juillet 1884.

3° que depuis cette époque jusqu'à ce jour elle a exercé les fonctions de sous-maîtresse à l'Ecole Communale de *Rue.*

L'année suivante, Donadieu est suppléante à ***Berteaucourt-les-Dames,*** bourg de 1500 habitants, à 20 km au nord d'Amiens.

Rapport de l'Inspecteur à l'Inspecteur d'Académie :

Berteaucourt, mai 1886

" J'ai l'honneur de vous adresser le rapport que vous me demandez sur la conduite de Mle Donadieu. ..qui remplace pour la seconde fois Mme Carpentier dans les fonctions d'institutrice-adjointe à *Berteaucourt-les-Dames.* Cette demoiselle n'est plus une inconnue pour moi ni pour les élèves. En février et mars nous avions fait sa connaissance..."

Pendant l'année scolaire 1886-1887, elle est stagiaire à ***Warloy-Baillon****,* commune de 1272 habitants avec, en cours d'année, une délégation à *Ligescourt* dont nous ignorons les circonstances. Par contre, un document nous renseigne sur le climat de guerre scolaire qui régnait à cette époque au quotidien :

Académie de Douai — Amiens, le 5 décembre 1886

Inspection Académique de la Somme

Département de l'enseignement Primaire

" Monsieur l'Inspecteur d' Académie

J'ai l'honneur de vous informer que, pour me conformer à vos instructions, je me suis transporté à ***Warloy-Baillon*** d'où je suis revenu ce matin.

A mon arrivée dans cette commune, j'ai trouvé l'institutrice-adjointe installée dans ses fonctions et faisant sa classe. Le maire s'était décidé à procéder lui-même à l'Installation après avoir vu le Préfet et la Supérieure de la Congrégation.

La question du logement seule n'est pas encore réglée. L'adjointe reçoit provisoirement l'hospitalité chez l'instituteur. J'ai fait connaître à la titulaire ses devoirs et ses obligations à l'égard de l'Administration et de son adjointe. Elle a protesté de son respect pour ses chefs et m'a affirmé qu'elle n'avait résisté que sur l'ordre du maire. Elle a ajouté qu'elle attendait les instructions de sa Supérieure pour savoir *s'il lui était permis de loger sous le même toit qu'une institutrice laïque*. Je lui ai fait observer que c'était une condition sine qua non de son maintien à Walloy et elle m'a paru alors disposée à souscrire à toutes les obligations de sa situation.

Le local est d'ailleurs suffisamment vaste pour permettre l'installation de deux logements. Le maire m'a promis de son côté qu'il allait faire établir une cloison sans aucun retard et que l'adjointe serait logée sous peu de jours.

Il m'a dit également qu'il venait d'adresser au Ministre une dépêche pour le prier de considérer sa lettre de la veille comme non avenue.

J'ai donc tout lieu de croire que nous pouvons considérer l'incident comme clos et la question comme définitivement réglée..."

En 1886, l'Ecole est gratuite, laïque, obligatoire. Les choses ne sont pas si simples : Donadieu, recrutée par les services de l'Académie comme adjointe se voit rejetée par une titulaire congréganiste et par le maire qui en a référé au ministre. Si l'on songe que Donadieu est apparemment très pieuse, qu'après la mort de ses parents et peut-être sous l'influence des religieuses de Crécy, elle s'est choisi le prénom de Donadieu et qu'avant tout, elle a besoin de gagner sa vie, on reste confondu devant tant de sectarisme. Songeons tout de même qu'à la même époque, à Chocques, les élus se démènent pour garder leurs instituteurs " républicains " et s'inquiètent de voir des " cléricaux " prendre leur place !

Dès 1879, Jules Ferry semblait conscient des difficultés à venir et recommandait une certaine souplesse dans la cohabitation à l'école des instituteurs publics et des congréganistes dont on ne pouvait se passer le temps d'assurer la transition.

Une pensée pour ces très jeunes filles (Donadieu a 19 ans) ballottées d'un village à l'autre, d'un camp politique à l'autre, à qui l'on demande avant tout de la "conduite " et de la " moralité ", de connaître le chant et le dessin, qui se déplacent seules avec les moyens de locomotion de l'époque, qui se logent comme elles peuvent dans une promiscuité qui leur sera peut-être reprochée.

On comprend que, très vite, elles recherchent la protection d'un mari, si possible enseignant comme elles .

Le 27 octobre 1887, Donadieu est stagiaire à ***Corbie*** qui compte alors près de 5 000 habitants.

Un rapport est établi le 14 avril 1888 :

Sait rendre son enseignement agréable. Fait usage des bons points.

Tenue très digne. Conduite très distinguée.

Relations, moralité : n'en a *aucune dans le pays.*

Très bonne institutrice quand elle aura acquis l'expérience qui lui manque.

Fait preuve d'intelligence, de zèle et de dévouement.

Donadieu ne connaît donc personne à *Corbie.* C'est pourtant là, en présence de témoins choisis dans leurs familles **qu'elle épouse Pascal Fernand** le 27 septembre 1888. Aucune photographie ne témoigne de cet événement.

Le marié est instituteur en **Bretagne** où elle va le suivre.

Nous ignorons dans quelles circonstances ils se sont connus. Grande proximité géographique, peut-être relations communes : l'acte de mariage nous apprend que les grands-parents de Pascal étaient originaires de *Vitz. La* sœur de Pascal est sur le point d'épouser un cousin de Donadieu.

Le 8 octobre 1888, un congé de six mois est accordé à Donadieu pour cause de mariage.

Ainsi prend fin la carrière prometteuse de Marie-Amélie-Donadieu.

Ils ont 24 et 21 ans.

Elle le suit en Bretagne où il exerce depuis 1883. Il vient d'obtenir son Certificat d'Aptitude Pédagogique à *Quimper.* Il a ensuite demandé un poste dans le Pas-de-Calais sans doute en vue de rejoindre sa future épouse mais n'a pas eu satisfaction.

Leur fils Georges naît le 11 juillet 1889 à ***Douarnenez.***

En 1890, Pascal obtient un poste dans le Pas-de-Calais, près de Béthune. Il est d'abord adjoint à ***Saint-Venant*** puis, en 1893, chargé d'Ecole à ***Montbernanchon,*** précisément dans le village qui a vu naître Gustave et Sophie.

C'est bientôt la fin pour Donadieu.

Elle meurt le 5 janvier 1895 d'un cancer de l'utérus, à 28 ans.

Son fils Georges n'a pas 6 ans.

4 - PASCAL

Pascal est né en 1864. Il est l'exact contemporain de Gustave mais sa destinée est de bout en bout plus aventureuse et cruelle.

Il voit le jour à *Le **Ponchel**,* commune du Pas-de-Calais, à la limite de la Somme. Il a une sœur, Adeline, née en 1853 et un frère né en 1857.

Son père, issu d'une longue lignée de meuniers au bord de l'Authie, était menuisier mais il ne le connaîtra pas. Il n' a qu' un an au décès du père et dix quand sa mère meurt à son tour. C'est sans doute sa sœur Adeline qui prend soin de lui. Elle ne se mariera qu'un an après lui avec un chaufournier, à 36 ans, en 1889, bien qu' elle ait eu un fils en 1875 au Ponchel , plus tard reconnu par son mari. Pascal restera toujours très proche de ce neveu

(A 40 km de là, naît, la même année 1864, Adrien de Hauteclocque, père du Maréchal Leclerc. Dans son village de *Belloy-Saint-Léonard,* il fondera, en réponse aux lois laïques, une école confessionnelle dont "il rémunère et loge l'institutrice".. La lecture du *Leclerc* de Notin nous éclaire ainsi , s'il en était besoin, sur la fracture violente que représenteront les lois Jules Ferry puis la Séparation de l'Eglise et de l'Etat en 1905.)

Pascal est pensionnaire à **Blangy-sur-Ternoise** . Il y obtient le Brevet Elémentaire en juillet 1883.

Il semble que, pendant quelques mois, il ait ensuite travaillé à Paris.

Fiche de renseignements du 15 décembre 1883

Questions habituelles sur la moralité

Peut-il enseigner le dessin ? Oui

la gymnastique et les exercices militaires ? Oui

conviendrait-il pour une école urbaine ? On me dit que oui.

En effet l'Inspecteur Primaire qui remplit cette fiche n'a jamais vu Pascal. Il ajoute :

" M.Pascal... est, me dit-on, intelligent et peut enseigner chant, gymnastique et dessin. Il est ***un peu trop éveillé peut-être*** . Je ne puis me prononcer sur ce point ni donner d'avis sur la suite que comporte la demande de M.Pascal... : ce jeune est actuellement attaché à un établissement libre à Paris en qualité de professeur et n'a pu se rendre à mon bureau, conformément à l'invitation que je lui ai adressée en septembre dernier, époque où il a fait une demande d'emploi dans le Loiret. Il appartient à une famille d'ouvriers honorable et très justement estimée".

Ce document est établi, par retour du courrier, en réponse à la demande de l'Inspecteur d'Académie concernant un emploi sollicité par Pascal dans le Pas-de-Calais.

Pascal a produit, à l'appui de sa demande, les certificats habituels :

" Je soussigné Henri Warembourg, Instituteur public et Maître de pension à *Blangy-sur-Ternoise,* certifie que M. Pascal..., breveté à *Arras* à la session de juillet 1883, a passé une année dans mon établissement, que sa conduite a toujours été irréprochable et son travail soutenu. Ce jeune homme, qui est fort intelligent, a beaucoup d'aptitudes pour l'enseignement.

En foi de quoi... "

Le 2 septembre 1883

" Nous, maire de la commune de *Le Ponchel,* certifions et attestons que le nommé Pascal... élève breveté né en cette commune, est de bonne vie et mœurs et qu'il a toujours joui de l'estime publique dans toutes les sociétés (conduite intègre et irréprochable) .

En foi de quoi..."

Le 30 septembre 1883

Nous perdons, sur le plan administratif, la trace de Pascal dans les Archives du Pas-de-Calais, pendant quelques années.

Seul le bilan de son "Ancienneté générale " nous fournira les jalons de son ***échappée bretonne***, échappée encore imprévisible à cette date du 3 septembre 1883.
Certains indices, cependant, entre l'obtention du Brevet et sa première prise de fonction en Bretagne, révèlent un caractère fougueux, entreprenant. C'est un *jeune* désireux de *voir du pays* tout en gagnant sa vie et en assurant son autonomie : Paris, le Loiret, le Pas-de-Calais, le Finistère, toutes ces hypothèses en quelques mois ... Né dans un obscur village picard de 200 habitants, il semble ne douter de rien.

Le 5 décembre 1883, six mois après l'obtention du Brevet Elémentaire , Pascal fait ses débuts comme instituteur-adjoint à ***Lambezellec*** (Finistère) , poste qu'il occupera pendant 3 ans 10 mois et 6 jours.

La Bretagne de cette époque est antérieure à celle du *Cheval d'Orgueil* de Pierre Jakez-Hélias... C'est une région où la République peine à s'installer, qu'il s'agisse de vaccins, de langue ou d'Ecole.

La natalité est forte, surtout dans le Finistère et le Morbihan. C'est 10 % des naissances françaises. La mortalité infantile est plutôt moindre mais l'espérance de vie est de 28 ans seulement dans le Finistère.

Le vaccin anti-variolique sera obligatoire dans les écoles publiques en 1887 mais, dit le Dr Goupil de Ploërmel, " les chouans sont contre le vaccin ". La diphtérie se répand par contagion à mesure du respect de l'obligation scolaire. Le choléra est endémique. La typhoïde décime les internes du lycée de Quimper en 1888 du fait d'une pollution par la foire aux bestiaux. La dysenterie est responsable du décès de 21 % des moins de 12 ans.

Ecole laïque et santé, même combat républicain contre l'obscurantisme . Combat sans merci également contre le patois, en Bretagne comme ailleurs, à ceci près que le Breton se revendique comme une **langue.** Le déploiement d'instituteurs dans cette région et l'interdiction de la langue bretonne sont la marque du *jacobinisme* que condamne aujourd'hui Mona Ozouf, fille d'instituteurs laïques et bretonnants à la fois. Elle parle de *souplesse* de la part des instituteurs du terroir mais nous ne sommes pas à la même époque : Pascal est un exemple d'instituteur *importé à dessein* et ignorant de la langue bretonne.

Lambezellec signifie " village des lépreux " : on en comptera encore quelques-uns en 1897 et ils sont employés à la fabrication de cordes. Les épidémies de choléra y sont fréquentes : elles feront 12 morts en 1885-86 et 42 dans le quartier de Kirinou en 1897. En 1885, une desserte en eau potable par bornes-fontaines est instaurée. Une ligne télégraphique fonctionne en 1888. La voie ferrée est prolongée jusqu'à Lambezellec en 1891, le tramway en 1897.

Lambezellec, c'est la "banlieue " de Brest qui l'absorbera en 1945. C'est une agglomération considérée comme rurale mais de nombreuses activités artisanales et industrielles y sont implantées. On recensera 10 000 habitants en 1891 par l'adjonction de hameaux. Le bourg proprement dit ne compte que 1400 habitants . Une école communale en 1838, deux autres en 1879. Les enfants font de longs trajets, matin et soir, pour se rendre en classe et mangent ce qu'ils peuvent et où ils peuvent le midi. On compte, en 1885, 3 écoles maternelles publiques contre 5 tenues par des religieuses. Majoritairement, les filles continuent à fréquenter des établissements religieux.

En 1878, à Lambezellec, l'école privée des Frères de la Doctrine Chrétienne est fermée sur ordre du Gouvernement à la suite d'un arrêté préfectoral substituant l'école laïque à l'enseignement congréganiste. En 1882, la commune doit payer des dommages et intérêts aux Frères. L'école communale de Lambezellec est alors qualifiée de ***première école laïcisée de France.***

Lambezellec connaîtra d'autres combats, en 1903 par exemple . En témoignele récit (partial) du journal Ouest-Eclair :

" Le rendez-vous était fixé à une heure et demie Place de la Liberté. A l'heure dite, une centaine de membres du syndicat des ouvriers du port, en tête desquels étaient les éternels meneurs, tristes esprits qui n'avaient jadis que le mot tolérance à la bouche, et qui, aujourd'hui ne pensent plus qu'à satisfaire leur haine basse de ce qu'il y a de plus sacré en sacrifiant la liberté d'autrui dans son expression la plus traditionnelle et la plus pacifique ! Et voilà donc le sieur Vibert groupant ses troupes près du restaurant de la Glacière, qui les harangue et les exhorte à marcher sur Lambezellec conspuer la calotte au passage de la procession. " A bas la calotte ! " répondent d'un assentiment unanime les pauvres gens ainsi gavés de tirades ineptes(...) La colonne hurlante, vociférante, s'ébranle par la rue de Kérinou au chant de *la Carmagnole* pour se rendre à Lambezellec(...) A deux heures, la masse hurlante se heurte sur la place du bourg au service d'ordre composé des quatre gardes de Lambezellec, de deux brigades de gendarmerie à pied, d'une brigade de Lambezellec et d'une de Plabénnec. Les anarchistes font le tour de l'église et s'arrêtent devant la sacristie(...) Ils houspillent le prêtre. Devant la porte principale de l'église, se tenaient cent paysans armés de bâtons que retenaient leurs vicaires. Une première altercation se produit alors et nos exquis apaches commencent à jeter des pierres sur les paysans (...) Bientôt les cloches sonnent à toute volée annonçant la sortie de la procession (...) Mais pendant que commençait à se dérouler le noble et paisible cortège, la misérable bande des fauteurs de désordre était allée se placer au milieu de la route devant la tête de la procession qui, bientôt, ne put plus avancer. M. le Capitaine Paris donne ses ordres. La compagnie qu'il commande arrive, parlemente, déblaie une première fois le passage.(...) *La* Carmagnole, *le Ca ira* se mêlent aux chants liturgiques. Et, au passage, les draps fleuris de roses, les draperies de couleurs dont les habitants avaient drapé leurs maisons sont violemment tirées, arrachées avec des cris d'hommes ivres, foulées aux pieds ou déchirées ainsi que les grandes guirlandes de gaze tendues à travers la grand-route (…) Les prêtres renoncent à pénétrer jusqu'au reposoir (…) A l'entrée du bourg quand arrive le cortège de retour, plusieurs milliers de catholiques crient : " Vive la procession !" Celle-ci s'avance, toujours en ordre, les hommes entourant et suivant le Saint-Sacrement (…) Au moment où, pour permettre l'entrée du dais dans l'église, les hommes qui montaient la garde autour avaient été obligés de rester un peu en arrière, les Apaches se ruèrent sur le dais comme une bande de fauves avec l'intention évidente de s'emparer de l'ostensoir (…) La bagarre éclate, terrible, les poings se lèvent, les coups pleuvent drus comme grêle au milieu des cris et de l'affolement des femmes. Dans la bousculade, M. l'Abbé Guenveur est renversé et dépouillé de ses vêtements sacerdotaux, l'ostensoir roule à terre et un Apache s'en empare (…) mais M.l'Abbé Crosson se jette d'un bond sur le coquin et lui arrache l'ostensoir (…) on compte seize blessés."

C'est ici, à *Lambezellec,* que, pendant presque 4 ans, de 1883 à 1887, le jeune Pascal, d'avance " peut-être trop éveillé " va forger ses convictions. Sans doute ces années sont-elles émaillées d'incidents que nous aurions aimé connaître mais aucune source ne nous est parvenue. Le récit familial se limite à l'information selon laquelle il aurait, au début de sa carrière, été contraint de conduire ses élèves à la messe, le dimanche, mais nous ne savons précisément ni où ni quand.

Décédé à Berck en 1936, dans un pays de marins où le decorum des processions religieuses ne diffère en rien de celui de Lambezellec en 1903, il a opté pour des **funérailles civiles.**..

Pourquoi Pascal quitte-t-il *Lambezellec* pour *Audierne* le 11 octobre 1887 ?

Audierne pour *Plovan* le 8 mai 1888 ?

Plovan pour *Douarnenez* le 22 octobre 1888 ?

Douarnenez pour *Ergué-Armel* le 15 septembre 1890 ?

Ergué-Armel pour *Saint-Venant* (Pas-de-Calais) le 8 novembre 1890 ?

Trois événements peuvent éclairer ces mouvements :

- le 22 février 1888 Pascal subit avec succès, à *Quimper,* les épreuves du Certificat d'Aptitude Pédagogique
- le 27 septembre 1888, il épouse à *Corbie,* dans la Somme, Donadieu qui le suit en Bretagne.
- Le 11 juillet 1889, Donadieu met au monde un garçon, Georges, à *Douarnenez.*

Certains documents tendent à prouver que Pascal, dès 1888, a sollicité un poste dans le Pas-de-Calais. Le 18 décembre 1888, l'Inspecteur d'Académie du Pas-de-Calais adresse à son collègue du Finistère une demande de renseignements sur " les antécédents, la moralité et les aptitudes " de Pascal qui " déclare avoir exercé comme instituteur en Bretagne" . Le 22 décembre, les renseignements, très peu lisibles, parviennent à Arras : plutôt positifs. Il est précisé que Pascal est marié depuis septembre . Une note manuscrite sur le premier document indique en marge : " stagiaire Saint-Venant ", mais rien ne se produit pendant deux ans …

Lorsqu'il épouse Donadieu et l'amène en Bretagne, il est encore adjoint-titulaire à ***Plovan,*** un bourg de 1500 habitants (auquel le gouvernement vient d'ordonner la construction d'une école laïque de filles).

Heureusement, il a quitté ***Audierne.*** De 1872 à 1876, *Audierne* a développé l'industrie de la sardine. Mais les patrons d'usine se plaignent de manquer d'eau douce. Ils s'installent donc le long d'un cours d'eau où ils déversent tous les déchets de poisson et la ville se signale par son horrible puanteur. La population est bientôt victime d'épidémies : la typhoïde fait 200 morts sur 2000 habitants et le choléra, en 1885-86, 144 victimes. Pascal n'y séjourne que quelques mois...

Le 22 octobre 1888, le couple arrive à ***Douarnenez.*** C'est une agglomération de 11 000 habitants et le plus grand port de pêche côtière de France : 800 bateaux, 3500 marins, des conserveries. La ville est sale aux dires des conseillers municipaux : elle est constituée de nombreuses venelles très étroites où il est impossible de faire passer une charrette pour sortir le fumier et autres détritus. C'est seulement en 1895 qu'un projet d'alimentation en eau potable prendra corps.

C'est là que naît le petit **Georges** le 11 juillet 1889

Le Préfet du Finistère : EXEAT

Arrêté

M. Pascal..., instituteur public à Menez-Bily, commune d'Ergué-Armel est autorisé à quitter le service de l'Instruction primaire dans le département du Finistère.

Le 12 novembre 1890

Nous ne savons rien de leur retour dans le Pas-de-Calais. Le train dessert Quimper depuis 1863 et Douarnenez depuis 1884. La gare est précisément à Ergué-Armel où Pascal a été nommé *chargé d'école* un mois et demi auparavant.

Le changement d'Académie implique la **perte du Certificat d'Aptitude Pédagogique ,** Pascal devra donc s'y représenter dans le Pas-de-Calais pour redevenir titulaire.

Le couple étant originaire du sud du département, on peut supposer qu'ils espéraient un retour vers les bords de l'Authie, campagne ou bourgade comme Auxi-le-Château où, bien qu'orphelins, ils avaient encore de la famille. Il semble qu' ils n'aient pas eu le choix et qu'autoritairement l'Inspection ait nommé Pascal à ***Saint-Venant,*** près de Béthune, sur un poste difficile à pourvoir puisque, deux ans auparavant, il était déjà vacant.

Saint-Venant est une bourgade de 3 200 habitants. La ville est, encore aujourd'hui, connue pour son Hôpital Psychiatrique, ancien asile reconstruit en 1884 et donc tout neuf à cette époque, qui étirait ses pavillons sur 12 hectares.

Le 10 novembre 1891, une fiche de renseignements sur Pascal est établie par l'instituteur titulaire : " enseigne bien ; obtient des résultats satisfaisants – sait se mettre à la portée de ses élèves- en résumé un bon instituteur ".

Pascal est redevenu stagiaire, rappelons-le. Mérite-t-il un avancement ? " oui "

Notes de l'Inspecteur Primaire :

" … à Saint-Venant depuis un an, il y est stagiaire après avoir été titulaire chargé d'école dans le Finistère. C'est un maître qui a de l'aptitude, de l'expérience et de la bonne volonté mais dont l'instruction est très ordinaire. Il obtient des résultats satisfaisants dans sa classe ".

Le 4 avril 1892 : Lettre de Pascal à l'Inspecteur d'Académie

Pourvu du CAP le 20 février 1888 et titularisé en avril suivant, chargé d'école dans le Finistère en date du 22 août 1890, rentré comme stagiaire dans le Pas-de-Calais le 11 novembre 1890 et titularisé de nouveau en mars 1892.

J'ai l'honneur de prier Monsieur l'Inspecteur d' Académie de vouloir bien m'accorder, en raison de mon âge et de mes services, un emploi de titulaire chargé d'école dans le département .

J'ai l'honneur... très humble et très dévoué serviteur.

Le 12 juillet 1893

" ...ayant appris que l'instituteur de ***Montbernanchon*** demandait son changement, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que je serais heureux de le remplacer dans cette commune.

Depuis trois ans dans le canton, je crois connaître assez les habitudes locales pour espérer réussir

L'administration peut compter sur mon zèle et mon dévouement pour mériter la confiance que je sollicite.

Dans l'espoir que ma demande sera favorablement accueillie.

J'ai l'honneur... "

Le 3 février 1893, Pascal a été inspecté.

Temps de service : 9 ans, 2 mois .

Désire un emploi de titulaire chargé d'école.

Motifs : âge, ancienneté de services, charges de famille, insuffisance de ressources dans la commune

Note proposée par le directeur : 5 ½ sur 6

Observations de l'Inspecteur Primaire : " … ce jeune maître n'a pas une grande instruction mais il est travailleur et assez capable : il deviendra un bon instituteur rural ".

La motivation principale de Pascal est certainement d'ordre financier. A Saint-Venant, il débute comme stagiaire avec 1000 francs. Redevenu titulaire-adjoint, il touche 1100 francs + 50 d'indemnité de résidence. Devenu chargé d'école, il touchera 1100 francs + 200 de supplément facultatif voté par la commune + 100 de "divers " : soit un total de 1400 francs.

La question financière n' avait pas à être évoquée lorsqu'il s'agissait de Gustave et Sophie . Quelle que soit l'époque, un couple d'instituteurs avec logement de fonction est plutôt à l'aise .

Au contraire, l'instituteur marié, père de famille, avec son seul salaire comme ressource, connaît la misère, la misère honteuse et cachée . C'est le roman *Jean Coste* qui en offre la vision la plus noire mais l'ouvrage de Louis Vandendriessche *Qui étiez-vous, hussards ?* – étude menée sur des instituteurs du Pas-de-Calais pendant la même période – n'offre pas une image plus souriante.

Le 1er Octobre 1893, Pascal est l'unique instituteur, et donc chargé d'école, précisément à ***Montbernanchon*** , dans le village qui a vu naître Gustave et Sophie.

La classe " unique" compte 80 élèves inscrits, 74 le jour de l'inspection du 4 décembre 1893.

" ...Il est très zélé et assez capable ; il obtiendra de très bons résultats .... Il a été très bien accueilli par les autorités et les familles. … il a des procédés variés et intéressants pour enseigner la lecture aux débutants ; il emploie les moniteurs mais pourrait mieux utiliser leurs petits services. L'expérience d'une classe à trois cours lui fait encore défaut mais il l'acquerra vite car il est intelligent et docile."

Le village compte alors 1270 habitants établis sur une petite éminence mais aussi sur plusieurs hameaux et lieu-dits. La famille de Gustave vit sur l'autre rive du canal à laquelle on accède par le pont-levis.

Mairie et école occupent un bâtiment massif en briques rouges. Logement et école, toute la vie de Pascal, Donadieu et Georges s'y concentre. Derrière, un café, le cimetière et l'église.

9 décembre 1894

Je soussigné Docteur en médecine de la Faculté de Paris, constate que le sieur Pascal..., âgé de 30 ans, instituteur, souffre de douleurs rhumatismales à peu près généralisées, avec gêne dans les mouvements et abattement. Il lui est impossible dans ces conditions de se livrer à un travail suivi et j'estime qu'une prolongation de congé d'un mois environ est nécessaire à son rétablissement complet

Non daté

Monsieur l'Inspecteur,

J'ai l'honneur de vous adresser ma demande de prolongation de congé. Dans le certificat joint à ma première demande, le médecin parlait d'un mois de traitement mais si un nouveau certificat était nécessaire, je m'empresserais de vous le faire parvenir.

Ma santé ne s'améliore pas vite, je ressens encore d' assez fortes douleurs dans les reins et le cou, et mes jambes et mes pieds sont encore enflés.

Quant à ma malheureuse femme, deux Docteurs de Lille dont l'un est Chef de Clinique à la Maternité l'ont examinée hier ; comme les Drs..., ils l'ont déclarée perdue, lui donnant à peu près pour deux mois de vie. Et en effet, elle dépérit de jour en jour. Pour calmer ses douleurs épouvantables, on va bientôt lui faire des piqûres de morphine.

La classe ne souffre pas de mon inaction car M. H... travaille sérieusement.

J'ai l'honneur... votre très humble et très dévoué serviteur.

26 décembre 1894

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

J'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien m'accorder une prolongation de congé du 1er janvier au 1er février 1895.

Ma santé et les soins que ma femme exige me mettent dans l'impossibilité de faire la classe. Ci-joint le certificat du médecin.

Suivant les instructions contenues dans votre lettre en date du 18 courant, *les frais de suppléance seront* à *ma charge.*

Veuillez agréer ….sentiments dévoués et respectueux.

24 décembre 1894

Je soussigné ...Docteur en médecine, constate que le sieur Pascal...souffre encore de douleurs rhumatismales. La prolongation de ces douleurs est due à la fatigue qui lui est occasionnée par les soins qu'exige depuis longtemps déjà la maladie de sa femme. Madame...est atteinte d'un cancer utérin à la deuxième période et son état demande des soins de tous les instants, le jour et la nuit. Dans ces conditions, la présence assidue de son mari à ses côtés est nécessaire. Par conséquent, Monsieur … ne peut reprendre ses fonctions, tant à cause de ses douleurs personnelles que de la maladie de sa femme.

Donadieu meurt quelques jours plus tard, le 5 janvier 1895.

Le logement de fonction est exigu avec le peu de confort qui caractérise cette époque. Lampe à pétrole, feux à charbon, approvisionnement compliqué, ménage et cuisine absorbants. On peut penser que la maladie de Donadieu s'est manifestée plus ou moins à l'époque de son arrivée, moins de deux ans avant la fin. Le couple ne connaît personne et leur fils est petit. Sans doute fréquente-t-il déjà la section enfantine . La famille de Pascal, sa sœur du moins, doit être attentive sinon présente. La famille de Donadieu, nous ne savons pas si elle est proche, des oncles et tantes, des cousins si nombreux qu'on s'y perd .

Le village s'est-il alarmé de la situation du jeune couple ? Des femmes compatissantes ont-elles apporté leur aide matérielle et leur présence ? Les frais médicaux coûtent cher. Il faut payer le déplacement des médecins . Quand, quelques jours avant sa mort, deux spécialistes accordent deux mois de vie à Donadieu, ils sont venus de Lille . L'administration est implacable : c'est Pascal qui doit payer son remplaçant (notons que Pascal a changé de formule vis-à-vis de l'Inspecteur d'Académie : il n'est plus " humble " mais seulement " dévoué ".) Il est lui-même souffrant, une santé fragile dont on trouve la trace tout au long de sa carrière, mais surtout épuisé, terrassé, somatisant à outrance.

Le jour de l'enterrement, à l'église, il faut deux hommes pour porter Pascal.

Donadieu meurt le 5 janvier et, le 22 août, Pascal épouse **Marie**, **la nièce de Gustave et Sophie.**

Il le fallait sans doute. Un homme avec un jeune enfant ne peut vivre seul. Il faut que la vie et le travail reprennent. Le 22 août, c'est une bonne date. Il reste tout le mois de septembre pour s'habituer l'un à l'autre et prendre ses marques.

Marie " de ch'pont ", c'est la plus belle fille du village, elle aura 18 ans en octobre.

C'est la fille aînée de Désiré, frère aîné de Gustave, et de Zénobie (plus tard responsable, après son beau-père, du pont-levis).

Pascal a 31 ans, le petit Georges 6.

Marie a pour témoins son grand-père Jules César et son oncle Henri. Pascal, son beau-frère Henri et son frère Charlemagne.

Il n'y a pas eu de photo de mariage.

La famille, Marie entre autres, a-t-elle connu Donadieu, l'a-t-elle soutenue, aidée à mourir ?

Marie, c'est un bon choix. C'est une famille instruite, " républicaine", comptant déjà deux instituteurs, Gustave et Sophie. Marie a l'habitude de seconder sa mère qui a la charge d'abreuver les mariniers et de lever le pont, sans compter les travaux des champs. Marie a deux petites sœurs : Berthe, 6 ans, et Gabrielle, bientôt 3 ans : elle a l'habitude des enfants et du ménage.

Pascal a de la prestance. Il a encore ses cheveux bouclés de taurillon, bien loin de l'image du notable chauve et barbu que l'histoire et les photos de famille retiendront, y compris sur son lit de mort.

Le soir de ses noces, Marie fait ses prières, agenouillée en longue chemise de nuit blanche, et subit, avant toute chose, les sarcasmes républicains de son mari...

Comment avons-nous eu connaissance de ce " détail " ? Bien plus tard, Berthe, contrainte d'épouser son cousin germain pour complaire aux deux familles, rejoindra Marie au petit-matin dans la cuisine et lui confiera : " c'est comme si j'avais couché avec mon frère... "

Etait-ce la seule révolte des femmes que de faire cheminer entre elles des confidences sur leur nuit de noces pour qu'elles parviennent jusqu'à nous ?

La famille n'était pas tendre avec ses filles. Seule Gabrielle, la plus jeune, aura le droit de choisir son époux , après la guerre 14, certes. On se contentera de prendre des renseignements sur la famille au Portugal... " Famille pauvre mais honnête".

Sophie, de dix ans plus âgée que Marie, était-elle l'exception avec ses études, son métier et Gustave... ?

Le 7 janvier 1897, Marie met au monde un fils, **Fernand**, et, le 8 octobre 1898, une fille, **Georgette.**

Le logement est devenu trop petit. Pascal a obtenu de l'agrandir.

Pascal gagne maintenant 1550 fr. mensuels pour une famille de bientôt 5 personnes. Il est chargé d'école à une classe. Pour gagner plus, il faut qu'il demande son changement et devienne directeur d'une école plus importante.

Marie va donc quitter son village, sa famille et tous les soutiens affectifs et matériels qu'elle pouvait en attendre.

Georgette naît le 8 octobre 1898 et, le 11 novembre, Pascal quitte son poste au village.

A ***Courcelles-lez-Lens***, le salaire de Pascal sera de 1950 fr. . La commune ne compte alors que 1800 habitants mais c'est une direction à 2 classes, ce qui lui donne de l'avancement en vue d'un poste plus intéressant encore par la suite.

C'est une petite cité minière depuis 1869 où l'on a construit en deux temps suffisamment de logements pour les mineurs de l'époque . Deux coups de grisou ont déjà fait 4 et 10 morts en 1885 et 1886 .

Nous ne savons rien de la vie de famille durant cette période. Les enfants grandissent.

Pascal est inspecté 5 fois . Il semble "donner satisfaction" sans plus. En 1901, l'inspecteur déplore : " Les familles ne secondent guère l'instituteur. Les enfants s'absentent souvent et quittent souvent l'école avant 13 ans... " En 1902 : "Je ne puis pas dire que l'école est bonne..." En 1903 : " La tenue de l'école s'améliore... ".

En 1904, c'est le coup de grisou familial : un quatrième enfant s'annonce, ce sera **Charles.**

Pascal est fou furieux.

En 1905, **Georges** est admis à **l'Ecole Normale d'Instituteurs** d'Arras. Il a 16 ans.

Le 8 août 1906, Pascal prend possession de son poste à **l'Ecole de Garçons de *Berck-Ville.***

C'est une école à 5 classes dont il est directeur.

En janvier 1907, son salaire se décompose ainsi :

Traitement fixe:1650 fr.

Indemnité de résidence : 200 fr.

Indemnité de direction : 400 fr

Supplément facultatif voté par la commune : 100 fr

Divers : 575 fr

Pascal assure des cours pour adultes et post-scolaires. Précisions de l'Inspecteur à ce sujet : " Deux cours distincts : l'un pour les marins, l'autre pour les terriens. Ces derniers fréquentent irrégulièrement. Le cours me paraît bien compris".

Pascal " tient compte des recommandations faites lors des dernières conférences... Ensemble bien satisfaisant".

En 1909, une conférence aux instituteurs lui rapporte 125 fr.

Pendant ce temps les enfants grandissent. A plusieurs reprises, Marie pose pour le photographe dans un coin de la cour, assise et entourée des 3 plus jeunes . A leur arrivée à *Berck,* Georges en effet était déjà normalien. Georgette passe le Brevet Elémentaire à *Arras* en 1915 puis le Brevet Supérieur à *Boulogne* en 1917. Quand il est tué à l'ennemi en 1918 à 21 ans, Fernand est " étudiant ". Il se destinait au métier d'ingénieur : une carte postale fièrement adressée de *Saint-Pol* à ses parents le représente avec un groupe, sans doute après un concours, et tous sont armés de grands tés. Charles est encore petit : il fréquente l'école de son père.

Financièrement, il faut compter. Marie attend parfois d'avoir vendu quelques fournitures scolaires pour aller faire les courses du jour. Marie est très économe et, toute sa vie, reprisera et raccommodera.

Néanmoins les enfants font de bonnes études. Ils sont pensionnaires et on ne se contente pas du Cours Complémentaire paternel. Fernand, en 1910, se voit accorder une bourse de 400 fr. pour le collège de Saint-Pol-sur-Ternoise. Georgette aurait pu obtenir une bourse départementale mais elle lui fut refusée parce qu'elle demandait le Collège d'Arras et non celui de Boulogne.

Pascal, par la force des choses, devient un notable et semble y prendre plaisir. Il donne dans la philanthropie avec tous les avantages relationnels qu'elle procure. Il participe à la gestion de l'Asile Maritime, qui accueille les vieux marins, aux côtés de la **Baronne de Rothschild,** du peintre **Tattegrain** et des médecins des hôpitaux. Chaque année, la Baronne offre aux enfants des cadeaux de Noël. Il arrive aussi qu'elle invite à déjeuner toute la famille et que les enfants, entre autres bêtises, se battent à coups d'olives...Mais Marie est fière et n'apprécie pas les mondanités.

Se peut-il que Pascal ait retrouvé à Berck quelque chose de breton qui lui rappelle sa jeunesse, en moins rude et avec, en prime, une forme de reconnaissance sociale à laquelle il n'aurait

pas osé prétendre ?

L'école comporte une classe de Cours Complémentaire mais Pascal la laisse à un adjoint, il enseigne au Cours Moyen.

En 1908, Fernand et Georgette font ensemble leur Communion.

La vie s'écoule loin de la plage, des touristes aisés de l'époque, des chariots de malades tirés par des ânes que l'on croise dans la rue Carnot. *Berck-Ville* a un peu les dimensions d'un village. L'école est située à mi- chemin entre la vieille église et la mairie proche du marché, de l'élégante halle aux poissons aujourd'hui disparue. Marie se lie d'amitié à vie avec la famille d'un entrepreneur de menuiserie proche de l'école.

En 1909, Georges devient à son tour instituteur, à ***Givenchy-en-Gohelle*** puis à ***Berck*** auprès de son père. Il fait aussi deux ans de service militaire. De 1912 à 1920 il restera administrativement titulaire de son poste à Berck

Charles est le plus souvent le seul enfant présent.

Le 4 **mars 1914,** l'Inspecteur multiplie les conseils. On notera celui-ci, plusieurs mois avant la déclaration de guerre: "Il faut apprendre à nos élèves les détails de la figure de la France : il faut qu'on sache que Nancy est sur la ***Meurthe***, Epinal sur la ***Moselle*** et Verdun sur la ***Meuse*** ".

Le même Inspecteur, le 23 avril 1915 établit un " bulletin d'inspection " sur papier libre. Il se contente de recenser les instituteurs présents et de faire le compte des élèves : au Cours Complémentaire 26 élèves sur 28 sont présents mais en Primaire seulement 151 présents sur 241 inscrits.

Observations : " c'est un devoir strict pour tous les instituteurs de ***faire de la guerre*** actuelle un ***centre d'intérêt*** pour l'enseignement tout entier " .

La guerre, c'est d'abord le départ de Georges, mobilisé dès le 3 août 1914. Il ne rentrera, prisonnier en Allemagne pendant plus de trois ans, qu'en juillet 1919.

Pascal est immédiatement réquisitionné comme adjoint du Secrétaire de Mairie. Il poursuit par ailleurs son aide à la Baronne d'autant que, très vite, blessés et réfugiés, de Maubeuge tout d'abord, affluent sur la ville. L'hôpital Rothschild accueille désormais 45 blessés de guerre en plus des enfants malades. Pendant toute la durée du conflit, Berck joue son rôle hospitalier dans tous les sens du terme : familles de réfugiés par centaines, blessés en provenance du Front, malades évacués, orphelinats. Ainsi l'hôpital psychiatrique de Saint-Venant, réservé aux femmes, évacue sur Berck 1200 malades au prix d'un voyage de 4 jours. Elles repartent 5 jours plus tard... Tous les locaux suffisamment vastes sont réquisitionnés, casinos et cinémas compris. La ville comptera jusqu'à 30 000 habitants, le double de sa population habituelle.

On a faim, le pain est rationné et très mauvais, meilleur à Berck-Ville cependant , les prix montent et les profiteurs de guerre s'en donnent à cœur joie.

Le petit séminaire d'Arras est réfugié à l'Ecole Notre-Dame.

Les **Ecoles Normales** de filles et de garçons d'Arras sont, dès 1915, hébergées dans deux

immeubles berckois. Pour les garçons, un bel immeuble encore existant entre la gare devenue aujourd'hui casino et le casino d'alors, le Kursaal Ils sont par ailleurs logés en ville. Pour les filles, la pension "A *la famille* " rue de l'Hôpital (aujourd'hui rue Ménard) .
Les *Normaliens* flânent sur l'esplanade (l'accès à la plage est interdit par les autorités militaires), fréquentent les cafés, arpentent de bout en bout la rue de l'Impératrice, regardent les vitrines de la rue Carnot, se risquent à acheter *Les Fleurs du Mal*... Beaucoup d'entre eux, de la classe 17, seront mobilisés en 1916.
Les *Normaliennes* , mises à part quelques promenades au Bois Magnier, restent confinées au bout de la rue de l'Hôpital .La pension de famille appartenait à mon grand-oncle maternel. Une photo de famille, prise vers 1912 à l'arrière du bâtiment, représente un joyeux départ en voiture à cheval, peut-être un mariage . Des plaques murales précisent que le propriétaire était aussi assureur "A l'Aigle" et qu'il proposait aux touristes la "Location de piano à l'heure" . Heureux temps alors révolus ! L'établissement n'existe plus. Il disparaîtra en 1944.

La famille de Marie se réfugie à Berck : ses parents, ses sœurs, ses cousines.. . Berck devient le second pôle familial, et le restera. Leur village des Flandres, *Montbernanchon,* est au cœur de la tourmente dès 1915 et surtout en avril 1918 pendant la seconde bataille de la Lys. Le centre du village est préservé mais la ligne de front portugaise passe dans les jardins familiaux de l'autre côté du canal.

En avril 1915, un neveu de Pascal, Lucien, est tué à l'ennemi.

En mai 1915, Charles fait sa communion : une photo et une image pieuse en témoignent. De 10 à 15 ans, il aura eu une drôle d'existence. Coupé de ses frères et sœur, confiné dans l'école où il est élève jusqu'en 1920 .

Fernand est " appelé sous les drapeaux " en janvier 1916, tout juste avant que son frère Georges ne soit fait prisonnier le 23 février.

Fernand est ce qu'on appelle un " *bleuet* ". C'est la classe 17 appelée en 16, à 19 ans. Il fera les Flandres, la Belgique, se fera remarquer pour " son courage légendaire " qui lui vaudra la Légion d' Honneur à titre posthume en 1920. En avril 1918, il revient en permission le temps de peindre une aquarelle d'une grande délicatesse et, le 3 juin, il est tué, à 21 ans, dans l'Aisne, au moment où s'amorce le combat décisif avec les chars à l'appui. Pendant de nombreuses années, sa " petite amie ", mariée à un autre, rendra visite à Marie chaque été pour se recueillir à deux devant sa photo toujours fleurie. Quand la nouvelle de sa mort parvient à Berck début juin 1918, Marie, selon sa sœur Berthe, serait morte sans la présence de toute sa famille. Elle n' a pas 40 ans, sa vie est finie.

Les derniers mois de la guerre sont épouvantables pour toute la ville de Berck

Désiré, le père de Marie, meurt à l'école, chez Marie et Pascal, le 4 janvier 1919. Le grand-père et le petit-fils seront inhumés ensemble au Mont, en janvier 1921 seulement.

Pascal, pendant ce temps se démultiplie : il enseigne, dirige l'école, seconde le Secrétaire de Mairie et intensifie son travail auprès de la Baronne. Cette dernière lui exprimera sa reconnaissance en 1927, dans son livre, *Souvenirs de la Grande Guerre* :

" Un instituteur attaché à l' Ecole des Garçons de Berck-Ville remplit dans mon hôpital, sans cesser d'assurer ses obligations professionnelles, les fonctions de secrétaire et d'administrateur pendant toute le durée de la guerre, qui l'éprouva durement par la perte d'un fils chéri. Avec une régularité scrupuleuse, il tint le registre des entrées et des sorties, et assura la conservation du matériel, ainsi que des effets particuliers appartenant aux blessés. Il consigna aussi, dans des notes spéciales, divers incidents dont il fut le témoin. Avec une obligeance dont je tiens à le remercier ici, il a mis à ma disposition ces documents qui constituent une sorte d'historique de mon hôpital pendant la Grande Guerre. Ces notes m'ont été fort utiles pour la rédaction de mes ***Souvenirs.'***

Reconnaissante, la Baronne veut offrir ***à*** Georgette des études de pharmacienne. Marie Refuse.

(Le 18 juillet 1869, Laura Thérèse et James de Rothschild, jeunes mariés, avaient accompagné à Berck l'Impératrice Eugénie et le Prince Impérial pour l'inauguration de l'Hôpital Maritime. Séduits par le site, ils ouvrent à leur tour en mai 1872, l'hôpital Rothschild pour accueillir les petits parisiens "scrofuleux" . Plus de 2000 enfants s'y succéderont avant 1914 pour des séjours plus ou moins longs.

L'hôpital est en bordure de mer, près de l'Hôpital Cazin et, tout proche, pour la famille, d'un grand chalet de bois sculpté, *Les Oyats.* James de Rothschild meurt à Berck en 1881 mais la Baronne poursuivra son œuvre humanitaire : création et extension d'écoles publiques, travail auprès des religieuses à l'Asile Maritime fondé en 1888, dispensaire en annexe de l'hôpital, admirablement secondée en tout par Mlle Hutter. Les enfants Rothschild se plaindront plus tard de ce que leur mère se soit beaucoup plus souciée de ses patients que d 'eux-mêmes.
Le Touquet n'existe pas encore et Berck ouvrira deux casinos aux vacanciers aisés . Des pensions de famille, des petits commerces, merceries surtout pour les travaux d'aiguille, se multiplient en direction des familles qui visitent ou accompagnent les enfants hospitalisés ou pour les malades externés comme la pianiste Clara Haskil . Il est évident qu'au moins l'été la présence des Juifs à Berck s'inscrit à cette époque dans le quotidien d'une station balnéaire en plein développement.

Le Journal des Débats du 6 février 1904 nous apprend que Henri de Rothschild, fils des précédents, " vient d'offrir à la sous-commission des expériences d'aviation de l'Aéro-Club une coupe qui devra être disputée en l'année 1904 à Berck où auront lieu des expériences de vol plané." C'est en effet en mai 1904 que Gabriel Voisin effectuera ses vols précurseurs du haut des dunes.

La Baronne de Rothschild mourra en 1931. Peu après, Berck est le lieu de manifestations antisémites contre les colonies de vacances israelites qui s'y sont établies. L' hôpital et la villa seront détruits par les Allemands en 39-45 et pendant de longues années, si l'on excepte la rue Rothschild et une rue de la Bienfaitrice aujourd'hui disparue, la mémoire berckoise préférera se détourner du sujet. Il y avait bien à la Libération un dossier des affaires Juives en mairie mais il était vide... 100 juifs avaient pourtant été arrêtés,, dès le mois de mai 1940, par un Allemand zélé...)

Georgette, munie du Brevet supérieur, devient **institutrice** dès 1917.

A l'automne 1919, Georges et Georgette enseignent pour quelques mois ensemble aux côtés de leur père. Georges a été démobilisé en juillet après 5 ans de guerre. Il s'est aussitôt marié avec Jeanne, institutrice elle aussi . Il a 30 ans .

Pascal prend sa retraite en 1923, Officier d'Académie depuis 1912, Officier de l'Instruction Publique depuis 1919.
Marie et lui louent alors, dans un quartier de pêcheurs, une belle maison avec un grand jardin où Marie vivra jusqu'à sa mort en 1955. Dans la cour, un grand hangar noir où le propriétaire prépare des harengs saurs. Mer et poisson comme en Bretagne au temps de la libre jeunesse de Pascal.

En 1936, Marie est brutalement veuve. Pascal est enterré civilement " sans fleurs ni couronnes ni discours " précise-t-il dans son testament. Il choisit d'être inhumé auprès de sa mère, dans son village natal du Ponchel, loin de son fils Fernand.

-- Marie, elle aussi, reposera plus tard dans son village natal, auprès de son fils et de ses

parents.--

Elle ne changera rien à l'aménagement de sa maison. Les photos de Pascal resteront en place. Chaque année, elle accueille pour deux jours les petits-neveux de Pascal et leurs enfants. Au 15 août, une fois la moisson terminée à *Maizicourt* et *Gennes-Ivergny,* élégants et distingués, ils enchaînent repas de famille, plage et soirée au Casino. C'est un rituel immuable jusqu'à la mort de Marie.
Redevenue paysanne et vêtue de noir, on ne la distingue pas des matelotes berckoises de son âge et elle se consacre presque exclusivement à son jardin. Elle est toujours belle cependant.
Chaque année à la Toussaint, elle passe une semaine au village auprès de sa sœur Berthe et du cimetière.
A Berck, assurée des visites quotidiennes de son fils Charles , elle réserve ses sorties à sa cousine Isabelle chez qui elle achète son épicerie à des prix exorbitants, par fidélité à la famille et au village. Le frère de cette dernière, **Joseph,** lui rend visite le dimanche après-midi, beau vieillard fringant et décoré, et, dans la cuisine surchauffée, lui toujours appuyé sur la canne qu'il tient entre ses jambes, ils évoquent avec âpreté et virulence les souvenirs de leur enfance commune au village.

Marie meurt le 31 mars 1955.

5 - JOSEPH

Joseph est doublement neveu de Gustave et Sophie. Ses père et mère sont les aînés de ces derniers. Il naît en 1884.

Henri et Adéline, ses parents, se sont mariés relativement tard, à 27 ans, mais Adéline a multiplié les grossesses et Joseph, l'aîné des enfants, verra mourir, entre 1888 et 1893, trois frères et sœur bébés à 2 mois, 2 mois, 6 mois.

Les survivants sont Joseph 1884, Isabelle 1885, Maurice 1887, Gustave 1890.

La famille a sans doute trouvé enviable le sort de Gustave et Sophie et a souhaité, comme à la génération précédente, garder un pied au village et un autre à l'Ecole . Maurice et Gustave- le-jeune seront donc maréchaux-ferrants, commerçants, cultivateurs tandis que leur aîné, qui s'est signalé par ses aptitudes, emprunte la voie "royale" de l' **Ecole Normale d'Arras.**

Joseph entre à l' **Ecole Normale en 1900.**

Son dossier d'admission indique qu'auparavant il a fréquenté l'Ecole Henri Martin de *Liévin* depuis 1898. Il y a obtenu le Brevet Elémentaire en juillet 1900. Il est dit qu'il réside chez son oncle (Gustave) , titulaire-adjoint. " Ses antécédents sont excellents, sa moralité irréprochable. Son caractère est sympathique, ne manquant pas de consistance, expansif ". Quant à la famille de l' *aspirant*, elle est d'une honorabilité incontestée, de bonne santé généralement et sa situation pécuniaire est assez aisée..."

L'imprimé est complété et signé par l'Inspecteur Primaire .

Joseph prend " ... l'engagement devant M. le Recteur de l'Académie de Lille, en cas d'admission dans ladite Ecole, de servir pendant dix ans dans l'Ensseignement Public".

Comme Joseph est mineur, son père " Henri, Louis, Joseph autorise par les présentes son fils à contracter l'engagement. Je m'engage, en outre, à rembourser ses frais d'études et de pension dans le cas où il quitterait volontairement l'Ecole ou en serait exclu pour raisons disciplinaires, comme dans le cas où il renoncerait à ses fonctions dans l'enseignement avant la réalisation de son engagement".

C'est le **premier *Engagement décennal* de la famille** .

La situation pécuniaire des parents figure toujours dans l'engagement : il faut avoir les moyens de rembourser, le cas échéant.

En juillet 1903, quand Joseph a terminé ses trois années d'études, le Directeur de l'Ecole Normale se fait l'interprète du Conseil des Professeurs :

" Il ne manque ni d'intelligence ni de mémoire mais il a assez souvent perdu son temps et il ne s'est pas classé au rang où il aurait pu arriver . Sous le rapport de la conduite, on n'a pas de reproche grave à lui faire ; cependant on est porté à penser qu'il aura besoin d'être placé sous une direction vigilante et ferme".

Aptitude professionnelle : "Il a de l'autorité et apporte dans son service beaucoup de zèle et d'activité ; mais il se montre inégal dans son enseignement, surtout dans les cours inférieurs où il ne réussit pas toujours à se mettre à la portée des élèves."

Le 22 juillet 1903, Joseph adresse cette demande à l'Inspecteur d'Académie :

" J'ai l'honneur de solliciter de votre bienveillance un poste d'instituteur-stagiaire pour le mois d'octobre prochain. Je désire être placé dans une ville où, au service de stagiaire, soit joint une surveillance d'internat. (Saint-Omer, Montreuil, Bapaume, Ardres, Hesdin) .

Je préférerais Saint-Omer afin d'être assez rapproché de mon oncle, instituteur dans les environs. A défaut, je préférerais une des localités dont les noms suivent : Liévin, Noeux, Bully-Grenay, Bruay, Hénin-Liétard, Béthune.

L'élève-maître : Joseph... "

Arrêtons-nous sur le lien très fort qui semble unir Joseph à son oncle Gustave. On peut raisonnablement penser que lui et Sophie sont à l'origine de sa *vocation* d'instituteur . La solidarité joue à plein : pendant deux années scolaires, Joseph a été hébergé chez ses oncle et tante à Liévin. Pourtant, leur fille Alice a une dizaine d'années et Sophie justifie sa demande de mutation par l'exiguïté du logement.

A la lecture des vœux de Joseph trois ans plus tard, on se dit que ses repères sont toujours de ce côté. Bayenghem-les-Eperlecques où vivent maintenant Sophie et Gustave est une commune proche de Saint-Omer effectivement.

Mais c'est à ***Bapaume*** que **Joseph** passe l'année 1903-1904 .

Il est inspecté le 2 mai 1904 :

" C'est un maître intelligent, un **instituteur d'avenir** . Qu'il se méfie toutefois de son inexpérience de la vie et soit prudent en tout."

C'est le directeur qui parle. Quelle faute joseph a-t-il commise ?

Pendant l'année scolaire 1904-1905, Joseph fait un service militaire réduit à un an. Gustave et Pascal en ont été dispensés parce qu'instituteurs. La génération suivante au contraire fera " son service " sans aucun aménagement ni dispense.

Le 9 mai 19O5, cependant, il passe une première fois son CAP . Il est " ajourné ".

" ...pourra bien faire plus tard car il ne manque pas d'intelligence ; mais il a trop présumé de ses ressources et de l'indulgence de la commission. Ses leçons non préparées, insuffisantes, obscures, avec des erreurs, n'ont rien valu. Seule la leçon d'hygiène a été assez bien exposée. "

En fait, Joseph, en congé pour service militaire, a voulu gagner du temps et se présenter à l'examen dans une classe qui n'est pas la sienne, à l'école annexe de l' Ecole Normale d'Arras (ce qui deviendra plus tard Ecole d'Application) . Cette circonstance lui vaut d'être évalué entre autres par le sous-directeur de l' Ecole Normale, assisté d'un inspecteur primaire et d'un instituteur chevronné. La barre était trop haute et l' " **instituteur d'avenir** " a buté sur l'obstacle.

A la rentrée d'octobre 1905, nous le retrouvons à ***Avion*****,** canton de Vimy.

Bien que normalien, il est toujours stagiaire. Il est inspecté le 15 décembre 1905 dans une classe de cours élémentaire 1ère année. 60 élèves présents sur 78 inscrits. " très nombreuses absences dues à des indispositions " dit l'Inspecteur.

" La leçon de sciences sur les combustibles a été bien faite ". Joseph "paraît capable de bien faire. "

Le 11 mai 1906, il est cette fois admis au CAP à l'unanimité. "...il a échoué l'année dernière à l'examen pratique ; il a fait des progrès depuis. Sa classe très nombreuse est bien tenue...Le candidat nous a paru avoir assez d'aptitude. Son directeur rend le meilleur témoignage de son zèle. "

On peut se demander pourquoi ces maîtres, reconnus par la suite comme les meilleurs, sont systématiquement ajournés au moins une fois ; ils ont été sélectionnés par le concours d'entrée à

l'EN, préparés à leur profession, ont été élèves-maîtres puis stagiaires...

De 1904 à 1909, Joseph est passé de 1200 à 1550 fr. tout compris, le salaire brut de 1000 à 1200 sans doute parce que devenu titulaire. Maintenir les maîtres en situation de stagiaires le plus longtemps possible est sans doute un moyen de réaliser des économies. De plus, un stagiaire, par définition, peut être déplacé chaque année, ce qui donne de la " souplesse ". Ce sont des méthodes de management encore à l'oeuvre aujourd'hui.

Le 27 août 1906 , Joseph se marie avec **Eugénie**, institutrice comme lui à ***Avion***, et il est nommé titulaire. C'est à Avion que naîtra, en 1909, leur fille Georgette, dite **Coco.**

En janvier 1909, il est inspecté dans une classe du *cours supérieur*. Son " enseignement est net et précis, un peu trop sec et dogmatique... " C'est " un bon maître actif et dévoué " qui , à la rubrique post-scolaire, toujours importante, indique qu'il assure le prêt des livres à la bibliothèque.

En 1911, toujours à Avion, Joseph est inspecté, sans doute en vue d'une mutation. Il désire un poste le plus vite possible, certainement une direction d'école.

Le rapport souligne son autorité, sa conscience professionnelle.

Le 1er octobre 1912, Joseph est nommé directeur à ***Tortequenne,*** près d'Arras

Le 10 janvier 1913, il est inspecté. Nous apprenons qu'Eugénie s'est mise en congé pour le suivre. Il " désire que sa femme soit nommée dans la même commune en qualité d' institutrice titulaire ".

Il perçoit maintenant un salaire de 1500 fr. auquel s'ajoute une indemnité de direction et cours d'adulte de 50 fr. et 50 fr votés par la Commune. Il assure le Secrétariat de Mairie qui lui rapporte 320 fr. + 70 fr. Cela ne suffit pas pour compenser l'absence du salaire d'Eugénie mais la situation est considérée comme provisoire.

Cette fois, Joseph est confronté aux difficultés d'une *classe unique* de 38 inscrits.

" Encore un peu d 'hésitation dans la direction simultanée de trois cours". "Son enseignement est net mais un peu élevé pour le niveau intellectuel des élèves...il est actif, débrouillard, il amène ses élèves à réfléchir.. Nous pouvons compter sur lui pour remettre cette école sur un bon pied ".

A la rubrique " tenue matérielle de l'école " on note : " classe rendue gaie et avenante -on regrette toujours que les fenêtres ne puissent s'ouvrir ".

Une nouvelle rubrique est apparue depuis peu, c'est celle du *musée scolaire* .

La discipline exercée par Joseph est considérée comme " un peu sèche " .

Le 31 mars 1914, Joseph est à nouveau inspecté. Il demande cette fois un poste à Rang-du-Fliers, commune toute proche de Berck où vivent les parents d'Eugénie. Rang-du-Fliers-Verton, c'est la gare qui dessert Berck.

Il n'y sera jamais nommé. Il aura bien l'occasion de rejoindre toute la famille à Berck mais seulement pour quelques mois après quatre années au Front

Pour l'instant, le maître est " laborieux et débrouillard ". Il "prend de l'autorité dans la commune". .

Au printemps 1919, Joseph est en congé de démobilisation à *Berck*, dans sa belle-famille.

Il s'adresse en ces termes à l'Inspecteur d'Académie :

" Du rapport que je vous adresse ci-joint, il résulte évidemment que la vie scolaire normale ne reprendra pas à *Tortequenne* avant plusieurs années ; en tout cas, la population enfantine de cette commune ne sera plus par la suite suffisamment importante pour nécessiter le rappel à ce poste de l'instituteur et de l'institutrice. C'est pourquoi je vous adresse, dès à présent une demande de changement en mon nom et en celui de ma femme, institutrice à Tortequenne, exerçant actuellement à Berck, Ecole des filles de la Plage.

En attendant que des mutations dans le personnel enseignant du Pas-de-Calais se produisent et vous permettent de nous donner satisfaction, j'accepterais volontiers un poste d'adjoint à Berck si possible. Au mois d'octobre prochain, je désirerais un poste double aux environs de Berck et de préférence à *Groffliers* qui, si mes renseignements sont exacts, deviendra vacant à cette époque.

Au moment où je sollicite de vous cette faveur, je me permets de vous rappeler, M . l'Inspecteur d'Académie, que ma femme est restée à son poste pendant l'Occupation jusqu'au 17 mars 1917 et qu'elle a assuré son service chaque fois que les locaux scolaires étaient disponibles. Elle a, en tout temps, été chargée du ravitaillement de la population. Evacuée en Belgique avec la majeure partie des habitants de Tortequenne. elle a fait classe pendant 3 mois environ au village de Ohey. Bien que très affaiblie par trois ans de privations, elle a sollicité un poste aussitôt son rapatriement. Elle exerce actuellement, sur sa demande, à Berck, où habite sa famille.

Je ne doute pas que son cas soit celui de plusieurs collègues mais je pense qu'il n'en constitue pas moins un titre de plus à l'avancement.

D'autre part, notre petite fille, également rapatriée il y a un an, dont le mauvais état de santé nécessite des soins constants et une nourriture spéciale, s'accommoderait bien difficilement de la vie des régions libérées...

Berck, le 11 avril 1919 "

Rapport établi par Joseph le 12 avril 1919 et adressé à l'Inspecteur d'Académie

" J'ai l'honneur de vous adresser le compte-rendu de la visite que j'ai faite ces jours derniers à mon ancien poste de ***Tortequenne.***

1- *Etat général du village* : Une vingtaine d'habitations sont facilement réparables, le reste est à reconstruire totalement . La partie basse du village est inondée. Sur le plateau, la culture pourrait reprendre immédiatement.

2- *Population de la commune au dernier recensement* : 464 habitants

3- *Nombre de tués*, *disparus*, *morts pendant* la guerre (*civils et militaires*) : 23 habitants

4- *Nombre d'habitants rentrés* à *la date du 5 avril 1919* : 154 habitants dont le Maire (il est impossible d'en abriter plus de 200 même après déblaiement des immeubles incomplètement démolis)

5- *Nombre d'enfants* (*filles et garçons*) *d'âge scolaire rentrés à la date du 5-4-1919* : 9

6- *Etat des locaux scolaires* : L'école des garçons, le logement de l'instituteur et la mairie qui formaient un même bâtiment sont complètement démolis .

L'école des filles, après d'importantes réparations à la toiture, serait utilisable. Une seule pièce du logement de l'institutrice est presque intacte. Tout le reste de l'habitation est à reconstruire .

7- *Matériel scolaire* : il ne reste plus rien du matériel scolaire des deux écoles.

8- *Nombre de baraquements dont dispose la commune* : 0

9- *Ravitaillement* : a) ressources de la commune en animaux domestiques : volailles, etc... : néant

b) le ravitaillement de la population est fait, une fois par semaine, par les soins de la municipalité, à Douai.

10- *Secrétariat de mairie* : il est assuré par un habitant suffisamment au courant des affaires communales.

11- *Observations diverses* : plusieurs familles dont les propriétés sont détruites ou qui n'ont aucun intérêt dans la commune ne réintégreront pas Tortequenne.

L'Inspecteur d'Académie n'a pas dû être convaincu puisque cette lettre du 13 octobre 1919 est datée de *Tortequenne* :

"...Nous avons l'honneur de vous informer que, n'ayant pu obtenir à bref délai, un wagon pour déménager notre mobilier, nous sommes rentrés, à nos frais, en auto-camion, à notre poste, le samedi 11 octobre. Nous avons repris nos fonctions le lundi 13 octobre.

Tortequenne, le 13 octobre 1919 "

Jamais Joseph et Eugénie n'obtiendront un poste à Berck et environs.

Ils font bel et bien leur rentrée à Tortequenne, quel que soit l'état des lieux.

Joseph et Eugénie quitteront définitivement Tortequenne à la rentrée scolaire suivante, en 1920.

Auparavant, le 26 juin 1920, Joseph se manifeste auprès de l'Inspecteur pour réclamer une indemnité annuelle de 100 fr. en vertu de la loi sur les traitements du 6 octobre 1919, art. 8 . Nous apprenons ainsi que le conseil municipal du 23 juillet 1914 avait voté la transformation des écoles en école mixte avec classe enfantine, mesure qui a été mise en place à la rentrée scolaire 1919. Une mesure bienvenue étant donné l'état des locaux scolaires.

Joseph et Eugénie auront donc été titulaires à Tortequenne de 1912 à 1920.

La guerre de Joseph ressemble à beaucoup d'autres, la chance en plus.

Fiche de renseignements établie le 12 avril 1920 :

1- *Le fonctionnaire était-il mobilisable* ? Oui

2- " *a-t-il été mobilisé* ? Oui

3- *Dans quelles formations* ? Mobilisé au 33 ème R.I., passé successivement au 8ème RI, au 9 ème B.C.P. et au 16ème B.C.P.

4- *Durée du séjour au front* : 41 mois 16 jours

5- *Blessures* : néant.

6- *Citations* : 4 …

7- *Grades obtenus* : caporal – sergent – sous-lieutenant – lieutenant -

La guerre de Joseph est représentative de celle des instituteurs – 6000 d'entre eux, je crois, sont morts au front--. Sachant lire, lire une carte, plus aptes au commandement, ils contribuent à fédérer les soldats de tout le territoire qui, au départ, rappelons-le, étaient mobilisés par canton. "Prendre du galon ", c'était malheureusement remplacer ceux qui étaient tombés, changer de régiment aussi.

En septembre 1917, cette lettre des services de l'Académie à Joseph, par l'intermédiaire de son épouse alors à Berck :

" J'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien répondre très exactement au questionnaire ci-dessous que vous me retournerez directement dans le plus bref délai possible .

Au cas où, par suite de promotion de grade ou pour toute autre cause, une modification quelconque était apportée au montant de votre solde ou à celui de vos indemnités militaires pour charges de famille, vous auriez à m'en aviser immédiatement .

Grade : sous-lieutenant

Solde militaire nette par an : 2880 fr.

Nombre total d'enfants : 1

Nombre d'enfants de moins de 16 ans : 1

Total annuel des indemnités militaires pour charges de famille ; néant

Aux armées, le 10 octobre 1917 "

Il semble que l'Inspection Académique ait quitté Arras dévastée pour Boulogne mais l'administration civile et l'intendance suivent...

Joseph sort de cette guerre visiblement invincible. Survivant, il l'a toujours été. Il a échappé à la mortalité infantile, au déterminisme social, et maintenant à quatre années de guerre. Au retour, il compte ceux qui n'ont pas eu sa chance : son beau-frère, le mari d'Isabelle, tué à Craonne ; son frère Gustave mort à 28 ans à l'armée, de la grippe espagnole, le 1er novembre 1918 ; Fernand, le fils de sa cousine Marie tué à 21 ans en juin 1918… et tant d'autres. Pour ce dernier, il a une attention particulière. En effet, il prétend déposer sur sa tombe une plaque avec la traditionnelle palme et quelques vers de Péguy

Heureux ceux qui sont morts pour la terre charnelle …

(Péguy tué après un mois de guerre, dans la Marne, le 5 septembre 1914, la veille du fameux épisode des " taxis ".)

Marie refusa les vers et accepta la palme encore visible aujourd'hui.

La fin des hostilités se traduit pour Joseph par une forme d'hyperactivité et d'autoritarisme même vis-à-vis des autorités académiques...Sa tendresse, son talon d'Achille, c'est Eugénie et Coco : pour elles il est prêt à se contenter d'une école de village à proximité de ses beaux-parents...

Les autorités ne l'entendent pas de cette oreille : son destin l'attend dans le bassin minier.

A la rentrée scolaire 1920-1921, Eugénie et lui sont nommés à ***Quiéry-la-Motte.*** Leur objectif est désormais de vivre dans des zones les moins *dévastées* possibles tout en se rapprochant d'un collège pour leur fille.

A Quiéry-la-Motte, Joseph n'a que 19 élèves. Il assure des cours pour adultes deux fois par semaine du 1er novembre au 15 février . Il est secrétaire de mairie.

Il enseigne dans la mairie même. L'inspecteur précise cependant, le 3 décembre 1920, que le matériel et le mobilier ont été entièrement renouvelés.

Lors de l'inspection suivante, le 25 janvier 1922, il postule : "j'accepterais tout poste d'avancement qui me serait proposé".

Les locaux scolaires sont maintenant entièrement restaurés . Joseph a 29 élèves . Les cours pour adultes continuent : 13 inscrits. Une société d'anciens élèves s'est reformée avec section lyrique et section de tir.

Le 12 mars 1923, Joseph réitère sa demande d'un poste " d'avancement '. L'inspecteur fait un rapport élogieux et conclut en ces termes : " me paraît avoir les aptitudes pour diriger une école plus importante ".

Joseph obtient donc satisfaction et, à la rentrée suivante, nous le retrouvons à ***Houdain*** en charge de 109 élèves répartis sur 3 classes. 40 inscrits au cours d'adultes. Inspecté le 6 décembre 1924, il semble impatient : " Je désire un poste plus important et surtout plus avantageux". Il n'est effectivement plus secrétaire de mairie, ce qui représente une perte sèche. 1 200 fr. perdus comparés au traitement et à l'indemnité de direction qui restent inchangés : 8 200 + 3OO fr.

" Il expose " d'une façon nette, un peu trop en forme de conférence, des choses bien réparties... " Le reste du rapport est élogieux : " Il a de l'autorité, du savoir...la fréquentation est très surveillée...L'enseignement lui-même montre quantité de trouvailles heureuses...En somme, maître riche, actif, intéressant et qui n'est pas encore à sa dernière forme à laquelle il parviendra par son propre effort, mieux que par des directions extérieures".

A la rentrée 1925-26 ,Joseph est directeur à 10 classes dans la cité minière de ***Marles-les-Mines.***

La Compagnie des Mines de Marles a été créée en 1855. En 1904, on y compte déjà 4 000 mineurs de fond... Après la guerre, les besoins en main d' oeuvre sont criants : on intensifie l'immigration polonaise commencée en 1906 . L'école Gambetta, neuve, est au cœur de cités minières, neuves elles aussi. L'ancien chemin de terre qui parcourait les champs est devenu *boulevard* Gambetta. La population, de 1911 à 1926, passe de 2 983 hab. à 13 755 hab.

Joseph, " instituteur d'avenir ", a enfin un poste à la mesure de son talent.

Le 1er juin 1928, l'école compte 437 élèves : l'inspecteur précise : " Français 74, Polonais 363 ".

Les Polonais du bassin houiller pratiquent d'emblée ce qu'on appelle aujourd'hui "communautarisme". Ils arrivent en France avec leurs commerçants, leurs artisans, leurs curés. Ils ont leurs boutiques et leurs églises. Leurs traditions se maintiennent jusqu'à nos jours. Dans des cités comme celles de Marles, il est difficile de parler d'intégration tant les proportions sont inversées. Mais, si les enfants parlent polonais dans leurs familles, ils acceptent très docilement d'apprendre le français en classe. Les Allemands qui les occupaient leur interdisaient de parler polonais dans les rues, ils attendent autre chose du *pays des droits de l'homme* et tout se passe relativement bien à l'âge adulte.

Le Préfet du Pas-de-Calais, en 1929, remarque :
" ils ont des jeux séparés... les récréations ne réunissent pas. Et notre langue elle-même, que les jeunes Polonais apprennent si facilement, est impuissante à opérer un rapprochement."

Ce que confirme la chanteuse franco-polonaise **Lucy Adam,** née en 1930 dans le quartier de Marles qu'on appelait la *petite Pologne* : " La paroisse était polonaise, l'école aussi. Le *sale Polak* de la cour d'école ? Bien sûr que je me souviens encore. En classe, nous étions trois rangées de Polonaises contre une seule de Françaises. Et, à la récréation, pas question de se mélanger. Par la suite, je n'ai plus jamais ressenti cette discrimination. "

Cependant l'intégration s'est opérée avec le temps et les mariages mixtes. Les Polonais ont, naturalisés ou non, pris part à la guerre de 39-45. Beaucoup d'entre eux sont devenus instituteurs et professeurs, sportifs ou hommes politiques.

Il est dit, le 1er juin 1928, que Joseph " suit de près ses maîtres et que son action se sent dans l'école. Ses qualités se répandent. "

L'absentéisme fluctue entre 7 et 13 % ." Tenue excellente des élèves. "

" L'Education Physique est pratiquée *allégrement* par tous, avec la méthode actuelle. Je trouve la trace des directions écrites fournies aux maîtres par le directeur. "

En cours d'Histoire, " les Polonais savent et savent exposer. Le maître songe aux comparaisons nécessaires. Il tient, en interrogation, à mettre en mouvement tous les enfants. "

Globalement, Joseph " a créé ici une école lourde où il y a 363 Polonais pour 74 Français. Le souci du concret, de la présentation directe des objets est très visible et fructueux. Le niveau général s'élèvera. "

" Un seul souci, facile à éviter, demeure pour le Directeur qui l'a immédiatement aperçu à son arrivée : garder l'équilibre, à Marles, entre les ***puissances tutélaires*** de l'école et les ***puissances ouvrières*** élues. Je suis certain qu'il saura garder l'attitude nécessaire."

Henri Leveau, 1882-1945, est délégué syndical CGT de 1919 à 1938. Il sera élu maire de Marles avec toute la liste socialiste en 1929 et le restera jusqu'à sa mort en 1945, sauf quand il sera révoqué par Vichy. Telles sont donc les ***puissances ouvrières.***

Qui sont les ***puissances tutélaires*** ? Rappelons que Pascal, à Courcelles-lez-Lens, recevait déjà personnellement une subvention de la compagnie des Mines. Au chapitre ressources diverses, Joseph perçoit 3 000 fr. en sus des 16 000 fr de traitement fixe...., supplément obtenu de la Compagnie des Mines pour lui et ses adjoints dès 1927.

En 1931, une " visite rapide " révèle que " l'école, lourde, est bien en mains. L'action du directeur saute aux yeux."

Le 2 mars 1935, nous apprenons que Joseph perçoit, comme les mineurs, une allocation en nature de charbon et de bois.

Autre cadeau, ce jour-là, l'Inspecteur est accompagné de **l'Inspecteur Général** qui fait un rapport :

" ..s'occupe activement de son école, il fournit même à ce sujet un travail considérable et donne de précieuses directions pédagogiques à ses collaborateurs. Il s'est attaché en particulier à l'enseignement du Français par l'emploi de la **méthode directe utilisée dans les établissements du Second Degré pour l'enseignement des langues vivantes.** L'an dernier, il a étudié de façon très méthodique la construction de la phrase au cours élémentaire. Cette année, il s'est attaché à celle du paragraphe au cours moyen. Sa méthode consiste à partir soit d'une phrase-type soit d'un paragraphe-type puis, dans un texte lu, à les étudier au double point de vue de la structure et de l'expression puis à les faire imiter, d'abord sous forme d'un exercice fait en commun, ensuite sous forme d'un devoir d'application écrit, selon les indications du maître. Les résultats obtenus sont très intéressants."

Le 22 mars 1935, Joseph reçoit du Ministère le courrier suivant :

" A la suite de sa visite dans votre école, M. Bruneau, Inspecteur Général, m'en a signalé la parfaite tenue et la bonne organisation pédagogique.

Il m'a fait connaître en outre vos intéressantes directions relat*ives à l'enseignement du Français, basées sur l'emploi de la méthode directe utilisée dans l'enseigne*ment *des langues vivantes.*

Je suis heureux de vous adresser mes vives félicitations.

Pour le Ministre et par autorisation,

Le Directeur de l'Enseignement Primaire "

En fin de carrière, Joseph croule sous les honneurs : *Mention Honorable* en 1923, *Médaille de Bronze*, *Médaille d'Argent*, *Officier d'Académie*, *Officier de l'Instruction Publique*, *Légion d'Honneur* à titre militaire en 1927...

Sur le plan de la vie privée, les choses suivent leur cours . Sa fille unique **Coco** a terminé ses études en 1928 au Collège d'Arras ; elle devient **institutrice** et se marie à Berck en 1932. Elle aura un fils en 1937.

Comme Gustave, Joseph ne prend jamais de congés de maladie. Ses seules autorisations d'absence concernent des deuils. En 1936-37, une vague de décès s'abat sur la famille. En octobre 1936, Pascal, l'époux de sa cousine Marie – en janvier 1937 sa tante Zénobie, la mère de cette dernière -- en avril 1937 Gabrielle, sa couine germaine, sœur de Marie.
Mais le plus terrible est advenu à la fin des vacances, le 26 septembre 1936. **Henri**, son neveu, fils de son frère Maurice et de sa cousine Berthe meurt subitement à 24 ans. Depuis le 29 avril 1935, il était son adjoint à l'école de Marles. Henri était passé par l'Ecole Normale, un nouveau passage de relais s'était opéré d'oncle à neveu, comme autrefois de Gustave à Joseph

Dans les jours qui suivent, pour la rentrée, il doit faire, à l'administration, en tant que directeur, la demande d'un remplaçant pour Henri, décédé.

L'année scolaire 1936-37, assombrie de bout en bout par ces deuils, est la dernière année d'exercice, pour Eugénie comme pour lui.

Ils prennent leur retraite à **Berck** et achètent une très belle "maison de maître " très bien située. Nous sommes en septembre 1937. Des portes-fenêtres ouvrent sur une terrasse et un grand jardin. Je n'y suis jamais entrée que de nuit et par la cuisine. Dans la grande salle, une vaste cheminée et, de part et d'autre, deux grands chiens de faïence noirs et blancs avec des chaînes véritables autour du cou ...

Deux ans plus tard, c'est la guerre. On peut imaginer leur angoisse au souvenir toujours présent de la précédente : quatre années de tranchées pour lui, quatre années d'occupation, d'évacuation avec sa petite fille pour elle. Tout ressurgit, vingt ans plus tard, qui avait été temporairement masqué par l'activité et la réussite professionnelle.

En mai **1940**, les Allemands arrivent à Berck.

Joseph s'assure les services d'un marin- pêcheur pour emmener en Angleterre toute la famille, plus Marie sa cousine seule à Berck-- dont le fils Charles est mobilisé, bientôt prisonnier— ainsi que sa sœur Isabelle --dont le fils Henri sera tué près de Dunkerque quelques jours plus tard, le 3 juin-- sa nièce Marcelle.

Les passagers sont à bord depuis quelques heures mais la fille du marin a fait un mauvais rêve prémonitoire . La traversée est annulée.

(Marie avant son départ avait confié la maison à son voisinage .... L'exécution a été rapide. Son chien a été pendu, les poules et lapins dispersés.)

En septembre 1944, le frère de Joseph, Maurice, est pris comme otage et fusillé par les Allemands avec 7 autres hommes du village . Berthe, sa cousine et belle-soeur, qui a déjà perdu son unique enfant Henri, est maintenant veuve. Il ne reste plus alors au village dans les maisons familiales autrefois si vivantes que deux femmes : Berthe, en deuil de son fils et de son mari-cousin , et Raymonde, sa nièce, 19 ans, qui a perdu sa mère Gabrielle en 1937 et dont le père, Luis est -- le sait-elle ? -- à Buchenwald pour faits de Résistance. Fernande, 22 ans, sœur de Raymonde, vit plus ou moins dans la clandestinité.

Joseph fera en sorte que Berthe, veuve, reste l'unique propriétaire de sa petite maison et des champs au bord du canal auxquels il aurait pu prétendre pour une part après la mort de son frère Maurice.

Il sera désormais le soutien et conseiller des veuves de la famille qui, toutes trois, ne se remettront jamais de la mort d'un fils : sa sœur Isabelle, sa cousine Marie, Berthe, sa cousine et belle-soeur.

Les traumatismes des deux guerres ont certainement conduits ces deux êtres courageux et dynamiques, Joseph et Eugénie, à surprotéger leur fille et leur petit-fils.

La si belle maison et son grand jardin seront défigurés par la construction d'une maison et d'un garage pour Coco et sa famille qui vont vivre ainsi dans l'ombre tutélaire des parents.

Joseph sort le dimanche après-midi, canne à la main, rosette à la boutonnière . Il rend visite à Marie et à sa soeur Isabelle.-- Eugénie, elle, semble statufiée.

Le 25 décembre **1953**, Marie déjeune en famille. On vient la chercher de toute urgence : Joseph a " fait une attaque ". Il meurt le lendemain, à 69 ans .

6 - EUGENIE

Eugénie, Célénie, Léonie, est née le 28 juin 1885 à **Arras** d'une **famille berckoise,** avec un patronyme qui " sonne " exclusivement berckois... Son père, Benjamin, est employé des chemins de fer, ce qui l'a conduit à Arras. Mais le grand-père, Héliodore, était cordier, profession liée à la pêche d'échouage .
Elle est fille unique et ses parents sont âgés à sa naissance. Son père a 35 ans, sa mère, Elisa, 38...

Elle étudie jusqu'au Brevet Elémentaire à l' **Ecole Campan de Lens.**

Elle entrera dans l'enseignement par la " petite porte " après avoir sollicité un poste de stagiaire le 28 juin 1902, jour de ses dix-sept ans.
Elle a donc droit au formulaire de renseignements en vigueur depuis plus de 20 ans .

Conduite et moralité : irréprochables

Tenue : très bonne

Lieu et date d'obtention du Brevet : Arras, juin 1902

Aptitude générale à l'enseignement : bien

Peut-elle enseigner le dessin ? : oui

Aux deux questions " *est-elle recommandable à un titre quelconque* ? " et " *conviendrait-elle pour une école urbaine* ? ", la réponse est : " jeune fille de bonne famille " !

Observations : " ...est d'une intelligence moyenne mais elle a de l'amour-propre et de la bonne volonté. Elle peut réussir. "

Le 7 novembre 1902, Eugénie est nommée à l'Ecole Maternelle ***d'Avion.***

Elle est inspectée le 25 avril 1903 :

" … débute dans l'enseignement : c'est dire que son éducation professionnelle est toute à faire. Elle a le vif désir de bien faire, courageuse, aime beaucoup les enfants, aussi sommes-nous persuadés qu'elle arrivera à de bons résultats.

Elle est très exacte à son service, très obligeante, d'un caractère ouvert et d'une excellente conduite."

Observations de l'inspecteur primaire : " Il n'y a pas de tables dans cette classe mais de simples petits bancs. Les enfants restent assis longtemps. J'ai entendu chanter, j'ai vu agiter des bras et des mains mais rien de tout cela ne s'adresse à l'intelligence : on ne cultive que la faculté d'imitation, c'est insuffisant ."

Le 26 septembre 1904, Eugénie est nommée à l'Ecole de Filles d'Avion. Toujours stagiaire, elle ne sera titularisée qu'en 1910.

Elle est inspectée, au Cours Elémentaire 1ère année, le 17 février 1906. Le jugement est sévère : " On a encore besoin d'apprendre." " La lecture collective comme on la fait ne peut rien apprendre et, comme elle est confuse, la maîtresse ne peut rien suivre ni se rendre compte de rien... On n'a pas tenu le cahier de roulement depuis trois jours ; c'est une lacune regrettable. "

Eugénie a 75 inscrits, 50 présents

Le 21 février 1906, elle échoue au C.A.P.

Le 27 août 1906, elle épouse **Joseph,** instituteur comme elle à Avion. Elle a 21 ans, lui 22.

Le 26 janvier 1907, elle est inspectée au Cours Préparatoire. L'inspecteur est féroce : " dans sa leçon, elle a oublié la tâche qu'elle s'était fixée elle-même : faire parler les enfants. Cela a été aussi une leçon de choses sans choses, ni images : on aurait pu choisir un autre sujet, mieux approprié au cours préparatoire, qu'on aurait pu rendre concret et qui aurait permis aux enfants de dire quelque chose." Effectif : 83 inscrits, 28 présents.

Le 17 octobre 1908, c'est, toujours au Cours Préparatoire, 88 inscrits et 78 présents.

L'inspecteur reproche à Eugénie un manque de méthode, "trop de mécanisme dans la tenue de la classe ", "chants de sortie peu appropriés à une classe de filles ", " Elle ne se rend pas assez compte de la raison d'être ni de la valeur des exercices qu'elle fait faire ", " trop de routine. "

Le 22 mai 1909, c'est la naissance de Georgette dite **Coco.**

Le 15 avril 1910, Eugénie obtient son **C.A.P.**

Là encore, les commentaires ne sont pas tendres : " Elle parle un langage très accessible aux enfants mais elle manque d ' idées générales et de culture... "

" La maîtresse a une classe très lourde : 76 présents ; elle n'arrive pas à obtenir une discipline suffisante. Malgré sa bonne volonté, elle est un peu débordée par son auditoire."

Elle enseigne désormais, depuis octobre 1909, à l'Ecole des Garçons, en cours préparatoire.

Le même inspecteur qu'auparavant, fier sans doute de l'avoir formée, se montre satisfait le 25 novembre 1911 : " classe vivante. La maîtresse a de l'entrain. Les élèves font des progrès. Depuis l'examen du C.A.P., a réalisé des améliorations sensibles. Dans ses méthodes, dans son enseignement, il est essentiel qu'elle ne néglige pas sa culture personnelle."

Cette année-là : 50 inscrits seulement, 35 présents le jour de l'inspection.

A l'issue de l'inspection, elle exprime le désir d' " être placée en commune " : *en commune* ou *en campagne,* c'est en effet un passage obligé pour faire carrière à l'école primaire, surtout pour un " instituteur d'avenir " comme Joseph. Il faut d'abord être " chargé d'école " pour devenir ensuite directeur à plusieurs classes. Financièrement, nous l'avons vu pour Pascal, c'est beaucoup plus avantageux avec souvent un secrétariat de mairie.

Joseph est nommé en 1912 à *Tortequenne*, 460 hab, petite commune entre Arras et Douai. Eugénie sera donc obligée de prendre un congé d'un an, pour l'année scolaire 1912-1913 afin de " suivre son mari ".

En 1913-1914 Eugénie enseigne à nouveau, à **Tortequenne.**

Elle est inspectée le 31 mars 1914.

Elle n'est chargée cette fois que de 19 élèves en classe unique, des filles.

L'effectif en post-scolaire et cours d'adulte et la fréquentation de la bibliothèque se sont accrus.

" Les élèves sont un peu en retard, particulièrement dans le cours inférieur . Progrès lents et cependant l'effectif n'est pas considérable, c'est que la fréquentation est mauvaise. Réponses faibles en général. Au cours moyen, les résultats sont meilleurs. La classe est très inégale ; elle a besoin d'être dirigée d'une façon plus ferme, plus active, plus vivante. "

Pauvre Eugénie ! On peut imaginer que ce passage " en campagne " n'est pas tout à fait de son goût, Elle qui est née à Arras et cataloguée comme institutrice *urbaine* !

La guerre est proche et Joseph, âgé de 30 ans, partira très vite pour 41 mois et 26 jours de front.

Eugénie, seule au village avec sa fille de 5 ans, va vivre sa guerre à elle.

Tableau de l'Occupation telle qu'Eugénie et Coco l'ont vécue à Tortequenne. C'est en fait un ensemble de réponses à un questionnaire de l'Académie . Les réponses ont été collectées et synthétisées par Joseph le 26 mai 1920 .

I- L'OCCUPATION ALLEMANDE

Q- *A quelle date les Allemands ont-ils pris possession du village ?*

R- Le 1er octobre 1914

Q- *La prise de possession s'est-elle effectuée à la suite d'escarmouches, à la suite de combats sanglants ou sans coup férir ?*

R- Les uhlans et lanciers sont entrés dans le village vers 8 h. du soir, sans coup férir, L'artillerie et l'infanterie ont suivi. L'Occupation a commencé.

Q- *Quelle a été l'attitude de l'autorité militaire à l'égard de la population ? 1° pendant les premiers jours ? -2° dans la suite de l'Occupation ?*

R- Les premiers occupants faisant partie des troupes actives ont pillé le village et ont fait preuve de brutalité. Par la suite, l'Occupation a été faite par des troupes de réserve ou des services d'intendance ou de santé. Tout en faisant peser durement leur domination sur la population, ces troupes n'ont pas commis trop d'exactions.

Q- *Pouvez-vous rapporter quelques propos authentiques tenus par des officiers ou des soldats et qui soient caractéristiques de leur état d'esprit ou de l'opinion publique en Allemagne ?*

R- Dès le début de l'Occupation et pendant tout le temps qu'elle a duré, officiers et soldats annonçaient de nombreuses victoires plus ou moins imaginaires ; Expressions connues : Lille, kapout – Arras, kapout – Paris, Kapout, etc...etc.. .Les cloches sonnaient à toute volée au moindre événement heureux.

Q- *Pouvez-vous citer quelques ordres ou prescriptions émanant de l'autorité ennemie où se manifestait plus spécialement son système de "guerre aux civils" ? Si possible, joindre quelques spécimens d'affiches apposées par les soins ou les ordres de l'ennemi ou quelque document authentique digne d'intérêt.*

R- Réglementation de la circulation, du stationnement, de l'éclairage- réquisitions des produits, de la main d'oeuvre etc...

Ci-joints :

- Proclamation générale de la 6ème armée, -Proclamation de la Kommandantur -Copie d'un ordre de punition -Comment certains allemands traduisent le français

II- **DES RAPPORTS DE L'AUTORITE ENNEMIE AVEC LA POPULATION SCOLAIRE**

Q- *Les établissements d'instruction ont-ils été ouverts pendant toute la durée de l'Occupation ? Ou momentanément fermés ? Ou ont-ils été fermés pendant toute la durée de la guerre ?*

R- L'institutrice (Eugénie) a assuré les services scolaires dans le local de l'école des filles, pendant presque toute la durée de l'Occupation. A certaines occasions, lors de forts passages de troupes d'infanterie, l'établissement a cependant été occupé (pendant 2 mois environ au total.)

Q- *Quelles ont été les prescriptions particulières édictées par les Allemands à l'égard des établissements d'instruction ? Prière de joindre des documents à l'appui.*

R- Néant

Q- *Le commandant de la place s'est-il immiscé dans les services d'enseignement ?*

R- Non

Q-*Des officiers délégués ou inspecteurs allemands ont-ils émis la prétention de contrôler l'enseignement ? Ont-ils pénétré dans l'école ? Ont-ils interrogé les élèves ? Pouvez-vous citer à cette occasion des réponses d'élèves méritant d'être mentionnées ?*

R- Un secrétaire de Kommandantur s'est présenté un jour à l'école porteur de friandises et de jouets. Il a offert 10 marks à l'élève qui lui chanterait un chant allemand. Le petit Ledent Marcel, 9 ans ½, s'est levé et ayant répondu d'un air narquois qu'il en connaissait un, il entonna la Marseillaise que toute la classe chanta en choeur . Le secrétaire s'en alla sans rien distribuer.

Q- *Les élèves des établissements ont-ils été contraints à quelques travaux manuels ? Quelle a été l'attitude des élèves en ces circonstances ? Particularités, réponses, reflexions dignes de remarques.*

R- Non

Q- *Quelle a été en général l'attitude des soldats* à *l'égard des enfants* ? *L'attitude des* enfants *à* l'*égard des troupes* ?

R- Les Allemands faisaient de fréquentes distributions aux enfants : boissons, aliments, friandises, jouets.

Terrifiés au début, les enfants en étaient arrivés à ne plus craindre l'ennemi et c'était à celui qui imaginerait quelque bon tour à jouer aux occupants. C'est ainsi que sur le registre des amendes, on

trouve presque journellement la phrase suivante : a démoli les arrangements militaires (lire W.C.) et a sali les chambres de ….(noms du local appartenant à un officier ou sous-officier) en y déposant ses …

Q- *Le séjour des troupes allemandes a-t-il influé en quelque mesure sur le parler local ? Quelques mots allemands plus ou moins déformés y ont-ils pénétré et paraissent-ils devoir persister ? (Donner une liste de ces mots et leur sens.)*

R- Non, aucun mot allemand, même déformé, n'est jamais plus prononcé.

Les archives du village de Tortequenne ont brûlé dans la mairie bombardée. Il reste cependant quelques consignes et documents en provenance des Allemands. L'ordre, la propreté, le rationnement, le contingentement sont la règle : balayeuses réquisitionnées chaque matin dans les rues, corvées, ramassage des orties par les enfants pour fabriquer du tissu, réquisition du lait que seuls les enfants sont autorisés à consommer, comptage et recomptage des animaux...

Les rues ont été débaptisées et portent les noms de généraux allemands. Le courrier ne parvient aux habitants qu'à cette nouvelle adresse.

Les troupes qui séjournent à Tortequenne sont en repos ou hospitalisées. L'école de garçons est transformée en petit hôpital, la croix en témoigne encore sur le mur après destruction.

Tortequesne est à quelques kilomètres de la ligne Hindenburg sur laquelle les Allemands se sont repliés après leur échec sur la Somme en 1916. Plusieurs milliers de Britanniques se regroupent secrètement dans les sous-sols d'Arras et attaquent au bout d'une semaine le **16 Avril 1917.** La **Bataille d'Arras** durera un mois. La ville d'Arras, déjà bombardée en 1915, consent à un nouveau sacrifice en vue d'une Libération prochaine. Vimy est à 18 km de Tortequenne. Les Allemands, pour se protéger, vont inonder la moitié du village mais, préventivement, ils ont la bonté d'en évacuer la population...

Le **17 avril 1917,** il neige...Il reste à Tortequenne 285 habitants (sur 464) qui vont prendre la route à pied pour rejoindre la gare de Cantin. Ils emportent un tout petit bagage et de maigres provisions ; ce sont des vieillards, des femmes, des enfants. Il leur faudra deux jours pour parcourir les 10 km qui les séparent de la gare. Embarqués dans des wagons à bestiaux, ils seront acheminés vers la province de **Namur** en **Belgique** francophone.

Eugénie et Coco sont accueillies dans la commune de **Ohey.** Très vite Eugénie prend en charge les enfants. Elle exerce son métier et perçoit donc un salaire. Par contre, beaucoup d'autres évacués sont sans ressources et les Belges voient bientôt d'un mauvais œil ces "étrangers" à qui l'on accorde des subsides alors qu'eux-mêmes subissent des privations.

Les Allemands, inquiets de ces tensions, réévacuent donc les évacués, à travers toute l'Allemagne jusqu'en Suisse, à **Lausanne.** Ils sont alors pris en charge par la Croix-Rouge qui les conduit, en longeant le Lac Léman, jusqu'à **Evian.** C'est là qu'un monument a été érigé en souvenir de cet exode forcé qui concernait au total 2 500 personnes du Pas-de-Calais.

Eugénie et Coco arrivent à Evian par le 133 ème convoi le 12 juillet au soir. Elles sont officiellement " orientées et hébergées " au 2, rue Sainte-Marie à **Berck,** chez les parents d'Eugénie où elles sont reconnues comme " rapatriées " le 14 juillet 1917.

Le 9 octobre 1917, Eugénie adresse ce courrier à l'Inspecteur d'Académie replié sur Boulogne-sur-mer.

" J'ai l'honneur de vous faire connaître que, depuis le 3 octobre, je suis en fonction à Paris-Plage (**Le Touquet**), Ecole des filles, et je n'ai pu trouver un logement. Les frais d'hôtel sont très coûteux.

Il y a un logement de collègue libre à l'école maternelle. Je viens vous prier, Monsieur l'inspecteur d'Académie de me dire si je puis l'occuper.

La municipalité n'y voit pas d'inconvénient.

Dans l'espoir..."

Réponse :" le logement est promis à une institutrice déléguée à l'école maternelle qui est mère de deux enfants. Si une chambre se trouvait disponible dans les locaux d'une des écoles de Paris-Plage, je ne verrais pas d'inconvénient à ce que vous l'occupiez. .. "

Le 17 décembre 1917, Eugénie est déléguée à **Berck-Plage** d'où elle ne bougera plus jusqu'en octobre 1919.

Elle y est inspectée le 21 janvier 1918 : l'administration fonctionne...

Le 22 janvier 1919, elle obtient, pour soigner sa mère gravement malade, un congé de deux semaines, à ses frais sans doute. Il est prévu qu'elle soit remplacée par une élève-maître de l'Ecole Normale repliée à Berck...

Après un congé de démobilisation, Joseph, de retour sain et sauf, est délégué dans une école de Berck à compter du 11 avril 1919.

La vie reprend son cours.

Le courage et l'énergie que déploie Eugénie pendant les années de guerre semblent sans limites. Elle aura enseigné pendant toute la durée du conflit, seule avec sa fille et, où que ce soit, dans des conditions acrobatiques, toujours avec le souci de leur survie et du ravitaillement, avec, en toile de fond, comme pour toutes les épouses du pays, l'angoisse de savoir son mari au Front.

En octobre 1919, la famille réintègre ***Tortequenne*** avec un " déménagement " qui n'en est pas un puisque tous leurs biens ont disparu ainsi que leur logement sous les bombardements alliés du printemps 1917.

Pas plus que Joseph, moins encore sans doute, elle ne souhaitait retourner à Tortequenne dévasté et plein de mauvais souvenirs. Pendant toute la durée de l'Occupation, de 1914 à avril 1917, elle a pris en charge toute la population scolaire, a sans doute assuré une partie du secrétariat de mairie, transmis les ordres des autorités d'occupation, géré le ravitaillement. On peut imaginer que face à une population humiliée et affamée, ces deux dernières fonctions aient pu susciter des tensions et des inimitiés sur lesquelles elle aurait souhaité tourner la page.

Le changement pour ***Quiéry-la-Motte*****,** après l'échec d'une demande pour Berck, correspond, dit-elle, au désir d'être dans une zone " moins dévastée ".

A Quiéry-la-Motte, elle est directrice à deux classes avec un total de 39 élèves. Elle assure des cours pour adultes et la consultation de nourrissons bi-mensuelle.

Les locaux sont réparés et le matériel d'enseignement neuf.

L'inspection du 3 décembre 1920 est minutieuse. Eugénie a toujours le même profil. Si on la juge " dévouée, consciencieuse, dotée d'une autorité incontestée ", matière par matière ses faiblesses sont répertoriées, particulièrement en histoire : " faute de suivre le programme et d'en bien interpréter l'esprit, les notions données dépassent l'entendement des élèves de cours élémentaire."

La notation est désormais apparente : Eugénie obtient un 14.

Elle passera à 15 le 23 janvier 1922.

C'est d'abord l'éloge des locaux " complètement restaurés, lessivés et blanchis tous les ans. "

Cette fois Eugénie " est une maîtresse très dévouée qui prépare bien sa classe tant sur les tableaux noirs que sur des carnets spéciaux très suggestifs... " C'est le même inspecteur que précédemment et cette fois tout semble parfait. Recommandation : " Parler moins fort ".

A la rubrique " Désirs de l'institutrice ", Eugénie précise :" Je désire être placée à proximité d'une ville en vue de pouvoir faire continuer les études de ma fille." En effet Coco a 13 ans .

Le 12 mars 1923, l'école est devenue mixte. La bibliothèque est en voie de réorganisation et comporte 92 volumes et publications.

C'est le public scolaire qui, cette fois n'est pas du goût de l'inspecteur. " La classe, composée d'élèves peu nombreux, trop âgés ou trop jeunes, n'est plus aussi intéressante qu'autrefois. " C'est un nouvel inspecteur qui parle. " La leçon de sciences faite en ma présence a été concrète et bien présentée : nul doute qu'avec des élèves mieux doués sous le rapport intellectuel elle ait laissé des traces durables dans leur esprit." Il est question non de leçon mais de causeries d'histoire et de géographie ... " On fera bien de montrer plus de sévérité dans la répression des fautes d'étourderie dont quelques enfants émaillent leurs copies. " ! Eugénie retombe à 14.

Elle souhaite " être nommée adjointe à son mari dans le cas où il deviendrait titulaire d'une école à plusieurs classes ".

C'est à ***Houdain*****,** le 6 décembre 1924, qu'Eugénie subit l'inspection suivante.Elle enseigne en cours élémentaire à 34 élèves. " Les enfants point contraints ne sont pas toujours strictement attentifs mais les leçons les ramènent." Eugénie "est une bonne maîtresse peut-être un peu maman mais qui travaille de façon séduisante, avec intelligence et profit ". Note : 15

Le 27 novembre 1923, Eugénie a fait une " demande de majoration de services" pour "séjour en zone dévastée ".

1er poste occupé en zone dévastée : Tortequenne

Date de réinstallation à ce poste : 1er octobre 1919

Date de cessation de fonctions à ce poste : 1er octobre 1920

Causes du départ : changement de résidence dans la zone dévastée

2ème poste occupé en zone dévastée : Quiéry-la-Motte

Date d'installation à ce poste : 1er octobre 1920

Date de cessation des fonctions à ce poste : 1er octobre 1923

Causes du départ : demande de changement pour la zone non dévastée

Après un calcul savant, toutes ces années en zone dévastée valent à Eugénie un supplément d'ancienneté de 8 mois.

Le 13 avril 1920, Eugénie avait déjà répondu à un questionnaire

La fonctionnaire était-elle en poste au 1er octobre 1914 ? - oui

A-t-elle assuré son service pendant le temps d'Occupation ? - oui ; elle a assuré le service des deux écoles.

Date d'évacuation : 17 avril 1917

Lieu d'évacuation : Ohey, province de Namur (Belgique)

A-t-elle assuré son service en Belgique ? - oui, pendant 3 mois

Date de rapatriement : 14 juillet 1917

Date de reprise des fonctions en France libre ? octobre 1917

Nous ignorons quel avantage cette " guerre des femmes " a pu valoir par la suite à Eugénie.

1925, **c'est l'embellie.**.. Eugénie et Joseph sont nommés à ***Marles-les-Mines.*** Elle est son adjointe à l'Ecole de Garçons. La page de la guerre est tournée. Coco a 16 ans, elle termine ses études au collège d'Arras.

Il n'est plus question de zone plus ou moins dévastée, de reconstruction plus ou moins rapide. A Marles, l'école est neuve, le logement est neuf, même la rue est neuve.

Les élèves sont neufs aussi : dans leur très grande majorité ils ignorent tout de la langue française.

J'ai toujours entendu dire qu'Eugénie " vidait sa cuisine pour apprendre le français aux petits Polonais ". J'ignorais alors qu'elle avait été elle-même institutrice et elle était tellement effacée que je l'imaginais secondant seulement son mari.

Le rapport d'inspection du 20 avril 1926, en cours préparatoire, mérite à cet égard d'être cité in extenso.

« 79 inscrits Polonais

12 inscrits Français

79 présents

" Depuis la rentrée de Pâques, elle a 29 Polonais nouveaux qui n'entendent pas un mot de Français.

Education physique : Je trouve la maîtresse commençant une évolution (chants et mouvements) avec les anciens et les nouveaux Polonais. Cela prend tournure ; compliments.

Organisation pédagogique : 2 sections , les arrivants, les inscrits d'octobre. 12 élèves ont quitté la classe, sachant lire. Il y a ici des difficultés particulières,sans cela je dirais (et je le dis pour l'avenir) essayer des résultats uniformes pour se débarrasser à Pâques des arrivants d'Octobre Et n'avoir qu'une division.

Exercices écrits : cahiers anciens assez réussis, pas mal suivis par la maîtresse.

Leçons entendues : Lecture par le procédé phonomimique. Les exercices de langage sont bien compris et vivants. Un gros matériel de calcul, de travail manuel, de représentations concrètes (vocabulaire) a été constitué. C'est bien.

Conseils et conclusions : elle parle fort, fort. Gare l'usure! Elle travaille, se dépense, est très active et sa lourde classe de Polonais (à peine arrivés) prend tournure. Plusieurs parlent de façon aimable. "

Inspection suivante le 1er juin 1928, toujours en cours préparatoire :

" Inscrits : 12 Français- 70 Polonais

présents : 74

Education physique : Régulièrement pratiquée

Evolutions avec chants, heureusement pratiquées, gaîment présentées.

Devoirs : Bien préparés. Bien suivis.

Lecture : procédés phonomimiques et La Martinière. Bons résultats. Accent et articulation corrects. Ton naturel.

Exercices de langage : Bien. On a fourni un bagage important. L'interrogation est de forme variée. Tous les objets sont présents pour la leçon.

Un gros matériel a été créé pour l'enseignement : langage, calcul, lecture.

Récitation : Ton heureux chez les Polonais.

Appréciation générale : La maîtresse est tout élan : mimique, mouvement.

Elle ne coupe pas un cheveu en quatre. Elle marche, elle se dépense et ses enfants la suivent.

Bons résultats, courage plein de bonne humeur. "

En 1931, Eugénie reçoit la *Médaille de Bronze* et la *Mention Honorable.*

Inspection du 23 mai 1931 , toujours en cours préparatoire :

"Local : Propre. Orné. Garni à foison d'objets qui servent à l'enseignement par les yeux, à l'enseignement de la langue.

La maîtresse, que je connais bien, toute en mouvement, en activité débordante, qui ne mesure pas ses forces ; des enfants du même genre, point seulement tendus vers la maîtresse mais prêts à être près d'elle d'un bond, au moindre signe.

Elle fait bien dans cette classe où elle ne songe pas à se ménager. "

Cette année-là encore : 89 inscrits, 73 présents.

10 Français, 79 Polonais

Eugénie a 46 ans.

Sa fille **Coco** est devenue elle-même **institutrice.** Dans un an, en 1932, elle se mariera.

Eugénie et Joseph, c'est l'archétype du couple d'enseignants, que l'enseignement a géographiquement et professionnellement rapprochés, conformément d'ailleurs aux vœux de l'administration. Plus qu'aucun autre couple de la famille, ils ont eu à remplir une mission à laquelle rien ne les avait préparés : enseigner le français aux étrangers. Sans doute leurs soirées étaient-elles consacrées à la recherche et à la mise en commun de trouvailles pédagogiques. Les rapports de cet inspecteur enthousiaste nous donnent la certitude qu'ils trouvaient leur bonheur dans ce compagnonnage.

Eugénie reste néanmoins attachée à ses origines berckoises. Le hasard a fait que Pascal et Eugénie, l'un par sa nomination, l'autre par ses attaches familiales, ont attiré à **Berck** les deux branches de la famille. La ville et la plage avaient d'ailleurs vocation à accueillir la population des Mines et du Béthunois, soit comme réfugiés, soit plus tard comme baigneurs à l'instigation des Houillères. Du Mont à Berck, c'est toute l'histoire tourmentée de la famille comme celle du Pas-de-Calais.

A la mort de Joseph en 1953, Eugénie confie à Marie que, chaque soir de leur vie commune, ils se sont endormis main dans la main.

Elle survivra 12 ans à Joseph et mourra à 80 ans en 1965, « entourée de ses enfants ».

7 - HENRI

Quand meurt Henri, le grand-père d'Henri, en 1909, se pose un problème patrimonial voire dynastique. Rappelons que, des trois frères, Gustave est devenu enseignant tandis que ses deux aînés, Désiré et Henri reprenaient le commerce familial et la forge et les cultures.

Désiré avait bien un fils, Jules, mais, bien que maréchal-ferrant, il avait préféré exercer ses talents dans l'armée, chez les Dragons. Il est marié et vit au loin dans des villes de garnison . Restent les trois filles. Marie est mariée depuis bien longtemps mais **Berthe** n'a que 20 ans et Gabrielle est plus jeune encore.

Henri a une fille et trois garçons. Joseph est instituteur et marié. Restent Isabelle et ses deux autres frères, **Maurice** et Gustave.

Qui a eu l'idée, pour ne pas avoir à partager des biens inextricables, de marier Berthe, 20 ans à son cousin Maurice, 22 ans, alors qu'ils ont été élevés ensemble comme frère et sœur ?

On marie donc Berthe et Maurice en 1911 et Henri naît en 1912.

La vie de Berthe et de Maurice n'est qu'une somme de tragédies, au nombre desquelles la

mort de leur fils unique Henri à l'âge de 24 ans.

Henri naît le 2 janvier 1912. Quand son père est mobilisé, en 1914, il est néanmoins bien entouré : sa mère Berthe, sa tante Gabrielle, ses grand-mères Adéline et Zénobie, son grand-père Désiré. Il connaîtra l'exode à Berck quand , au Mont, la ligne de front passera dans le jardin.

Son père **Maurice** avait déjà fait deux ans de service militaire. Il est mobilisé le 3 août 1914 dans l' ' artillerie lourde " comme conducteur-canonnier vu son métier de maréchal-ferrannt . Nous le retrouvons dans l'Armée d'Orient, un itinéraire ponctué par des hospitalisations : Monastir en Serbie, actuelle Bitola en actuelle Macédoine, (il y est soigné pour paludisme) ; Salonique, Avignon. Il reviendra en permission, en 1917 au moins, pour 20 jours de convalescence. C'est le destin de beaucoup de jeunes ruraux que la guerre met en contact avec des contrées lointaines. C'est l'histoire du *Capitaine Conan* à ceci près que Maurice est démobilisé le 28 mars 1919 sans avoir à combattre aux côtés des armées " blanches " contre les bolcheviks. Pour Maurice, l'absurde voudra qu'après un tel périple, il meure à **Saint-Venant,** le 5 septembre 1944, de mort violente mais à 7 km de chez lui, **fusillé comme otage** avec 7 hommes de son voisinage immédiat ... Son village du Mont avait été libéré la veille...

Titulaire du Brevet Elémentaire, **Henri** est admis à **l'Ecole Normale** en octobre 1930. Il y fait une scolarité moyenne et en sort en 1933, 34 ème sur 71, avec le Brevet Supérieur.

Il est ensuite stagiaire à ***Auchy-les-Mines*** puis à ***Houdain*** où il obtient son Certificat d'Aptitude Pédagogique avant de faire un an de service militaire, à Verdun, à compter du mois d'avril 1934.

Le 1er mars 1935, Henri écrit à l'Inspecteur d'Académie : " je serais particulièrement heureux d'être nommé à l'école Gambetta, de ***Marles-les-Mines*****,** que dirige mon oncle et où l'emploi d'un militaire partant sera vacant à cette date...".

Le 27 avril 1935, il a obtenu satisfaction.

Lettre de Joseph à l'Inspecteur d'Académie le 26 septembre 1936 :

" Comme suite à ma lettre du 25 courant, j'ai l'honneur de vous adresser ci-joint un bulletin de décès au nom de Mr … Henri, instituteur-adjoint à l'école que je dirige et vous prie de vouloir bien pourvoir à son remplacement pour la rentrée prochaine."

Henri avait 24 ans. Nous ne connaîtrons jamais les causes de sa mort. Il avait, sans encombres, passé les visites médicales pour l'Ecole Normale et l'Armée.

La famille a toujours imputé cette mort prématurée à la consanguinité.

8 - GEORGES

Georges est né le 11 juillet 1889 à ***Douarnenez*** (Finistère) un an après le mariage de ses parents, Donadieu et Pascal. Il échappe à toutes les épidémies qui sévissaient à Douarnenez ces années-là, petite vérole comprise.

Le retour vers le Pas-de-Calais en 1990, c'est le premier bouleversement parmi tant d'autres. Des déménagements : **Saint-Venant, Montbernanchon** , **Courcelles-lez-Lens.** Des frères, une sœur : Fernand et Georgette puis Charles, le petit dernier, alors que lui-même a déjà 15 ans.

La violence suprême est cependant la maladie, l'agonie, la mort de sa mère. Il la gardera enfouie, sans jamais en parler, avec, pour toutes traces, trois photos. Si, à l'âge mûr, il manifestait à Marie une profonde affection et un total respect, nous ne savons rien de l'agressivité qu'il a pu lui témoigner quand elle est venue soudainement occuper la place de sa mère et emplir son espace de petits frères et sœur.

Or il semble bien que Georges, dans sa jeunesse, ait été un révolté et un écorché vif, un adolescent difficile, peut-être protégé par son père qui voyait en lui le souvenir d'un mariage plus facile dont il avait la nostalgie.

Tandis que sa famille vit à Courcelles-les-Lens, il est absent et pensionnaire, d'abord pendant 3 ans à l'Ecole Primaire Supérieure *d'Hénin-Liétard*, puis à l' Ecole Normale *d'Arras* de 1905 à 1908. Le Journal Officiel fait bien état d'une admission à l' Ecole Nationale Professionnelle d'Armentières mais la famille n'a pas donné suite, peut-être pour raisons financières.

Lorsqu'il postule pour l' **Ecole Normale en 1905**, son dossier est très positif :

honorabilité de la famille : au-dessus du soupçon

état de santé : très bon

situation pécuniaire : des ressources provenant de la mère du candidat- le père instituteur est greffier de mairie- modeste aisance .

On souligne l'immaturité de Georges : " encore un peu enfant mais cela lui passera très vite " - " aime assez l'étude et beaucoup les enfants "

"intelligent, une mémoire assez heureuse " - " ce jeune est intelligent mais son travail s'est un peu ressenti de son caractère enfantin mais il devient sérieux et donnera satisfaction à ses supérieurs . Il peut être dans le 2ème tiers et, s'il travaille, il arrivera certainement dans le 1er tiers de sa promotion et sans grand effort."

C'est à travers Georges que nous découvrons le mieux les conditions de vie et d'études d'un jeune homme, entre 1905 et 1908, à l' **Ecole Normale.**

Curieusement, nous est parvenu son dossier de santé : 4 fois par an, une visite médicale établit son poids, sa taille, son périmètre thoracique ; nous apprenons qu'il a souffert de diverses grippes, otite, trachéite, constipation et diarrhée...

Lorsqu'il établit le bilan final à la sortie de l'Ecole Normale, le Directeur, se faisant l'interprète du Conseil des professeurs, est d'une sévérité, d'une méchanceté inouïes :

" Enfant vicieux (Georges a 19 ans.) Mauvais esprit sur qui l'on n'a pas de prise. Au besoin menteur et hypocrite, mais plein au fond de révolte et de haine. Mûr pour le syndicalisme.

Intelligence assez facile mais mobile et répugnant à l'effort. Son cas n'est peut-être que pathologique.

Aptitude professionnelle : lourd et froid. Leçons fumeuses, sans méthode. Pourtant de l'autorité et, par courts instants, de l'initiative.

Demande à être envoyé à Berck, chez son père ; son père le demande aussi. Tout considéré, c'est là qu'il sera le moins nuisible et risquera le moins d'avoir des affaires. Avis nettement favorable."

Pourtant, **en 1965**, à 76 ans, Georges nous donne une tout autre image de son séjour à Arras. Il répond à **l'enquête** effectuée auprès des très anciens comme lui par l'Amicale des Anciens Elèves..

Nombre d'élèves : 30 par promotion-moins d'élèves en 1906-1907 du fait de la " loi de deux ans ".

(En effet le service militaire des instituteurs varie suivant les époques. Gustave et Pascal en ont été complètement dispensés. Joseph a été dispensé d'une année et n'effectuera que 12 mois. Avec Georges, c'est la fin des dispenses et il effectuera 24 mois pleins. Il semble donc qu'avec la nouvelle loi, certains font leur service avant l'année professionnelle ..)

Cette génération est privée de Préparation Militaire (alors que Gustave et Pascal étaient tenus de l'assurer sans avoir eux-mêmes connu le Service Militaire)

Les diplômes : le Brevet Supérieur en fin de 2ème année. A l'issue de la 3ème année, le Certificat de Fin d'Etudes sert d'écrit au Certificat d'Aptitude Pédagogique.

La discipline : de 1905 à 1907 le port de l'uniforme est obligatoire et il est interdit de fumer. En 1908, seul le port de la casquette est obligatoire et le tabac est autorisé.

La nourriture : bonne, surtout si l'on compare avec certaine Ecole Primaire Supérieure (Hénin-Liétard)

Sports : jeux de balle dans les intervalles de cours, foot-ball certains jeudis après-midi.

Loisirs : étude de l' esperanto avec un professeur de sciences, promenades pour herboriser.

Voyage de fin d'études : environ une semaine à Londres avec visite de l'Exposition Internationale, plusieurs monuments, une soirée dans un théâtre populaire, le tout sous la conduite de l'économe et d'un professeur.

Echos de l'extérieur : les lois de séparation de l'Eglise et de l'Etat (c'est l'époque des inventaires des biens de l'Eglise et quelques pamphlets circulent) --- quêtes pour la catastrophe de Courrières--- loi de deux ans (certains s'engagent) --- Tour de France cycliste (une nouveauté) avec signatures et ravitaillement porte de Baudimont.

Georges se souvient de son passage à l'Ecole Normale comme d'un moment heureux et plutôt enrichissant...

Pour sa première année d'enseignement, il est envoyé non à Berck mais à ***Givenchy-en-Gohelle.***

Il y est inspecté le 22 janvier 1909 :

" ...Le maître peut réussir. Il lui manque de l'expérience mais il comprend assez bien la nature des enfants. Il peut bien faire. J'ai espoir dans sa bonne volonté. "

En février-mars 1909, Georges est au cœur d'un épisode courtelinesque :

Compagnie du
Chemin de fer
du Nord

Copie d'un rapport de
la gare de Noeux-le-Mines

J'ai l'honneur de vous rendre compte qu'un voyageur, descendu du 2021 du 14 courant à 10h30 du soir, s'est présenté à la porte de sortie et a déclaré au surveillant avoir égaré son billet qu'il avait pris à Arras. Ce voyageur avait l'air pressé et croyait pouvoir sortir de la gare mais nous l'avons retenu et fait entrer au bureau où il nous a avoué avoir pris un billet à Mont St Eloi pour Vimy et nous a aussitôt fait voir le billet 3ème classe ½ place n°10 de Mont ST Eloi à Vimy, en disant qu'il ferait une réclamation parce que le train n'avait pas fait arrêt à Vimy. Il s'est ensuite offert à payer le parcours ½ place de Vimy à Noeux.

Comme ce voyageur avait cherché à ne pas payer le prix du parcours de Vimy à Noeux, soit place entière 1fr 15, nous n'avons rien perçu. Nous lui avons fait remarquer que son intention était bien de venir à Noeux puisqu'il n'avait descendu ni à Lens ni à Bully-Grenay.

Je vous adresse le billet ½ place n°10 du Mont St Eloi à Vimy et le bon de ½ place dont le voyageur était porteur au nom de Georges..., instituteur à Givenchy-en-Gohelle.

L'Inspecteur Principal du Chemin de Fer du Nord à Monsieur l'Inspecteur d'Académie

Arras, le 20 février 1909

Monsieur l'Inspecteur

J'ai l'honneur de remettre ci-joint la copie d'un rapport de notre Chef de gare de Noeux concernant M. Georges..., instituteur à Givenchy-en-Gohelle, qui a voyagé sans billet sur le parcours de Vimy à Noeux le 14 courant.

Bien que la tentation de frauder paraisse évidente, nous sommes disposés, pour cette fois, à ne pas faire dresser procès-verbal en raison de sa qualité d'instituteur mais je vous serai reconnaissant de vouloir bien lui adresser, pour l'avenir, toutes recommandations utiles et l'inviter en même temps à payer le prix de sa place entière, en 3ème classe, soit 1fr 15, à la gare de Noeux que j'avise du versement à effectuer.

Veuillez agréer, Monsieur l'Inspecteur l'expression de mes sentiments distingués.

Lettre de Georges à l'Inspecteur d'Académie

Le 6 mars 19009

Monsieur l'Inspecteur,

Ainsi que vous me l'avez demandé lors de ma visite jeudi dernier, je viens vous donner les détails de l'affaire de chemin de fer qui m'est arrivée.

Le 14 février avait lieu à Acq une fête donnée par les anciens élèves et les membres de la Société de Tir ; j'y fus invité et j'y suis allé.

Comme la fête se termina vers 7 h. ½ je repartis à 8 h. pour prendre à la gare du Mont St Eloi le train de 8 h. 49. je demandai au Chef de gare mon ticket pour Vimy ; il me le donna sans me dire que le train ne s'y arrêtait pas. A Arras, je négligeai de demander des renseignements à ce sujet. Comme j'avais quelques compagnons de voyage, nous causâmes et c'est ainsi que j'ai laissé passer la gare de Lens. Enfin un voyageur du même compartiment descendit et c'est alors que je pensai à descendre. Je demandai où j'étais : Noeux...Je me dirige vers la sortie. Devant moi passe une demoiselle connue des employés sans doute car elle passa sans donner de billet, disant qu'elle l'avait perdu. Puis vint un jeune homme qui adressa au receveur de tickets le même refrain, seulement, il dut passer au bureau. Mon tour arrivé, je cherchai mon billet et je le donnai en disant qu'il n'allait que jusque Vimy. Je passai aussi au bureau. Le voyageur qui était passé avant moi paya son dû .. ,

(la suite ne nous est pas parvenue,,,)

Des administrations efficaces et un Georges, à 20 ans, toujours aux prises avec l'autorité...

Un réseau ferroviaire très dense dans le Pas-de-Calais de cette époque... A faire pâlir d'envie notre génération !

Pendant l''année scolaire suivante, 1909-1910, conformément à ses vœux, Georges est stagiaire à ***Berck*** et adjoint de son père.

Le 23 juillet, il échoue au C.A.P. Il y sera admis le 11 mars 1911 pendant son service militaire.

Georges effectue son service militaire à **Lille**, au **16 ème Bataillon** de **Chasseurs** à **pied.** Rappelons qu'un bataillon ne compte que 1 000 hommes soit le tiers d'un régiment. Ce bataillon est un corps d'élite. Nous avons vu que Georges pratiquait le tir (comme Fernand d'ailleurs qui, selon sa fiche de renseignements avait participé à des concours de tir et de gymnastique. Pour l'époque, ce sont des sportifs...)

Incorporé le 5 septembre 1910, il est caporal le 5 février 1911 et sergent le 25 septembre.

Il est, à l'issue du service militaire, en octobre 1912, nommé et titularisé à ***Berck*** selon son souhait, adjoint de son père, et vit en famille.

A la déclaration de **guerre**, Georges a 25 ans. Il est appelé le 1er août , " arrivé au corps et parti aux armées " le 3 août.

Le 16 ème bataillon de chasseurs à pied est célèbre et il est facile de retracer son parcours. C'est le bataillon des " diables bleus ". Créé en 1854, il s'est illustré en Crimée, Syrie, Algérie face à Abd-

el-Kader et pendant la guerre de 70.

Le Bois des Caures, près de **Verdun,** est l'épisode le plus meurtrier et donc le plus glorieux de son histoire. A sa tête, le **Colonel Driant** qui y trouvera la mort à plus de 60 ans. C'est un personnage sulfureux, encensé par Barrès et proche de Déroulède.. Saint-Cyrien, il avait quitté l'armée en 1906 après "l'affaire des Fiches" . Il était devenu député de Nancy et écrivain, une sorte de Jules Verne des armées.Sous le pseudonyme de **Capitaine Danrit,** il est l'auteur de *La Guerre de demain*, *L'Invasion noire*, *L'Invasion jaune*, *Au-dessus du continent noir*... Il reprend du service en 1914 à 59 ans et, comme à d'autres députés-soldats, on croit lui fournir une "planque" dans un secteur calme, Verdun. Il est, lui, certain d'occuper un lieu stratégique.

Le bataillon, fondu dans le 56ème pour ceux qui ont effectué leur service au 16ème comme Georges, a reçu le baptême du feu le 6 août 14 près de Labry en Meurthe et Moselle : 80 morts. Ensuite c'est la bataille de la Marne. D'octobre à décembre c'est la course à la mer et la bataille de l'Yser. Le 30 octobre, le bataillon affronte les Allemands à la baïonnette et s'empare de Ramscappelle près de Nieuport soutenu par des tirailleurs Algériens et des Belges. De janvier à août 1915, c'est le début de la guerre de tranchées en Argonne. Sur la " tranchée de Douai " du 25 au 30 septembre 1915, le bataillon est décimé : il ne reste que 150 hommes. Après un passage en Champagne, c'est le Bois des Caures et Verdun.

Au **Bois des Caures**, les 56ème et 59ème bataillons sont le premier rempart contre l'ennemi, à 14 km de Verdun. Joffre croit à une manœuvre de diversion. Driant est certain que ses troupes ne tiendront pas et demande des renforts qu'il n'obtient pas. Il écrit une très belle lettre à sa femme, la fille du général Boulanger, et confie son alliance à un subalterne afin qu'elle lui soit remise après sa mort.

L'attaque allemande, le **21 février 1916,** est d'une extrême violence avec en particulier l'emploi de lance-flammes. Les Allemands ont pour projet d'atteindre Verdun "en marchant sur les cadavres ", Seuls 25% des effectifs survivent. Des renforts arrivent enfin, des tranchées sont reprises. Georges est fait prisonnier le troisième jour, le 23 février, après la mort de Driant. Des 56ème et 59ème bataillons de Chasseurs, **1200** hommes, ils ne sont plus finalement que **110** et beaucoup de ces rescapés seront prisonniers comme lui .

Georges est sergent depuis sa mobilisation en août 14 et le restera pendant ses 18 mois au front. Un sergent est à la tête d'une demi-section soit 32 hommes. On peut penser raisonnablement, à la lumière des éléments dont nous disposons quant à sa personnalité, que Georges a fait le choix de protéger ses hommes et n'a pas souscrit aux impératifs de gloire militaire.

Au Bois des Caures, on cite encore aujourd'hui certains sergents qui ont perdu la vie avec héroïsme à la tête de leurs hommes. Si l'on compare " sa " guerre avec celle de Joseph qui, simple soldat, termine lieutenant avec citations, blessures, légion d'honneur, avec celle de Fernand, surtout, arrivé au front sans aucune expérience et qui, devenu lieutenant, accumule en deux ans citations, décorations et légion d'honneur à titre posthume, on ne peut s'empêcher de penser que Georges a pris le parti de la discrétion . Il a des convictions pacifistes et internationalistes, il est du parti de Jaurès assassiné. Driant réunissait, au-delà de son indéniable courage, tous les travers susceptibles de réveiller en lui le rebelle . Driant haïssait les Allemands, les Anglais, les " races inférieures ", les francs-maçons,... les *instituteurs laïques* . En 1930, quand murmurent à nouveau des bruits de guerre, Georges participe à une souscription du journal *Le Populaire* allant dans le sens du pacifisme. L'idéal du Colonel Driant ne sera jamais le sien.

Driant est encore aujourd'hui l'objet d'un véritable culte. Sa légende débute avec sa mort à laquelle personne ne veut croire dans un premier temps. Le Pape s'en inquiète. C'est finalement la

mère d'un soldat allemand qui fournira à sa veuve les preuves de son décès et de son inhumation provisoire. L'épisode du Bois des Caures, c'est Pétain qui en fait le récit. Pétain qui arrive à Verdun trois jours après, le 25 février 1916.

Georges sera donc prisonnier du 23 février 1916 au 13 janvier 1919.

Les conditions d'internement au camp de **Darmstadt** sont très dures. Il connaît la faim et le froid. Seuls les colis expédiés par les familles permettent aux internés de tenir.

Il semble que pour lui, cependant, la douleur morale et un sentiment de culpabilité qui le poursuivra toute sa vie prédominent.

L'épisode du Bois des Caures a un grand retentissement dans la presse. Les Normaliens d'Arras repliés à Berck glorifient le 16 ème, des gars du Nord comme eux . Le pire, quand on a connu le Bois des Caures, c'est peut-être d'en être revenu, surtout quand votre jeune frère, à qui l'on attribuera la Légion d'Honneur du fait sa " bravoure légendaire ", ne revient pas.

Au moment où Georges est fait prisonnier et donc mis relativement à l'abri, Fernand est mobilisé à 19 ans et, pour son aîné, ce sont probablement deux années d'angoisse et de malaise qui commencent jusqu'à l'annonce fatale de sa mort le 3 juin 1918. Georges va connaître, tout au long de la vie qui lui reste, la douleur d'être le survivant. De juin 1918 au 21 juillet 1919 où il" rentrera dans ses foyers ", tout lui semble sans doute préférable à la nécessité d'affronter le regard de son père et surtout de Marie.

Le 27 septembre 1919, deux mois après son rapatriement, Georges épouse Jeanne à Campigneules-les-Petites. Nous ignorons où vit ensuite le couple qui, pendant une année scolaire encore, enseignera à ***Berck.***

Marie n'assiste pas au mariage : elle sera incapable de participer à toute réjouissance pendant de longues années. Pour l'heure, le " corps " de Fernand ne lui a pas encore été rendu. Il ne sera inhumé qu'en janvier 1921.

Jeanne, la mariée, très belle, est en blanc. Il a 30 ans, elle 21. Elle sera son refuge, sereine et pleine d'humour, après sept années " sous les drapeaux ". Il va chercher la paix dans le petit village de ***Saulchoy*** où il restera jusqu'à la retraite, de 1920 à 1943.

Un poste double "en campagne", c'est encore le rêve des instituteurs de cette époque, des instituteurs toujours proches, par leurs attaches familiales, de la vie rustique. L'Ecole Normale, d'ailleurs, continuera longtemps à dispenser un enseignement agricole .

Saulchoy, est-ce un choix délibéré de Georges ? Ou est-ce le hasard des nominations qui l'a conduit sur les pas de ses deux parents ?

Sait-il que son ancêtre Charles de Ponthieu (1510-1576) était Maître des Eaux et Forêts du Ponthieu ? Que le père de ce dernier, Aléaume de Ponthieu (1477-1533) était Seigneur d'Argoules, Maintenay et *Saulchoy* ?

Tout au long du Val d' Authie, les noms de villages ponctuent les itinéraires de ses deux familles, paternelle et maternelle. Des cousins, des oncles et tantes peut-être encore, au Ponchel, à Saint-Acheul, à Gennes-Ivergny, à Montigny-les-Jongleurs...C'est la plus jolie campagne qui soit, avec des moulins, des arbres le long du petit fleuve, des abbayes , des châteaux. C'est l'Angleterre de Constable.

Instituteur et Secrétaire de Mairie pendant plus de vingt ans à Saulchoy, il va renouer avec toutes les traditions familiales : la ruralité, un rôle à jouer auprès de la population, une paix entre deux guerres .

Georges et Jeanne quittent Berck pour Saulchoy début novembre 1920.

Dès 1921, Georges est Secrétaire de Mairie. En 1924, pour un traitement de 7 400 francs, il perçoit ainsi un supplément de 1 000 francs ou plus.

Saulchoy esr une commune très rurale de 291 habitants à cette époque, 328 en 1946.

Le 16 mai 1927, le salaire de Georges se décompose ainsi :

- traitement fixe : 11 000 fr.
- indemnité de direction : 300 fr ;
- secrétariat de mairie : 2 000 fr.
- cours d'adultes : 100 fr.

Georges et Jeanne occupent le logement de fonction.

Le même imprimé d'inspection s'assure bien que Georges fait partie de la Société de Secours Mutuel, de l'Orphelinat départemental, de l'Orphelinat national.

C'est l'époque où le périscolaire et le postscolaire se développent. Bibliothèque, Musée scolaire, probablement jardinage (l'inspecteur note :" un grand jardin ") et herbier . Georges donne à plein dans toutes ces activités. Il assure des cours pour adultes. En 1928, la Coopérative scolaire fait l'acquisition d'un projecteur de cinéma. (Peut-être pour concurrencer l'Abbaye de Valloires toute proche où l'abbé Papillon s'est mis à parcourir la campagne avec un projecteur… !)

Il se fait également remarquer par une conférence sur le fumier :" l'exposé du maître est coupé de nombreuses questions auxquelles les élèves répondent avec assez d'entrain "

Le 28 juin 1928, au " Congrès National de la Mutualité, de la Coopération et du crédit Agicole" Georges est le délégué de la ***Mutuelle Bétail*** de Saulchoy.

La même année, il est **Officier du Mérite Agricole.**

Georges est chasseur, ce qui doit favoriser son intégration dans la population. A sa mort en 1936 c'est à lui que son père Pascal léguera par testament son fusil, ses outils. Tous deux étaient ainsi restés fidèles à leurs origines rurales.

Les inspecteurs mettent au crédit de Georges son implication dans la vie de la commune :
" donne satisfaction aux familles et il est la cheville ouvrière de nombreuses associations locales ; je lui demande toutefois de mettre au point l'organisation pédagogique de sa classe." 1927

Un autre inspecteur, en décembre 1928 : "...s'intéresse aux œuvres post-scolaires qui sont prospères à Saulchoy. "

Le 18 juin 1929 " … se dévoue aux œuvres post-scolaires. L'école possède un cinéma : huit séances cinématographiques ont eu lieu cet hiver et ont réuni une centaine d'auditeurs (sic). Les cours d'adultes ont eu lieu le mardi et le vendredi. On y a fait de l'enseignement général et agricole. "

" Des occupations extérieures, le secrétariat de mairie en particulier, font que Georges... néglige un peu sa classe en janvier. Mais il est inadmissible qu'il en soit ainsi." Le couperet tombe le 22 janvier 1932.

On ne peut s'empêcher d'évoquer, à la lecture de ces rapports, la pédagogie Freinet ou, du moins l'image que nous en donne le film de Jean-Paul Le Chanois de 1949 *L'Ecole buissonnière*. Le héros du film, instituteur blessé de guerre, débute en 1920 dans une petite ville de Provence...

Georges a toujours eu un problème avec l'autorité. 7 années dans l'armée ont dû exacerber cette tendance. Il est dit à plusieurs reprises qu' " il aime les enfants ". Il les veut libres. Il respecte

scrupuleusement la demi-journée d'éducation physique et s'autorise probablement des sorties pédagogiques dans la nature.

Les élèves sont peu nombreux pour l'époque (29 garçons) . La discipline est souple.

A plusieurs reprises, l'inspecteur signale que les élèves arrivent en retard " On commence la classe en retard . C'est là une mauvaise habitude à laquelle il faut renoncer. Des élèves arrivent encore à 9 heures : exiger plus d'exactitude." Novembre 1932 : Georges enseigne depuis 23 ans.

En 1925, l'inspecteur signale : " des mains sales " ...

Sur le plan administratif, Georges ne coche pas non plus toutes les cases : en 1927, " organisation pédagogique passable. Vous avez arrêté la suite des leçons, faites plus encore et établissez la répartition mensuelle des programmes . Préparez sérieusement votre classe par écrit ; je regrette que votre carnet de préparation soit arrêté au 11 mai courant (nous sommes le 16) "

Le 18 juin 1929 :" Habituez vos élèves à plus d'exactitude pour l'entrée en classe. Ayez plus d'ordre sur votre bureau. Débarrassez la classe de tout ce qui n'est pas indispensable à l'enseignement (vieux cadre, vieux tableau). Indiquez chaque mois au registre d'appel le pourcentage de fréquentation. Registre matricule à mettre à jour. "

" Soyez plus respectueux des Programmes Officiels." 1931

" Cahiers assez bien tenus. Il serait bon de les voir plus régulièrement." janvier1932

novembre 1932 " Je constate avec plaisir que Georges.. . prépare maintenant sa classe avec beaucoup de soin... Visiblement, il s'est appliqué à tenir compte des observations qui lui ont été faites antérieurement. "

mars 1936 " me paraît assurer sa lourde tâche de son mieux. Je lui demande de bien assurer la progression des efforts du C.E. au C.M. Et de montrer de l'énergie pour obtenir une bonne tenue des exercices écrits".

Le dernier rapport date du 24 janvier 1939. Soudain tout est rentré dans l'ordre et c'est un nouvel inspecteur qui conclut : " excellent ordre - enfants propres - registres bien tenus - discipline douce et très bien établie ".

Georges et Jeanne vivent et travaillent désormais dans une **nouvelle école** construite de 1932 à 1934 : " bâtiments parfaits - école très bien entretenue avec ses annexes (ruches et verger) "

La devise de la nouvelle mairie-école, probablement choisie par Georges, éveille, encore aujourd'hui, la curiosité. VOLONTE PROBITE DEVOIR BONTE J'ai imaginé que, meurtri par la guerre, Georges était en rupture avec la République (jusqu'à quel point en plein cœur des années trente ?) et puis j'ai découvert que ces 4 mots figurent aussi sur le monument érigé en 1934 à Aurillac en hommage au président Paul Doumer assassiné en 1932 . La coïncidence des dates nous incite au rapprochement.

En janvier 1939, Georges est donc

un " Maître très consciencieux, très près de ses élèves dont il obtient beaucoup de travail. Il s'est constitué une masse de documents illustrés fort bien venus. (tel tableau *Connais-tu mon beau village* ? " est très agréable.) "

Du point de vue de l'Inspection, la carrière de Georges prend fin ce jour-là sur cette paisible vision. Peut-être lui-même est-il apaisé à la veille d'une nouvelle guerre.

La vie n'a jamais épargné Georges. Il n'a pas eu d'enfant : est-ce délibéré ou la santé de Jeanne, diabétique, les en a-telle empêchés ? Un jour, j'ignore à quelle époque, il est responsable d'un accident mortel : une vieille femme sourde qui traversait la rue. Pendant de nombreuses années Georges et Jeanne n'auront plus de voiture.

Georges prend sa retraite en **mars 1943**. On la lui refuse dans un premier temps mais il négocie âprement en tirant argument de ses années de guerre.

Sans doute la guerre et la présence allemande dans le village l'affectent-elles particulièrement.Il est Secrétaire de Mairie. Quels sont ses rapports avec le Maire dans le contexte de l'Occupation ? Comme en 14, la question du ravitaillement est sensible, celle d'un éventuel marché noir aussi. Retrouver les Allemands chez soi après une autre guerre et un internement de trois années, c'est trop pour le caractère hypersensible et rebelle de Georges.

En mars 1943, Georges fait domicilier sa pension de retraite à *Campigneules-les-Petites.* Mais Jeanne a 9 ans de moins que lui. Il n'est pas question qu'elle s'arrête. C'est finalement elle qui assure la direction à sa place. Ils continuent à occuper le logement de fonction à Saulchoy où ils accueillent en janvier 1944 la famille réfugiée de Berck. Les bombardements ne tombent cependant pas très loin qui visent les rampes de lancement de V1 cachées dans la campagne.

Une lettre assez mystérieuse adressée à sa sœur Georgette, peut-être codée, nous est parvenue. Ont-ils fait ensemble un peu de "renseignement" ou au contraire l'incite-t-il à la prudence ?

Si, nous le verrons bientôt, Georgette a su se faire reconnaître comme Résistante, Georges n'a jamais fait état d'aucune activité de ce genre. Par contre, il a été contraint (était-ce le cas pour tous les fonctionnaires ?) de montrer patte blanche à deux reprises :

19 décembre 1940, sur papier libre et manuscrit

Je soussigné Georges..., instituteur à Saulchoy, déclare, sous la foi du serment
- que je suis Français
- que mon père était de nationalité française.

4 ***octobre 1941***, imprimé du Secrétariat Général de l'Instruction Publique

- Je soussigné déclare sous la foi du serment, n'avoir jamais appartenu, à quelque titre que ce soit, à l'une des Sociétés suivantes : Grand Orient de France, Grande Loge de France, Grande loge Nationale indépendante, Ordre mixte International du droit Humain, Société Théosophique, Grand Prieuré des Gaules, à l'une quelconque des filiales des dites Sociétés, ou à toute autre Société visée par la Loi du 13 août 1940 (1) , et m'engage sur l'honneur à ne jamais en faire partie, au cas où elles viendraient à se reconstituer, directement ou non.

(1) Indiquer en marge le nom de la Société non mentionnée

9 - JEANNE

Jeanne est née le 3 février 1898 à Abbeville. C'est une " enfant naturelle ".

Sa mère, femme de chambre, a 25 ans à sa naissance. Elle se mariera en 1904 avec un cocher veuf de 58 ans et sera veuve à son tour dès 1912. Le cocher n'a pas donné son nom à Jeanne .

Suite à ce mariage, le domicile de Jeanne sera, définitivement, ***Campigneules-les-Petites*** près de Montreuil-sur-mer.

Cependant, elle est en partie élevée par une cousine, à *Berck*, 6 rue de l' Hôpital (actuelle rue du Dr Ménard). Plusieurs photos d'enfant et d'adolescente réalisées par des studios berckois prouvent qu'elle y réside souvent. C'est une très belle enfant, une très belle jeune fille.

Jeanne est admise à **l'Ecole Normale.** Elle y entre en 1915, au mois de mars, non à Arras mais à Berck. En 1915, Arras est une zone de guerre et les deux Ecoles Normales, filles et garçons, se délocalisent à Berck et ce jusqu'en 1925 pour les filles du moins..

Le hasard veut que l'Ecole Normale de Filles s'installe à l'autre extrémité de la rue de l'Hôpital, près de l'Hôpital Maritime. Jeanne y séjournera donc "en voisine "

Elle ne fait pas une scolarité brillante, aux dires de la directrice (tout est relatif, il fallait tout de même réussir le concours d'entrée) :
" Elève ordinaire ; peu de moyens intellectuels, les efforts n'ont pas toujours été soutenus.
A des tendances à donner un enseignement routinier
Education ordinaire "

Sur 31 élèves, elle est 30 ème la première année, 29 ème la deuxième, 31 ème la troisième

Elle a néanmoins obtenu le Brevet Elémentaire en juin 1913 à 15 ans et le Brevet Supérieur en juillet 1916.

Elle quitte l'Ecole Normale le 20 juillet 1917 et demande un poste pour la rentrée suivante, si possible autour de Montreuil.

Le 29 septembre 1917, elle est suppléante auxiliaire à ***Conchil**-le **Temple,*** puis stagiaire dans la même commune à compter du 1er octobre 1918. Elle est inspectée le 10 décembre 1917. Une classe enfantine, 64 inscrits, 45 présents. -- Indulgence de l'inspecteur : " pour exécuter un mouvement les enfants escaladent les tables et, comme je m'étonne, elle m'avoue qu'elle ne peut pas les en empêcher. J'ai fait la classe devant l'institutrice en improvisant quelques exercices... " -- Indulgence de la directrice : "elle aime les enfants et gagne l'estime des familles en leur prodiguant d'excellents soins. Ayant de la bonne volonté, j'espère qu'elle ne tardera pas à obtenir d'heureux résultats. "

Le 19 mars 1919, la titulaire annonce son retour. Jeanne insiste un peu : " nommée depuis 18 mois à ce poste et pensant y rester quelque temps, j'y ai tout dernièrement aménagé mon mobilier et fait même l'achat de matériel pour la classe enfantine. Pour ces diverses raisons, je désirerais vivement rester à Conchil-le-Temple. "

A partir du 1er avril 1919, Jeanne est " déléguée dans les fonctions de stagiaire à l'Ecole de Filles de ***Berck-Ville*** ".

Jeanne épouse **Georges** à Campigneules-les-Petites le 27 septembre 1919.

Elle est inspectée à Berck-Ville le 23 janvier 1920 et " demande à exercer comme institutrice adjointe dans la commune où son mari désire le poste de titulaire ". Il est noté dans son rapport que la fréquentation est irrégulière. **Berck**, " **milieu ingrat** ". En cours élémentaire, elle a désormais " de l'aisance ". "Je lui demande de veiller à ce que son activité soit toujours égale à celle que j'ai constatée. Dans le milieu difficile où elle exerce, les résultats ne seront obtenus qu'à ce prix. "

Où et quand Georges et Jeanne se sont-ils rencontrés ?

Georges, prisonnier pendant 3 ans, est libéré le 13 janvier 1919. A cette époque, Jeanne est à Conchil. Elle arrive à Berck-Ville le 1er avril 1919 et, le 27 septembre, ils sont mariés.

Jeanne a 9 ans de moins que Georges et le même âge que Georgette. Peut-être les deux jeunes filles se sont-elles auparavant rencontrées au Cours Complémentaire ?

D'une certaine façon, c'est un mariage en tous points conforme, avec l'espérance d'un poste double et pour Georges une façon de tourner la page familiale. C'est pourtant un mariage d'amour. C'est un des couples les plus unis que j'aie connus.

Nommée à *Monchy-aux-Bois* et déléguée à ***Saulchoy*** pendant 4 ans avant d'y être titularisée, Jeanne entame donc avec Georges une longue période de 25 années dans le même village. On lui reproche, comme à Georges de laisser les élèves arriver en retard. C'est une ambiance apparemment " bon enfant ". Elle se consacre avec bonheur aux petits, classe enfantine et préparatoire.

" Petite leçon sur le lilas (nous sommes en mai 1924), bien conduite, attrayante et où les enfants ont été actifs." "Elle comprend bien son rôle d'institutrice de classe enfantine."

" Petite classe intéressante où les résultats obtenus sont satisfaisants"

A deux reprises, il est reproché à Jeanne d'utiliser des préparations de l'année précédente... La dernière inspection date de 1936. On s'attarde sur la beauté des locaux neufs.

Il y est question des " réelles qualités pédagogiques de Jeanne" 29 élèves sont présents ce jour-là.

Jeanne aime visiblement son métier sans vouloir être un modèle. Elle est sans ambition et trouve son bonheur auprès des enfants.

N'a-t-elle pas voulu ou pas pu avoir d'enfants elle-même ? Des congés assez longs et répétés au cours des années 1924-25 donnent à penser qu'elle a eu des problèmes de santé . Peut-être le diabète ?

Au printemps 1943, Georges prend sa retraite et Jeanne lui succède au poste de directrice juste à temps pour y accueillir **Charles** et sa famille, chassés de Berck par la proximité du débarquement. Georges et Jeanne auraient pu, après la guerre, demeurer à Saulchoy et continuer à occuper le logement de fonction. Il semble cependant que Georges ait, comme sa sœur Georgette, mal vécu la fin de la guerre et la Libération au village.

A la rentrée 1945, Jeanne est donc nommée directrice à ***Wailly-Beaucoup,*** commune proche de Campigneules-les-Petites où ils vivent . Mais , en mai 1946, elle ne peut reprendre le travail après un congé de maladie. Elle prend sa retraite pour invalidité à 48 ans.

A **Campigneules,** le couple vit chez la mère de Jeanne avec laquelle elle ne s'entend guère. Plus tard, la cousine de Berck se joindra à eux. Georges règne sur " ses femmes " avec plus d'autorité qu'il n'en a prodigué à ses élèves... ! Le jardin est vaste, prolongé par une pâture où il a installé ses ruches. Des lapins tondent l'herbe à travers des grillages. La spécialité de la maison est la poire... En espaliers ou non, Georges cultive toutes les variétés et certaines, tombées trop tôt, ne sont comestibles que cuites longuement au vin rouge...Cette passion pour les poires est peut-être en relation, là encore, avec l'abbaye de Valloires . La communauté religieuse se consacrait autrefois à la confection de liqueur Un espalier bi-centenaire en témoigne encore aujourd'hui...

Georges deviendra conseiller municipal , délégué cantonal pour les écoles.

Il chasse un peu.

Il soigne lui-même le diabète de Jeanne, faisant chaque jour analyse et dosage d'insuline jusqu'au début des années soixante où son état ne cessera de se dégrader.

Jeanne a un heureux tempérament. Elle sait gommer les aspérités un peu militaires de son mari. Il a la raideur hautaine d'un vieil officier mais sa sensibilité est à fleur de peau et il a souvent la larme à l'oeil...

Avec humour, elle parvient à le faire changer d'avis.

Ils aiment tous deux le matériel ménager innovant, première machine à laver, première Cocotte minute.

Ils ont des chiens, de chasse ou non.

Pendant les années où Georges ne conduit pas, ils circulent en bus. Marché de Montreuil. Visites à la famille tous les mardis à Berck chez Charles et Marie. Elle obtiendra un jour qu'il achète une minuscule voiture à deux portes et qu'il se remette à conduire sur de petites distances.

Jeanne obtient qu'ils voyagent parfois en compagnie de Georgette et Narcisse (Gouffre de Padirac, mer de Glace, etc...) , qu'ils aillent au cinéma et le plaisir qu'elle y prend se mesure à la précision du récit qu'elle vous fait du film.

En 1958, c'est lui qui tiendra à se rendre à Bruxelles pour l'Exposition Universelle.

Ils mourront à deux ans d'intervalle en 1967 et 1969, lui d'avoir trop fumé, elle des suites de son diabète

10 - GEORGETTE

Georgette naît au *Mont* le 8 octobre 1898, vingt mois après son frère Fernand. Six ans plus tard, elle prendra très mal la naissance de son jeune frère Charles et exprimera le désir de " le jeter sur le fumier".

Elle aura, dans la fratrie, un statut spécial de fille unique, préférée de son père qui multiplie les marques d'affection à son égard. Curieusement, tous la vouvoient.

En novembre 1898, la famille quitte le Mont pour Courcelles-les-Lens et c'est là que Georgette vivra sa petite enfance dont nous ne savons rien, une photo de groupe mise à part .

A sa mort, elle laisse un album de photos intitulé MOI. Les clichés sont nombreux et, dès l'adolescence, la pose rituelle consiste à relever fortement le menton pour effacer les joues et à se placer en oblique pour masquer un embonpoint toujours menaçant.

La première photo nous montre un joli bébé aux yeux clairs paré des dentelles du photographe...

Ensuite et pendant longtemps nous ne disposons que des photos de la fratrie avec Marie, devant un bâtiment de l'Ecole de Berck qui existe encore. Ces photos-là ne figuraient pas dans l'album MOI .

En 1913, nous trouvons trace de Georgette dans les compte-rendus de délibérations du Conseil Général à propos de l'attribution d'une Bourse. Il semble que cet avantage soit accordé aux enfants d'instituteurs avec famille nombreuse mais le même document fait état d'une fille de géomètre et de celle d'un marchand de liqueurs...Georgette pouvait prétendre à une bourse pour le Collège de Boulogne mais elle maintient sa préférence pour Arras.

Si l'on en croit la brochure de l'année 1913-1914, le **collège *d'Arras*** semble en effet séduisant à tous égards : des bâtiments cossus, des cours ombragées, un terrain de tennis. Des salles d'études spacieuses, des dortoirs mais aussi des chambres individuelles avec petit lavabo. Un grand lavabo collectif et une salle de douches avec rideaux. Les élèves ne portent pas l'uniforme.

En juin 1914, Georgette obtient le Brevet Elémentaire à Arras. Un an plus tard, la ville sera au cœur de la bataille d'Artois, du 9 mai au 16 juin. Le Collège sera détruit.

Georgette reprendra ses études au collège de *Boulogne-sur-mer* qu'elle et sa famille avaient précédemment dédaigné. Elle y obtiendra le Brevet Supérieur en octobre 1917.

Le " **livre de souvenirs** " qu'elle a gardé de ses années de pension d'abord au printemps 1914 à Arras, avant la déclaration de guerre, puis en 1916 et 1917 à Boulogne mérite qu'on s'y attarde. Les pages ont été remplies dans le plus grand désordre par ses camarades des deux Collèges. Des dessins à la plume sur une page entière, des aquarelles, des fleurs séchées, un dessin humoristique " pour suivre un régime rien de tel que le régiment... " (juillet 1917 !). L'exercice consiste le plus souvent à recopier un poème : Hugo, Vigny, Henri de Régnier, Sully Prud'homme ; le sonnet d'Arvers. Un poème de Keats en anglais ainsi que plusieurs références au goût de Georgette pour la langue anglaise.. Des jeunes filles de 16 à 19 ans qui rêvent, romantiques et conformistes. Chaque page se termine par quelques mots plus personnels : à travers eux se dessine quelque peu le caractère de Georgette à cette époque. En 1914, elle n'est encore qu'un " grand bébé", " un bon diable à qui la raison viendra peut-être ". En 1917, elle est la " grand'maman" de plusieurs. Une autre se plaint de ses " coups de poing ".

Georgette, au début de la guerre, a enseigné aux côtés de son père, à *Berck*, de novembre 1914 à février 1915. Cependant elle n'aura 18 ans qu'en octobre 1916 et la famille a dû juger préférable de la mettre à l'abri en internat. Des remplacements sur la zone côtière avec des villes surpeuplées de réfugiés et les soldats anglais à Etaples, c'était risqué pour une très jeune fille. De retour à l'Internat, elle est un peu plus âgée que ses compagnes, elle a un peu " vécu ".
Son frère Georges est mobilisé depuis le 3 août 1914, Fernand est appelé en janvier 1916 et Georges est fait prisonnier en février de la même année. Ses compagnes connaissent probablement des situations analogues. Leur insouciance est-elle le fait du syndrome de *l'arrière* ? La vie en vase clos permet d'occulter l'angoisse : jusqu'à quel point ? Si l'inspecteur primaire donnait pour consigne de tout enseigner à travers le filtre de la guerre, qu'en était-il au Collège auprès de jeunes filles de 17 ans ? Le déni et le non-dit, ce fossé entre deux jeunesses, celle des filles et celle des garçons …

(Notons, sans tomber dans le misérabilisme, que Georgette, pour l'époque, fait partie des privilégiées. Ma tante maternelle, née comme elle en 1898, dont les parents étaient forgeron et commerçante, a quitté l'école à 11 ans avec le Certificat d' Etudes. Elle était l'aînée de quatre enfants. Sa mère s'était mal remise de la naissance de la dernière en 1913 et quand le père a été mobilisé à 39 ans en décembre 14, elle a dû assurer. Pendant quatre ans, elle a largement contribué à l'extension du commerce et à l'éducation des enfants, prenant plaisir à converser comme elle pouvait avec les soldats anglais, clients du magasin...)

Le contraste entre le printemps 1914 (28 mars 1914 : "en souvenir d'un premier beau jour de printemps") et les deux printemps 1916 et 1917 est pourtant palpable. C'est la guerre et ces demoiselles ont grandi.

Une seule élève fait explicitement référence à la guerre. Une autre parle d'une année " terrible"

Sinon, c'est par écrivains interposés que certaines choisissent d'évoquer le côté sombre de leurs deux années scolaires.

Un long poème dont je n'ai pas retrouvé l'auteur :

A nos soldats morts

….
" O soldats morts pour la Patrie
Qui déjà glacés et mourants
L'avez acclamée et chérie
O mes frères, ô mes parents ! "
….

12 juillet 1916, veille des prix .

Cet autre texte, de Renée Zeller, très prolifique et très catholique écrivaine, appartient sans doute au recueil publié en 1916 *Chansons et Poésies de la Guerre* :

Le sacrifice de Bébé

C'est le triste matin des adieux au Papa .
Il regagne le front où, la saison dernière,
Un shrapnell allemand brusquement le frappa.
Et c'est déjà fini l'intimité si chère,
Douze mois écoulés au chevet du blessé !...
Il repart... Et pour lui la famille s'empresse.
La mère avec amour fait un paquet pressé
Où sont enclos ses soins et toute sa tendresse.
Le grand fils a couru tirer du meilleur vin
Il en emplit la gourde du bien-aimé père ;
La fillette se hâte à coudre un dernier point,
Ne le cédant en rien au zèle de son frère.
Cependant Bébé dort ; mais un tendre baiser
Le réveille soudain :" Comment, c'est déjà l'heure ? "
"Oh ! Papa, tu t'en vas ? – Oui, je viens t'embrasser.
Adieu ! Sois brave aussi." Et de l'enfant qui pleure
Le soldat baise encore l'oeil qu'il voit briller.

" Alors, Papa, tu pars? – Oui, mon cher petit homme."
" Eh!bien, puisque tu pars... voici mon oreiller.
Tu verras bien qu'avec on fait un si bon somme."

Boulogne, le 2 juillet 1917

Ou bien encore :

Un brave petit gars

C'est une toute petite anecdote. Elle m'a été contée par un soldat qui se bat et qu'il a glissée dans une lettre adressée à des amis ; la voici textuellement rapportée.

Pendant le bombardement d'un village par les Allemands, les habitants évacuèrent leurs foyers au milieu d'un sauve-qui-peut général.

Une famille composée du père, d'une mère et d'un enfant tout au plus âgé de sept ans s'était déjà engagée sur la route lorsque le petit, se rappelant avoir oublié ses livres de classe, quitta subitement ses parents et ce pendant que les obus ennemis faisaient rage dans le village. Il parvint à regagner sa maison déjà atteinte et s'enfuit à nouveau avec tous ses livres.

Les parents, encore tout apeurés du danger qu'avait couru leur enfant, l'admonestèrent comme il convenait. Et l'enfant de répondre : " Je voulais prendre mes livres de classe pour que les Allemands ne puissent pas apprendre le Français."

Boulogne, le 22 juin 1917

Le **13 juin 1917**, la réalité de la guerre, c'est le débarquement, à Boulogne précisément, du **Général Pershing** , commandant en chef de toutes les forces américaines en Europe.
Cet événement explique peut-être, le 5 juillet, l'enthousiasme de la collégienne Suzanne pour le "141 ème anniversaire de l'Indépendance américaine "..

Un autre texte, sulpicien en diable :

Une française

Au mois de novembre dernier, je me trouvais à Reims. J'avais l'honneur d'y accompagner une femme française, vaillante et généreuse entre toutes. Elle ne portait au doigt qu'une bague, un simple anneau de guerre où brillait comme un saphir, mais plus modeste et plus précieux à la fois, un éclat de verre tombé de l'un des vitraux de la cathédrale. En la regardant, je songeais. Je me disais que peut-être jadis, le jour du triomphe et de la consécration royale, un rayon de soleil l'avait traversé pour venir se poser sur le front de Jeanne.

Camille Bellaigne

(Jeanne d'Arc sera canonisée en 1920)

Et puis, unique présence masculine dans le carnet, ce " meilleur souvenir d' un ami ", en janvier 1918 :

Coucher de soleil

Un calme soir d'hiver. Le canon fait silence.
Sur le couchant rougi, les vieux arbres pensifs
Et les toits des maisons forment de noirs massifs
D'où le svelte clocher dans un ciel noir s'élance.

Comme un choeur vaporeux de blanches visions
Un pâle et fin brouillard ondule sur la plaine.
La cloche de Vitry mêle au bruit de la Seine
Le clair et lent soupir de ses vibrations.

Paix et sérénité partout ! … On pourrait croire
Que rien ne s'est passé depuis l'hiver dernier,
Alors que ce village obscur et casanier
Vivait de son travail et n'avait pas d'histoire.

Paix dans la plaine grise et paix aux cieux pourprés
Partout hormis au cœur des pauvres camarades
Qui vont à la tranchée et dont les escouades
S'enfoncent tout là-bas dans la brume des prés.

A.Theuriet

En janvier-février 1918, Georgette enseigne à ***Waben.*** En février-mars à ***Merlimont.*** En avril à ***Frencq.*** Du 11 mai au 19 juin 1918, elle est de nouveau à ***Merlimont.*** C'est sans doute là que lui parvient la nouvelle : *Fernand* a été *tué* le 3 juin.

C'est pendant cette période qu'elle circule à bicyclette. Une photo de l'album MOI en témoigne. Elle porte un béret de velours noir.

Georgette a obtenu son Brevet Supérieur et de capacité le 8 octobre 1917, jour de ses 19 ans. Elle a déjà fait des remplacements mais, comme elle n'est pas normalienne, il va lui falloir convaincre les autorités pour devenir stagiaire.

En effet, malgré la pénurie globale d'instituteurs-hommes, il est très difficile en 1918-19 d'obtenir un poste dans la circonscription de Montreuil-sur-mer. Il y a **pléthore d'enseignants réfugiés** des zones dévastées et Eugénie, par exemple, bien que titulaire, reçoit un temps le conseil de chercher à exercer ses talents dans un autre département. Cependant, force est de constater que **toute la famille**, même élargie, enseigne à Berck pendant quelques mois en 1919 : Pascal, Georges, Joseph, Eugénie, Georgette, Jeanne, Narcisse encore normalien...

Georgette, pour obtenir satisfaction, utilise les meilleurs arguments à trois reprises :

le 20 décembre 1917 : « J'ose espérer, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, que vous voudrez bien prendre *en* considération les 34 années de service de mon père et la situation de ma famille ; j'ai trois frères dont deux sont mobilisés. L'un est au **front**, l'autre **prisonnier de guerre.**.. "

le 8 septembre 1919 :" Je suis pourvue du Brevet Supérieur et j'ai fait des suppléances pendant deux ans. Mon père compte 36 ans de service dans l'enseignement et mon frère aîné 11 ans. Nous étions 4 enfants et l'un d'eux est **mort pour la France.** J'ai l'espoir que vous voudrez bien, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, prendre en considération les services rendus à l'Etat par ma famille en me confiant le poste que je sollicite. »

le 10 juillet 1920 : " J'appartiens à une famille d'instituteurs. Mon père, directeur d'école à Berck-Ville, exerce depuis 1883 ; mon frère aîné, titulaire-adjoint dans la même école, a 12 ans de services et mon jeune frère est inscrit comme candidat à l'Ecole Normale du Pas-de-Calais. Mon second frère, sous-lieutenant d'infanterie, est **mort pour la France** en 1918."

Réponse de l'Inspecteur d'Académie, le 13 septembre 1919, malgré les chaudes recommandations de la hiérarchie :" la situation du personnel dans le département ne me permettra pas de faire entrer définitivement dans les cadres, au 1er octobre prochain, une seule suppléante, quels que soient son ancienneté et ses titres."

Après *Merlimont* en 1918, Georgette effectue donc des remplacements : à ***Berck-Ville*** pendant le dernier trimestre 1918, puis de janvier à avril 1919, puis en mai et juin. A ***Berck-Plage*** en juillet-août et à ***Berck-Ville*** de mois en mois jusqu'en 1920.

Elle obtient son CAP à *Berck* le 4 mai 1920 devant un jury composé de l'Inspecteur Primaire, d'une directrice de Berck-plage et de la Directrice de l'Ecole Normale de filles toujours repliée à Berck. Les appréciations confirment l'inspection qu'elle avait subie en février dans un cours préparatoire de **58** élèves pour lequel il lui était cependant conseillé de rendre son enseignement un peu plus " **individuel**" !.

Lorsqu'elle est nommée stagiaire à *Noyelles-sous-Lens* le 1er janvier 1921, elle est aussitôt déléguée à ***Berck*** et c'est avec son père qu'elle signe son premier PV d'Installation.

Plusieurs photos d'école marque**nt** les étapes de son début de carrière. En corsage noir et grand deuil **de** Fernand **avec son père et Georges,** puis en corsage clair**,** puis en 1922 avec un Cours Préparatoire de 50 élèves**,.**

Après deux années comme titulaire **à *Boisjean,*** elle obtient une **direction d'Ecole** à ***Preures*** en octobre 1925.

A la date de son PV d'Installation, elle a 27 ans. Elle est encore célibataire.

Narcisse entre dans la famille par son mariage avec Georgette le 29 décembre **1925**. Il est alors stagiaire, à l'école primaire et au cours complémentaire de Berck-Ville.

Georgette a fait un début de carrière prometteur. Dans un premier temps, elle n'a, à Preures, que 12 élèves et un défi à relever : " elle exerce son métier ", dit son premier rapport, comme directrice " dans des conditions difficiles (concurrence de l'école privée)" Son dynamisme et ses qualités lui permettront bientôt de faire disparaître l'école rivale. Le post- et le péri-scolaire contribueront au succès. Elle aime les enfants, organise des fêtes, met en place une cantine pour bientôt 30 élèves, achète un projecteur de cinéma pour les adultes et les enfants.

En **1928** l'école compte 59 filles. C'est le 7 février et l'inspecteur s'extasie :" le cours élémentaire dessine une bordure ornementale à l'aide de perce-neige dont l'élément a été étudié à la leçon précédente."

En janvier **1930,** après passage de l'inspecteur primaire, Georgette reçoit les *Félicitations* de l'Inspecteur d'Académie.

En **1934**, la cantine compte 35 élèves, le cinéma fonctionne toujours et des cours de couture ont été instaurés.

En **1936**, l'appréciation porte davantage sur la pédagogie : " Qualités d'exposition élégantes et solides. Souci de renouveler et d'enrichir l'enseignement par la gravure et l'objet. "

En **1938**, c'est " une excellente institutrice. Son autorité vient de son travail consciencieux et intelligent et de l'affection qu'elle porte aux enfants. Elle a chaque année de brillants résultats au Certificat d'Etudes. Elle s'est dépensée sans compter pour faire ***triompher l'école laïque*** à Preures ». La cantine rassemble maintenant 45 élèves et une « société d'anciennes élèves fonctionne ".

En octobre 1938 - -les avait-elles demandées ou non?--Georgette est proposée pour les Palmes Académiques. Motif : "Excellente maîtresse.A réussi à faire fermer l'école libre de Preures qui existait lors de sa nomination dans cette commune. "

Refus de l'Inspecteur d'Académie : " Aucune institutrice du Pas-de-Calais ne peut prétendre aux Palmes à 40 ans. Ses mérites ne sont pas tels que je puisse donner avis favorable à ce que je considère comme une anomalie."

Narcisse est né en 1900. A 39 ans, en 1939, il est mobilisable et mobilisé. Fait prisonnier à Dunkerque le 3 juin 1940, il rentrera fin novembre1941.

Georgette fait front seule. Elle remplace Narcisse et devient **secrétaire de mairie.**

A plus de 42 ans, c'est une femme sûre d'elle et de sa réussite. L'automobile, dès cette époque, contribue à asseoir son autorité. C'est aussi une femme libre et la voiture est un outil au service de sa liberté. A tout âge, elle mettra la voiture du couple à son nom propre, n'autorisant Narcisse à conduire que la nuit tombée. Matériellement, l'entretien de sa voiture est un souci constant. La conduire au garage pour la faire " simoniser" fut toujours l'événement de la semaine...

En 1939, les voitures sont encore rares et constituent un privilège, tout particulièrement au village.

Georgette et Narcisse, sans charges de famille, avec deux salaires de directeurs, le secrétariat de mairie et un logement de fonction ont pu s'offrir successivement une C4 et une Traction devant lesquelles ils ne manquent pas de poser fièrement pour la postérité...

Georgette n'avait pas que des amis au village et, dans le contexte de la guerre, la voiture sera son talon d'Achille.

Plusieurs photos la représentent juchée sur un char en compagnie de soldats canadiens. Au dos d'une photo, " Lendemain de la libération- Quelle joie ! " C'était donc le 6 **septembre 1944**. **La joie fut de courte durée.**

Le 13 novembre 1944, le Sous-Préfet de Montreuil demande à l'Inspecteur Primaire d'enquêter sur les faits suivants : en 1941, Georgette a fait des " demandes instantes et réitérées pour obtenir des permis de circuler avec sa voiture de tourisme dans un but d'intérêt général secondaire mais bien plutôt pour des motifs d'intérêt particulier. N'obtenant pas satisfaction en raison des restrictions apportées à la circulation, elle s'est adressée à la Kreiskommandantur qui, en raison des motifs invoqués (coopération avec l'autorité allemande) avait d'abord octroyé l'autorisation sollicitée mais la retira sur les observations présentées par le sous-préfet " ... "... s'étant prévalue des services qu'elle pouvait rendre aux occupants surtout pour les prévenir en cas d'incendie ou de chute d'avion, elle a affirmé par là son esprit de *collaboration avec l'ennemi.*"

Le délateur est connu. L'inspecteur primaire conclura plus tard qu'il y avait un contentieux ancien entre cette famille et le couple d'enseignants.

Georgette demande un entretien et répond aux accusations par un courrier de 6 pages dont la syntaxe révèle parfois une grande agitation.

" En 1939, lors de la circulation automobile restreinte, le Parc d'artillerie de Douai et les Ponts et Chaussées avaient déclaré la voiture du Secrétaire de Mairie non réquisitionnable pour la laisser au *service de la commune* ". Le permis fut ensuite renouvelé sous l'Occupation par la sous-préfecture où semblent avoir travaillé le délateur et son fils. " L'autorisation fut plusieurs fois accordée et enfin retirée suite à la visite allemande des voitures le 5juillet 1941. je fus avertie par une note de la sous préfecture du 9 juillet 1941 du retrait définitif par les autorités allemandes.

Les motifs invoqués pour obtenir un permis avaient été les suivants :

" – atteindre les bureaux administratifs avec le Maire, mairie de Boulogne, intendance Militaire d'Arras, formalités d'accueil des évacués, Préfecture pour mises en affectation spéciales, etc..

- conduire les malades à l'hôpital
- conduire la sage-femme la nuit
- atteindre le docteur surtout la nuit
- en cas d'incendie ou de chute d'avion "

C'est sur ce dernier argument que s'appuiera l'accusateur.
Or.la formule émane d'une note envoyée à toutes les mairies par la sous-préfecture, prescrivant de prévenir les autorités occupantes en cas d'incendie ou de chute d'avion. Plus tard un inspecteur soulignera que, connaissant l'humour de Georgette – j'ajouterai : et son goût de la provocation – il n'est pas étonnant qu'elle ait repris cet argument.

Il semble que le fils de l'accusateur ait à deux reprises envoyé lui-même Georgette au bureau allemand.

Suite à une dénonciation du même devant témoin : " vous pouvez aller chez l'institutrice de Preures, sa voiture est en parfait état de marche et elle n'a plus de permis de rouler depuis 3 jours " , la voiture fut enlevée par le bureau allemand d'aviation du Touquet-Paris-Plage.

Dans le long courrier adressé à l'Inspecteur, Georgette évoque sa vie quotidienne sous l'Occupation :

"Chaque fois que la localité était occupée par les troupes, ma maison et les bâtiments scolaires, devaient être pris : je dus toujours batailler, même avec des Français d'ici, pour sauver mes classes puis pour en garder une au moins. Récemment, il s'en est fallu de peu que je sois complètement hors

de chez moi pour l'installation du Casino de ces messieurs. "
. .. " Fin 1940 et en 1941, à la suite de mon opposition aux Allemands, je fus classée par eux ***femme suspecte*** et, de ce jour, cette fiche étant restée dans leurs bureaux, je n'ai cessé d'avoir des ennuis avec eux : menaces d'emprisonnement, interrogatoire pendant ¾ d'heure par la police secrète, courrier fouillé par la gendarmerie allemande sur dénonciation française, obligation la nuit à 4 h ½ du matin d'aller commander une équipe d'ouvriers à 1 km 1/2 de mon habitation … En septembre 1941, un parachutiste écossais a atterri dans un hameau. J'ai été interrogée, menacée par les Allemands d'avoir à indiquer où était l'aviateur . Je dus réunir tous les hommes (le maire était emprisonné pour cela). Grâce à notre sang-froid et à notre courage, le parachutiste, remis à un fils de résistant, a pu rentrer en Angleterre ."

Dans un autre courrier à l'Inspecteur, du 22 novembre 1944 : ' votre prédécesseur avait été mis au courant de la menace qu'un commandant allemand m'avait faite (emprisonnement) pour un fil coupé à Preures . J'ai toujours été inquiétée par eux, pour être – d'après leur expression – ***trop fanatique française*** ou ***tête qui ne va pas***'."

Elle révèle, enfin, son appartenance à la Résistance :" En avril 1942, j'ai été personnellement sollicitée par **Mr Lhermitte**, actuellement commandant, de créer à Preures un comité local de la Résistance. Je dus, au milieu des troupes qui encombraient mon habitation, dresser les plans d'atterrissage de parachutistes, indiquer les points de feux et donner tous renseignements sur les mouvements de troupes. Un poste-émetteur de radio devait même être installé dans ma demeure. Le commandant Lhermitte avait confiance en moi, me connaissant de longue date et sa confiance n'a pas été déçue."

Georgette joint une lettre du maire, témoignant totalement en sa faveur, ainsi que du chef de bataillon Lhermitte, responsable de **l'Organisation Civile et Militaire** (dont elle a d'ailleurs gardé un brassard tricolore)

Nous pouvons lire dans l'ouvrage publié par la Voix du Nord , *Le Nord-Pas-de-Calais dans la main allemande*, que Fernand Lhermitte était responsable de l'OCM pour le pays de Montreuil et que l'implantation de ce réseau dans le département est bien connue grâce aux travaux qu 'il publiera par la suite.

Ce cruel épisode est assez rapidement clos par l'Inspecteur Primaire qui en réfère cependant à l'inspecteur d'Académie, lequel " juge inutile de transmettre au Conseil Académique chargé de l'épuration" , ce le 4 décembre 1944.

Il s'appuie sur l'attestation du commandant Lhermitte datée du 25 novembre 1944 :

" Je soussigné... certifie que Mme.. , directrice de l'Ecole de Filles de Preures a toujours fait preuve de patriotisme et d 'anti-collaboration.
Elle m'a rendu des services comme agent de renseignements et de liaison et je lui ai fait établir une carte de volontaire des FFI en reconnaissance de son dévouement."

En 1983, Georgette obtiendra du Ministre Charles Hernu la croix du Combattant 39-45 et, à son décès, en 1989, la décoration reposera sur un coussin à son chevet.

Dans une lettre à son supérieur hiérarchique, l'Inspecteur rappelle que la voiture du secrétaire de mairie a souvent été préservée pour des raisons de service et que les **Secrétaires de Mairie**, donc les instituteurs, ont souvent joué un rôle-clé pendant le conflit.

Si je me réfère à l'histoire familiale et aux deux guerres, j'ai le sentiment qu' **Eugénie**, **Georges** et **Georgette** ont très mal vécu les événements au poste de Secrétaire de mairie. Eugénie déjà, en 14-18 s'occupait du ravitaillement, en 39-45 c'était le régime des tickets . Quand les gens ont faim ou qu'ils sont victimes de réquisitions en zone rurale, quand tout passe par la mairie, y compris les rapports avec l'occupant, la transmission des ordres, etc..., pour le Secrétaire de Mairie-Instituteur, déjà différent par son statut de fonctionnaire et son instruction, souvent de gauche et patriote, voire résistant, la situation est plus qu'inconfortable.

Eugénie n'a jamais souhaité retourner à Tortequenne, Georges a pris sa retraite en plein milieu de l'année 43.

En 1945, Georgette a failli craquer. Comme dans beaucoup de communes rurales du Haut-Pays, ce ne sont pas les Résistants qui ont gagné les premières élections municipales . Si plusieurs agriculteurs du hameau de Sehen ont pétitionné en faveur de Georgette, elle s'est aussi fait des ennemis en témoignant contre un trafiquant collaborateur. Pendant deux années scolaires, la situation sera intenable pour elle. En avril 1947, elle intervient pour que Narcisse garde son poste de secrétaire de mairie. En guise de représailles contre le couple, le nouveau maire veut le remplacer par " un clérical local ".

En septembre 1945, elle obtient une audience auprès de l'Inspecteur d'Académie et les conclusions sont les suivantes : " elle vient m'exposer les attaques injustifiées dont elle a été victime mais désire rester à son poste pour ne pas avoir l'air de fuir. Elle demandera l'an prochain le changement auquel elle peut prétendre par ses titres et me met en garde contre de nouvelles calomnies possibles".

En avril 1946 et 1947 les éloges sont de retour. Passée en "classe exceptionnelle", elle reçoit les **Palmes Académiques le 14 juillet 1946**, comme un défi à ses détracteurs dans la commune.

Nous apprenons que Georgette , le 8 avril 1946, " a bien voulu faire la leçon modèle de vocabulaire à la conférence pédagogique "

La dernière inspection à Preures en avril 1947, révèle l'étendue de ses compétences et de son engagement, du plaisir qu'elle éprouve, malgré les événements, auprès des enfants.

" classe très agréable : des gravures choisies avec soin, des vases, de la verdure, des fleurs dans un angle de la classe, un rouet ... qui sert d'ailleurs.
La bibliothèque fonctionne pour les élèves et les adultes. Musée qui s'enrichit constamment : les objets sont exposés avec soin.
Fréquentation régulière, même excellente puisque le pourcentage le plus faible est néanmoins supérieur à 93,5 % . Certaines élèves ont plusieurs kilomètres à parcourir pour se rendre en classe.
Action heureuse de la maîtresse.

Autorité incontestable de la maîtresse et pourtant bienveillance, amour du travail, amour des enfants. Le terme n'est pas trop fort.

Autorité, allant, distinction. Une excellente maîtresse, une directrice éprouvée sur qui on peut compter."

A la rubrique œuvres postscolaires, nous lisons :" Jusqu' à la Libération, activité inlassable. Depuis, les circonstances locales permettent difficilement de continuer cette œuvre" (Finies les fêtes de fin d'année avec les jeunes filles-fleurs en papier crépon qui posaient autour d'elle dans la cour après la fête de fin d'année !)

A la rentrée scolaire **1947**, Georgette est directrice de l'Ecole de filles du ***Touquet.*** Ce n'est pas un traitement de faveur. Après 22 années à Preures et vu ses qualités professionnelles depuis longtemps reconnues, c'est une promotion normale et légitime. Le Touquet, déjà Paris-Plage mais pas encore " Station des Quatre Saisons " ni emblème de la monarchie présidentielle, compte d'ailleurs seulement 4000 habitants et des quartiers populaires comme Quentovic.

En poste depuis la rentrée, elle est inspectée le 13 octobre 1947 : elle " paraît tout à fait apte à diriger avec bonheur l'importante école du Touquet. Je crois pouvoir lui donner mon entière confiance et maintenir la note obtenue précédemment (19) "

C'est le début d'un compagnonnage avec cet inspecteur primaire. Georgette fait autorité dans tout le canton, délivre des CAP aux jeunes collègues, préside les jurys de Certificat d' Etudes, obtient les prix de Canton.

En janvier 1949, c'est " une maîtresse d'élite et une excellente directrice. Je n'ai à lui décerner que des éloges."

En janvier 1955, c'est la dernière inspection, avec un nouvel inspecteur : elle " satisfait à tous ses devoirs d'éducatrice. Les résultats obtenus témoignent de ses dons pédagogiques : clarté, précision, goût, telles sont les qualités maîtresses d'un enseignement de valeur. Elle sait montrer la fermeté nécessaire dans les fonctions délicates de directrice. J'ai plaisir à lui maintenir l'excellente note de mérite qui lui a été attribuée par mes prédécesseurs. Je la félicite personnellement : elle accomplit parfaitement la ***mission*** qu'elle s'est assignée."

Georgette franchit le cap de la cinquantaine en arrivant au Touquet. En toute saison : tailleur noir, chemisier de soie blanche, hauts talons, grand chapeau décoré par ses soins, double renard argenté jusqu' au mois de mai...nouvelle Traction noire en 1954.

Longtemps heureuse à la campagne, aimant les fleurs et le jardinage, elle se laisse griser par un poste prestigieux et citadin dont elle va se croire propriétaire...L'école de la rue de Londres est en plein centre ville avec toutes les commodités à proximité. Le logement de fonction compte à l'étage une belle salle de bains, 4 chambres et un bureau qu'elle va meubler avec les beaux meubles dont Narcisse a hérité. Au rez-de-chaussée, une grande entrée offre un accès direct à sa salle de classe.

Georgette a décidé de vivre sa retraite au Touquet. Elle achète, avec la permission de son mari comme le veut alors la loi, un terrain dans une avenue perpendiculaire au Casino. La construction de la maison va prendre des années : elle joue les maîtres d'oeuvre, embauche les artisans, n'est jamais satisfaite de leur travail.

A cause de ces retards ou plutôt par peur de l'inactivité et de ne plus être rien, Georgette refuse de prendre sa retraite. A partir de 1957, elle assure un enseignement dans une " classe d'enseignement post-scolaire ménagère agricole " et, à ce titre, est peut-être rémunérée comme professeur de Cours Complémentaire.

Sa réputation est un peu entachée par la *rétention de bonnes élèves* qu'elle a pratiquée afin de s'assurer les fameux " **prix de canton** " au Certificat d'Etudes. C'est pourtant l'époque où de plus en plus d'élèves entrent en 6 ème à Etaples.

Elle est mise à la retraite d'office le 15 septembre 1961 à 63 ans.

Dans sa grande maison enfin terminée, elle entame avec Narcisse une longue cohabitation loin du centre ville et de ce qui faisait le charme de sa vie quotidienne.

Deux combats vont encore la mobiliser cependant : une victoire contre le cancer, à 75 ans, qui vaudra, en reconnaissance, une donation à l'Institut Curie ; une défaite face à des promoteurs immobiliers. Des immeubles de quatre étages vont en effet s'élever à la limite de son terrain et son joli jardin ne connaîtra plus que l'ombre....

Elle meurt le 29 mai 1989. Depuis quelques années elle était en fauteuil roulant du fait de son arthrose des genoux et Narcisse la soignait avec dévouement.

11 - NARCISSE

Narcisse est né le 26 août 19OO à *Beaubec-la-Rosière,* en Normandie où son prénom et son patronyme sont bizarrement assez répandus.

Il est fils unique et sa mère, remariée avec un cultivateur aisé, terminera sa carrière d'institutrice à Neuville-sous-Montreuil.

Pourquoi Narcisse, scolarisé au collège de Boulogne, puis à l'Ecole Normale de Berck est-il allé naître à Beaubec-la-Rosière ? Ce nom a toujours été source de moquerie dans la famille et d'autodérision de sa part. En fait, c'est une abbaye qui donne son nom au village. Quant à la rosière, le nom est une contraction de roselliére, lieu peuplé de roseaux...

Toute la vie de Narcisse tient à deux femmes, sa mère et sa femme.

Sa mère, Rosina, Lucie, Olive est née le 28 mai 1868 à Waben, tout près de Verton et donc de Berck. A sa naissance, son père Charlemagne est tailleur d'habits à Verton. Ses deux parents ne s'épousent qu'un an après sa naissance mais son père la reconnaît par le mariage. Devenu douanier à Dieppe, il perd sa première épouse quand Rosina a 3 ans. Un an plus tard, il épouse une autre jeune fille de Verton dont il aura plusieurs enfants à Dieppe.

Le journal *La Vigie de Dieppe* » fait état à deux reprises de la présence de Rosina.
Elève d'une école dirigée par Mme Maximilienne, de la Communauté religieuse d'Ernemont, elle reçoit en juillet 1884 un Prix de Supériorité qui lui vaut un livret de Caisse d'Epargne de 9 francs. En juillet 1885, elle a obtenu le Brevet de Capacité pour l'instruction élémentaire. Elle a 17 ans et son avenir est tout tracé : elle prendra sa retraite d'institutrice en 1931 après 42 ans d'activité.

Elle a 32 ans à la naissance de Narcisse en 1900.

Veuve entre temps, elle se remarie en 1906 à Contes dans le Pas-de-Calais avec Folquin Ambroise, cultivateur de 20 ans son aîné.

En 1922, elle est déjà veuve de son second mari. Elle jouit à cette époque d'une certaine aisance, enseigne à Neuville-sous-Montreuil et possède terres et maison près d'Aubin St Vaast.

Narcisse a donc à peine connu son père, peu son beau-père. Il est resté fils unique d'une femme que l'on disait autoritaire – ses pleins et déliés sont effectivement ceux d'une maîtresse- femme.

Après des années de collège à Boulogne-sur-me**r** où il obtient le Brevet Elémentaire en juillet **1917, Narcisse** réussit le concours d'entrée **à l'Ecole Normale** mais, comme Jeanne, il effectuera sa scolarité à **Berck** et non à Arras.
L'Ecole Normale de Garçons a réquisitionné un très bel immeuble encore intact aujourd'hui, entre l'actuelle Salle des Fêtes et l'ancienne Gare aujourd'hui Casino.

Narcisse sort de l'Ecole Normale en juillet **1920** avec le Brevet Supérieur obtenu en 1919.

Il effectue son service militaire du 11 octobre 1920 au 26 septembre 1922. D'abord affecté au " train des équipages " il devient très vite secrétaire à l'Etat-Major au Ministère de la Guerre.

Narcisse ne sera jamais un guerrier. Qu'il s'agisse du Conseil de Révision, de la Mobilisation en 1939, de son retour du camp de prisonniers, on signale toujours une " ankylose partielle du coude gauche, des lésions anciennes osseuses et articulaires". Après quelques semaines, il est chaque fois reversé dans les services auxiliaires.

Le 1er octobre 1922, il entre dans la famille par le biais de l'école : il est nommé à *Berck-ville,* chez Pascal. Lui parvient ensuite une délégation pour Marconnelle. Sa mère, en émoi, s'adresse à l'Inspecteur d'Académie évoquant le bon accueil qu'il avait reçu à l'école de Berck et l'espoir qu'il avait d'assurer une partie de son service au Cours Complémentaire...

Narcisse passera donc plus de 3 ans comme stagiaire à *Berck,* d'abord, sans le savoir, aux côtés de son futur beau-père qui, ensuite, prendra sa retraite. Une photo de ce dernier en témoigne, avec, au dos, la dédicace :" en souvenir de notre collaboration ".

Narcisse sera toujours un très bon enseignant. Inspecté après 3 mois au cours élémentaire, il " travaille avec goût et les résultats qu'il a obtenus sont déjà sensibles " : malgré" quelques mains pas très nettes" l'inspecteur se déclare " satisfait de sa visite".

L'année suivante, en 1923, au cours élémentaire, l'inspecteur recommande l'introduction de quelques fables de La Fontaine.

En 1925, au cours préparatoire, il est précisé qu'il faut garder la lecture de textes en vers pour un peu plus tard. C'était donc avec l'âge de raison que l'on découvrait alors La Fontaine. Aujourd'hui, il a pratiquement disparu des programmes, considéré comme trop difficile.

Le 29 décembre 1925, **Narcisse épouse Georgette.** Photo de mariage. Les deux mariés sont en noir. Georgette porte déjà un de ses tailleurs.

Le 28 janvier 1926, il sollicite un rendez-vous pour Georgette et lui-même afin d'obtenir un " rapprochement de conjoints".

Il obtient satisfaction et un poste à ***Enquin-sur-Baillon***, à 4 km de Preures. Il y entre en fonction le 1er février 1926 et réussit la même année son CAP. Selon l'Inspecteur, l'école est délabrée mais bien tenue. C'est une classe unique mixte. La commune compte alors 168 habitants. Les élèves : 22 filles et 6 garçons...

Un événement grave, dont il n'est pas fait mention dans le dossier de Georgette, va cependant bouleverser Narcisse et toute la famille.

Il écrit à l'Inspecteur :

"En réponse à votre note, j'ai l'honneur de vous faire connaître que j'ai repris mon service le 26 juillet. Je comptais recommencer la classe plus tôt mais ma femme ayant eu une hémorragie pulmonaire et une hémorragie interne de la rate et son état ayant été jugé désespéré pendant plusieurs jours, j'ai dû rester à son chevet beaucoup plus de temps que je le pensais. Maintenant, bien que son état soit toujours très grave, la situation s'améliore de jour en jour."

En ce mois de juillet 1926, les jeunes mariés faisaient à bicyclette la route entre Preures et Enquin sur-Baillon quand un camion a violemment heurté Georgette.

Le 7 février 1928, Narcisse est inspecté. Nous apprenons qu'il a obtenu une lettre de *Félicitations* pour l'année 1927. " on entre en classe un peu bruyamment. Un petit chant aurait été utile pour calmer et disposer au travail."

Le 1er octobre 1928, Narcisse devient titulaire à l'Ecole de Garçons de **Preures** et, en novembre de la même année, il est **Secrétaire de Mairie.**

En novembre 1929, il a obtenu un " **prix** de **25 francs** pour l'année scolaire 1927-1928... ! " Maître actif, dévoué. Travail ordonné et constant. Les résultats obtenus me donnent toute satisfaction. Joint au rapport d'inspection , un billet : " maître très sérieux qui mérite une Lettre de Félicitations en raison des progrès qu'il a réalisés". Au crayon, en travers, réponse de la hiérarchie " peut attendre ".

Au 1er janvier 1932, Narcisse reçoit un **prix de 50 francs.**

Le 8 mai **1933**, inspection brève : " J'assiste à la leçon d'histoire au cours élémentaire: les élèves ont fort bien étudié la dernière leçon ; leurs réponses,provoquées par des questions précises, sont toujours satisfaisantes. Pendant que le maître s'occupe du cours élémentaire, les élèves du cours moyen font un devoir d'histoire qui constitue un bon exercice de révision." -- et de rédaction.

Le 16 janvier **1935**, l'inspecteur note qu'il manque une grille protectrice autour du poêle.

Un prix de **50 francs** pour **cours d'adultes** a été décerné à Narcisse pour l'année 1933.

La conclusion du rapport de mars 1937 est élogieuse. " Des qualités d'intelligence et de conscience qui permettent une bonne organisation de la classe, une conduite habile du travail oral. Des résultats d'ensemble très satisfaisants."

A **39 ans**, en **1939**, Narcisse est mobilisé. Certes, il est dans les Services Auxiliaires mais c'est à Dunkerque qu'il est fait **prisonnier** le 3 juin 1940.

Il est envoyé en Allemagne au Stalag VI D de **Dortmund** jusqu'en novembre 1941.

Document de libération :
Le prisonnier de guerre français...né le 26 août 1900 à Beaubec-la-Rosière, qui se trouvait jusqu'à ce jour en captivité allemande, est renvoyé dans sa patrie à Preures (Pas-de-Calais) suivant la décision du Fûhrer, sollicitée par les demandes de M.Scapini, ambassadeur de France, concernant les Anciens Combattants de la guerre mondiale. Dès l'arrivée à son domicile, le renvoyé est obligé de se présenter au bureau du maire de sa circonscription et au bureau le plus proche de l'administration militaire allemande pour être démobilisé ; le renvoyé doit déposer les effets d'habillement militaire au bureau de l'administration militaire allemande, excepté les effets personnels.
Ce document reste entre les mains du renvoyé et sert de papier documentaire de la libération de la captivité.

Von Ecke
Oberstleutnant und kommandant

*Centre de réception des prisonniers **de** guerre* : Compiègne

Vu à la visite médicale de triage à l'arrivée le 22 novembre 1941
Examens complémentaires à pratiquer au Centre de libération : séquelles de fracture du coude gauche et cœur.

Centre de libération des prisonniers de guerre d 'Arras le 24 novembre 1941
Le 29 novembre 1941 Narcisse est mis en congé pour un mois par son médecin traitant : amaigrissement de 10 kg environ, cholécystite infectieuse, bronchite .
L'hypothèse d'une prolongation de congé est envisagée.

Le congé est accordé par l'administration jusqu'au 31 décembre avec, c'est précisé, traitement à taux plein !
L'année suivante, Narcisse signe une circulaire confirmant qu'il était bien à son poste le **1er janvier 1942**.

Il est inspecté en 1947 :
" *Tenue du local* : vieille construction suffisamment claire et décorée avec soin.

Je vous demanderai seulement de ne pas exposer ce qui n'est pas conçu dans un but essentiellement esthétique.
Registres tenus méticuleusement à jour.
Discipline : bonne discipline libérale.
Influence du maître sur les élèves : je constate de bonnes habitudes de politesse (on salue, on s'excuse), d'ordre (on s'aligne, on rentre sans bruit, posément), de propreté (contrôle), de travail : sans recevoir aucune indication, les élèves se mettent en train spontanément. La classe est un autre chez soi où l'on travaille de bon cœur, sans contrainte."

C'est le 17 avril 1947. Narcisse vient de perdre son poste de secrétaire de mairie. C'est l'époque où le couple, en guerre avec la mairie et une partie de la population, tente d'obtenir sa mutation.
" Un très bon maître qui sera regretté, dans sa commune, par ses élèves et par leurs parents, s'il obtient son changement."

Le 10 février 1950, Narcisse est inspecté à ***Camiers*** où il a été nommé directeur.
" Tenue exemplaire. Discipline très satisfaisante.
A une longue expérience mais ne vit pas sur l'acquis .
… solides qualités pédagogiques. Sa réussite le classe parmi les très bons maîtres de la circonscription. Il mérite des félicitations."

La dernière inspection de sa carrière a lieu le 2 mars 1955.
Il obtient la note de 18/20 .
L'inspecteur nous renseigne utilement sur les exigences que l'on pouvait alors avoir en classe de Fin d'Etudes.

' *Histoire* : les *améliorations techniques de 1815* à *1848*. Les élèves ont retenu de cette précédente leçon de nombreux faits. Il serait peut-être possible de leur donner une idée de la complexité et de la liaison des événements historiques (par exemple, le développement du machinisme.)

Leçon : *les écrivains*, *les artistes et les savants de 1815* à 18i48.
Bonne présentation de V.Hugo et de Rude. J'ai moins aimé la sèche énumération des autres noms. Je sais bien que le programme du C.E.P. exige des connaissances nombreuses mais malheureusement rudimentaires ; il n'est pas étonnant qu'il n'en reste rien deux ans après. Mieux vaudrait moins de notions mais des notions plus concrètes. Par exemple, la brève présentation d'un personnage de Balzac (qui pourrait fournir un texte de dictée) ou le commentaire sobre d'une œuvre de Delacroix. "

Quant à l'organisation matérielle de l'école : " ...veille attentivement à l'entretien des bâtiments scolaires et il signale à la municipalité les réparations indispensables.Vous avez raison de mettre la commune devant ses responsabilités ; la loi est formelle à cet égard ; tout accident qui résulte du mauvais entretien des bâtiments scolaires incombe à la commune et entraîne sa responsabilité civile. Récemment, une partie du plafond s'est effondrée brusquement ; les enfants étaient en récréation : grâce à ce bienheureux hasard, il n'en est résulté aucune conséquence fâcheuse. "

C'est une véritable fracture qui s'opère dans la vie de Narcisse en 1947.

Avant-guerre, il régnait dans sa vie un équilibre apparent. Deux directions d'école, un logement de fonction au milieu. Narcisse était un enseignant apprécié, même s'il n'avait pas la flamboyance de son épouse. Il jouait un rôle dans le village en tant que Secrétaire de Mairie, y compris sur le plan agricole et " la protection du bétail". Sa complicité avec le maire d'alors était grande et ce n'est pas un hasard si, depuis Camiers, il demande une autorisation d'absence pour assister aux obsèques de ce dernier. L'avant-guerre à Preures c'est un peu le paradis perdu.

Après le spectacle de Dunkerque, 18 mois de captivité, le sentiment d'être diminué au retour, se retrouver dans " ses foyers " au milieu des Allemands, connaître le stress et l'angoisse du fait de l'activisme de Georgette qui les mettait tous deux en danger ...

Les accusations de 1944 à l'égard de Georgette l'atteignent aussi, et pas uniquement par solidarité. C'est toute leur vie qui est examinée à la loupe par les autorités administratives. On s'interroge en haut-lieu sur le bien-fondé de leurs demandes de mutation simultanées.

Si Georgette voit une revanche dans sa nomination au Touquet, avec l'illusion de grimper dans l'échelle sociale, il n'en va pas de même pour Narcisse à Camiers.

Camiers en 1947 n'est pas encore remis des horreurs de la guerre. Déminage des plages comme sur tout le littoral. Séquelles des bombardements qui devaient accréditer l'hypothèse d'un débarquement dans cette zone. Souvenirs honteux et non-dits des camps de travail où tant de juifs ont transité à Camiers et Dannes, la ville voisine.

Camiers est une cité ouvrière dont l'activité tourne autour de carrières et cimenteries. C'est la raison pour laquelle *l'organisation Todt* en avait fait un site stratégique pour la construction du mur de l'Atlantique. De Fort-Mahon à Calais des travailleurs juifs et autres partaient de Dannes-Camiers pour être parfois aussi envoyés à Auschwitz en passant par la Belgique. Un jour 600 juifs arrivèrent d'Aurigny, une île anglo-normande occupée comme Jersey. C'est la Résistance belge qui arrêta le dernier de ces convois à Dixmude.

Toute cette mémoire qui se révèle à peine aujourd'hui était alors refoulée derrière la grande misère du quotidien. Pourtant les rapports d'inspection ne font pas état d'une population scolaire " difficile".

Sur le plan professionnel, Narcisse ne varie pas. C'est toujours un très bon directeur d'école capable de bienveillance à l'égard de tout type d'élève.

Sur le plan personnel, sa dignité est fortement affectée. Il réside au Touquet mais n'y rentre pas tous les soirs. Il aménage sommairement le logement de fonction de Camiers. Un temps, il fait en Solex le trajet de 15 km. La Traction reste au garage ...

La loyauté de Narcisse à l'égard de sa femme se manifeste par les soins dont il l'entoure jusqu'au bout .

Narcisse meurt de vieillesse, bien seul au quotidien, en octobre 1995 à 95 ans.

12 - COCO

Coco est la fille de Joseph et Eugénie.

Née à *Avion* le 22 mai 1909, elle sera privée de son père entre 5 et 10 ans, pendant toute la durée de la guerre. Elle partagera les angoisses et les tourments de sa mère à Tortequenne puis à 8 ans sur les routes d'un exode forcé, en Belgique près de Namur, suivi d'un retour à travers l'Allemagne et la Suisse jusqu'à Berck chez ses grands-parents maternels le 14 juillet 1917.

A plusieurs reprises, pour obtenir ce qu'ils veulent, ses parents invoquent la santé fragile de leur fille unique et la nécessité pour elle d'une alimentation spéciale. Qu'en est-il en réalité ?
De toute évidence, en 1919, Eugénie (et Joseph souscrivait à sa demande) souhaitait rester près de Berck, auprès de sa mère infirme et âgée certes, mais aussi pour donner un environnement familial à Coco. Après le décès de la grand-mère, le grand-père de Coco viendra vivre auprès d'eux à Marles-les-Mines où il mourra en 1927.

Fille unique, sans doute Coco a-t-elle été très proche de ses cousins germains. Nous savons que Henri, fils de Berthe et Maurice, en particulier, sera souvent hébergé chez elle comme un frère, Joseph reproduisant ce que Gustave avait fait pour lui-même. Sans doute Joseph n'a-t-il pas manqué de prendre plus ou moins en charge les enfants de sa sœur Isabelle dont le père a été porté disparu à Craonne en 1917, Ils sont nés à Calais :Alfred en 1907, Henri en 1909, Marcelle en 1912. Leurs parents étaient sans profession au moment de leur mariage en 1905.--- Peut-être ont-ils aussi été aidés par Gustave et Sophie qui eux-mêmes ont eu un fils en 1905, un nouveau regroupement familial à Calais ?--- J'ignore en quelle année Isabelle et ses enfants quittent Calais pour Berck où elle ouvre une épicerie rue Sainte-Marie à quelques pas de la maison d'Eugénie.

Si la correspondance administrative de Joseph et Eugénie place toujours au premier plan le souci de leur fille, ils ne sont pas pour autant repliés sur eux-mêmes. La solidarité, l'entraide familiale sera toujours la règle et Coco elle-même n'y manquera pas plus tard.

De 1920 à 1928, Coco fréquente le Collège de Jeunes Filles d'Arras. Elle en sort, non avec le Brevet Supérieur mais avec un Certificat de Fin d'Etudes Secondaires. Sans doute a-t-elle préparé un baccalauréat, ce qui n'est pas habituel chez les enseignants de l'époque.-- C'est d'ailleurs le reproche qui sera fait aux Ecoles Normales dans les années 60, cette différence étant considérée comme discriminatoire.

Le 5 août 1928, la directrice du collège donne un avis très favorable à son entrée dans l'enseignement : " jeune fille consciencieuse, fine, qui peut très bien réussir dans l'enseignement "

La candidate a-t-elle déjà des parents dans l'enseignement ? " oui, son père et sa mère "

Coco entre donc dans la carrière à ***Marles-les-Mines***, comme intérimaire aux côtés de son père et de sa mère.

Le 26 août 1929 elle adresse ce courrier à l'inspecteur d'académie :

" J'ai bien l'honneur de solliciter de votre bienveillance le renouvellement de ma délégation d'intérimaire, pour la rentrée d'octobre prochaine, et, si possible, ma nomination à l'école de garçons Gambetta que dirige mon père, à Marles-les-Mines.
J'exerce à Marles-les-Mines depuis le 26 octobre 1928 ; j'ai rempli les fonctions de suppléante auxiliaire à l'école de filles Gambetta jusqu'au 20 mai 1929 ; à cette date, j'ai été déléguée en qualité d'intérimaire à l'école de filles Pasteur où j'étais à la fin de l'année scolaire.
J'ose espérer que vous daignerez accueillir favorablement ma demande... "

Réponse de l'inspecteur en bas de page: avis DEFAVORABLE

" Comme d'autres filles d'instituteurs, elle aurait intérêt à exercer dans d'autres écoles que celle de son père où elle bénéficierait d'un régime de faveur, fâcheux pour la paix de l'école et l'acquisition de son expérience. Le *tour de France* était une bonne pratique.
Elle doit prendre rang après les titulaires, stagiaires, normaliens, intérimaires avec Brevet Supérieur.
Son père ne mérite pas de faveur : il a un esprit anti-administratif qu'il a montré lors du dernier examen du Certificat d'Etudes (cf. mon rapport sur l'examen à Bruay) Il doit sentir qu'il convient qu'il adopte une autre attitude. La présente lettre est de sa main. "

Un crayon vengeur ajoute en diagonale " à employer n'importe où "

Les privilèges dont avaient bénéficié Joseph chez l'oncle Gustave, Georges et Georgette chez leur père, dont bénéficiera encore Henri en 1935 chez Joseph, sont battus en brèche semble-t-il. Nous constatons ici également la reconnaissance affirmée des diplômes mais aussi la preuve que l'assurance de Joseph pouvait exaspérer sa hiérarchie.

Il n'en demeure pas moins que, le 16 mai **1930**, Coco passe avec succès son **CAP** à l'école de filles de *Marles-Gambetta.* "... de l'intelligence, de la souplesse de pensée, de la douceur et de la résolution dans le caractère ... en résumé, une candidate fort intéressante qui a beaucoup travaillé, bien dirigée et qui promet "

On peut imaginer qu'Eugénie a gardé la maison de ses parents à Berck. La famille y passe certainement les vacances : c'est ainsi que, sur une carte postale de plage nous voyons Coco aux côtés de sa cousine Georgette. Elle porte de grosses lunettes : sans doute est- elle myope. Sur la même photo, Joseph, très détendu et Eugénie, toute ronde..

A Berck, elle rencontre **Philippe**, employé de banque, qu'elle épouse, également à Berck, le 11 août **1932** en présence de toute la famille. A cette date, elle est encore institutrice à Marles mais le 1er Octobre elle sera titulaire d'un poste à l'école de filles de ***Berck-Plage,*** poste qu'elle occupera jusqu'à sa retraite en **1967**.

Coco effectuera une carrière discrète mais constamment remarquable
.

1933 " possède un réel ascendant sur les élèves et dirige sa classe intelligemment "

*14 janvier **1941*** au cours moyen " je suis arrivé après la récréation ; les élèves chantent en entrant ; chant exécuté très soigneusement ; voix fraîches et agréables."
" la classe est très éveillée ; sur les murs, je vois encore les gravures qui ont été utilisées dans la dernière leçon "
" assure le cours d'adulte en période normale et participe à la préparation des fêtes "

5 *octobre **1945*** : " Des travaux personnels importants. Je relève un intéressant travail de préparation à la rédaction. Je tiens pourtant à rappeler que l'exercice d'initiation n'est qu'une préface. Cherchez toujours comme but final : correction et originalité "
" Maîtresse expérimentée, méthodique et très à l'aise dans sa classe."

4 *février **1952*** : récitation *Le Loup et le jeune mouton* de Fénelon : texte un peu difficile mais l'expression est bonne.
" les cahiers de français sont très bons : chaque semaine comporte une rédaction, un exercice de construction de phrases, un exercice de correction de rédaction et un exercice de vocabulaire. Pas de longueurs, de la qualité ; c'est du très bon travail"
" Elle est arrivée au moment de la carrière où l'on peut, grâce à des années d'efforts, dominer son métier. Cette sorte de plénitude professionnelle se traduit ici par d'excellents résultats." note 18

5 *février **1958*** : "Pendant les corrections individuelles, les fillettes (CE 2) récitent les tables de multiplication. Toute perte de temps est ainsi soigneusement évitée
"Je range actuellement Mme... parmi les très bonnes institutrices de la classe exceptionnelle. Elle exerce une excellente influence sur les fillettes qui lui sont confiées:Je lui renouvelle mes félicitations : note 18 ½ "

Il semble cependant qu'un jour au moins Coco se soit associée à une sorte de rébellion. Nous n'en connaîtrons pas l'objet mais elle survit dans son dossier.

" Inspection Académique, Arras, le 10 juillet 1935

Vous voudrez bien retourner les documents ci-joints à M.X...instituteur à Berck-Plage. Vous rappellerez à cet instituteur qu'il n'a aucune qualité pour transmettre à l'administration des ordres du jour par lesquels ses collègues s'immiscent dans des questions qui ne sont pas de leur compétence. Vous ferez savoir à tous les signataires qu'une copie de la présente lettre sera insérée dans leur dossier. Et vous ajouterez que l'indiscipline et l'insubordination individuelles ou collectives sont, à l'heure actuelle, parmi les plus grands dangers que puisse courir l'Ecole Laïque. "

Politique ou pédagogie ? Nous sommes entre février 34 et le printemps 36...

Coco met au monde un fils en février 1937. C'est précisément l'année où ses parents vont prendre leur retraite et s'installer définitivement à Berck.

Tout naturellement, la famille se reconstitue autour de l'enfant. Cette plénitude est de courte durée. Dès 1939, le retour de la guerre et des angoisses se profile.

C'est certainement en lien avec la présence de son petit-fils que Joseph cède à la panique et, en mai 40, organise le départ manqué de toute la famille pour l' Angleterre.

Les souvenirs d'enfance de Jacqueline Rubinski , à la suite de l'essai de Cyril Brossard sur *Les Juifs de Berck*, nous renseignent sur la vie quotidienne à Berck fin mai 1940 :

Les 20 et 21 mai, afflux de réfugiés. Le lendemain, plus d'électricité donc plus de radio, pas de journaux non plus.
Le 23 mai c'est le début de la queue pour le ravitaillement.
Le 25 mai c'est l'arrivée des Allemands.
Berck est déclarée " ville ouverte ".
Des croix rouges sont peintes sur les toits des hôpitaux.
Le 30 mai, Berck est à l'heure allemande.
Le 31 mai le couvre-feu à 20 heures est proclamé.
L'école d'Artois (école de Filles où enseigne Coco) rouvre ses portes pour éviter que les enfants ne traînent dans les rue

Nous avons vu cependant qu'en Janvier 41 Coco travaille comme si de rien n'était et que ses élèves chantent.... A deux reprises, l'Inspecteur emploie l'expression " en période normale " comme si la guerre ne devait pas durer...

Un document nous apprend qu'en décembre 1941, Coco a 2 enfants "à charge " : Marguerite, la nièce de Philippe, est venue compléter la famille. Orpheline de mère, abandonnée par son père, elle a été recueillie par ses oncle et tante après le décès de la grand-mère qui l'a élevée. Née en 1924, elle a donc 17 ans et nous verrons qu'en 1944 elle poursuit encore ses études.

Coco semble mélancolique. Sans doute marquée par son enfance, par les spectacles de la guerre et par l'évacuation, par la vie en " zone dévastée ", par l'hyperprotection de parents angoissés et un

long séjour en pension, on peut comprendre qu'elle ait donné à ses élèves comme sujet de réflexion : " trois déménagements valent un incendie ". L'inspecteur a, lui, trouvé le thème peu approprié

Coco recherche avant tout la stabilité et c'est l'Ecole, avec ses repères immuables, qui la lui procure le mieux. La vieillesse et l'infirmité de ses grands-parents, très intériorisées par sa mère, la mort qui a souvent frappé autour d'elle, la vue de ses cousins orphelins de père, plus tard la mort de ses deux cousins Henri en 1936 et 1940, tout contribue à ce que Coco s'immerge dans sa classe et s'en remette à ses parents pour le reste.

13 - MAURICE

Maurice est le second enfant de Gustave et Sophie, nos premiers instituteurs.

Il naît à Calais le 9 novembre 1905, seize ans après sa sœur Alice.

Alice, à 18 ans, a épousé un " tulliste " de 20 ans, ouvrier spécialisé dans la dentelle de Calais. Leurs enfants, Marcel et Jean, nés en 1908 et 1912, ont des âges en rapport avec celui de leur oncle. Leur père est tué au Bois des Caures le 19 février 1915. Alice est veuve à 26 ans.

La ville, le port, la gare de Calais constituent une cible privilégiée pour les bombardements allemands depuis la terre, la mer et du haut des zeppelins...Maurice a 13 ans à la fin de la guerre.

L'itinéraire de Maurice, est, dès l'origine, le plus atypique de la famille.

Il obtient son Brevet Elémentaire en **1921** à Amiens et enchaîne sur **l'Ecole Normale d'Amiens** qu'il quitte en **1924** avec le Brevet Supérieur. Alors que la gestion des instituteurs est depuis toujours départementale, la carrière de Maurice va se déployer sur 3 départements avec chaque fois sans doute un exeat.

Il est nommé le 25 septembre 1924 à **Abbeville** (Somme), dans le quartier Saint-Sulpice. Jusqu'en 1927 si l'on excepte son temps de Service Militaire.

En 1925, il passe avec succès son C.A.P. ainsi qu'un Certificat d'Aptitude à l'Enseignement de la Gymnastique (degré élémentaire) .

En 1928, il est dans le Pas-de-Calais, titulaire délégué en Education Physique et Sportive à **Montreuil-sur-mer** et ce jusqu'en 1932. Puis il enseigne à **Lens** en octobre 1932, à **Etaples** le reste de l'année 1932-33.

De 1933 à 1935, il enseigne l'E.P.S. À **Lillers.**

Dès la rentrée scolaire 1935, il est directeur à 5 classes d'abord à **Auchy-lez-Hesdin** puis à **Fruges** avec Cours Complémentaire..

Nous pouvons imaginer qu'il a été mobilisé en 1939 mais nous n'en avons aucune trace pas plus que d'une mention au registre des prisonniers de guerre.

En 1941-42, nous le retrouvons directeur d'Ecole à **Maubeuge** (Nord) puis, de mars à septembre 1942 à **Fâches-Thumesnil** (Nord).

En 1942-43, il est Directeur à **Dunkerque** (Nord) .

Pendant l'année scolaire 1943-44, il est en congé pour *convenance personnelle*... (?)

En 1944-45, il est directeur à 5 classes à **Fruges** (Pas-de-Calais).

A partir de 1945, il est directeur à 12 classes d'un cours complémentaire avec internat, configuration encore fréquente dans les campagnes à cette époque.

Maurice s'occupe activement de musique . Berck a longtemps organisé chaque été un Festival Permanent de fanfares et harmonies municipales. Il est arrivé qu'à cette occasion Maurice rende visite à la famille.

En décembre 1958, Maurice a 53 ans et ne fait plus partie de l'Education Nationale.

14 - CHARLES

Charles, né le 29 mai 1904 à ***Courcelles-lez-Lens*** est le fils de Pascal et Marie.

C'est le quatrième enfant. Son frère aîné Georges entre à l'Ecole Normale peu après. Pour Pascal, c'est l'enfant de trop. Marie, pourtant, n'a que 27 ans..

Il a deux ans quand la famille arrive à ***Berck e***n 1906.

En 1914, il a 10 ans et 14 à l'armistice. Il a 16 ans quand son frère Fernand est enfin inhumé..

Il a passé les 4 années de guerre sans ses frères, sans sa sœur le plus souvent. Son père est totalement absorbé par de multiples tâches. Sa mère, rongée par l'angoisse puis la douleur, vit néanmoins très entourée puisque toute sa famille s'est réfugiée à Berck au moins en 1918. Sans sortir de chez lui, il a sous la main l'Ecole Primaire puis le Cours Complémentaire de Garçons. Il vit entouré d'adultes avec, au-delà des murs, la ville qui grouille de misère et de réfugiés.

En **1920**, il est admis à **l'Ecole Normale d'Arras**, titulaire du Brevet Elémentaire obtenu à Arras en Juillet 1920. Rien ne nous renseigne sur une éventuelle scolarité ailleurs qu'à Berck : il se

peut qu'il n'ait fréquenté que le Cours Complémentaire. L'Ecole Normale de Berck n'est plus mentionnée Sans doute les locaux de l'E.N. de garçons d'Arras étaient-ils déjà réhabilités. Peut-être seule l'Ecole Normale de Filles s'est-elle maintenue à Berck plus longtemps ?

Il quitte l'Ecole Normale en **1923** sans le Brevet Supérieur. Une pleurésie a longtemps suspendu sa scolarité. Il obtient cependant en juin 1923 un Certificat d'aptitude à l'enseignement de la gymnastique.

Il est, dans un premier temps, stagiaire à ***Lapugnoy,*** dans le Béthunois, pas très loin de sa famille maternelle.

Il quitte son poste le 11 mai 1924 pour le Service Militaire.

Incorporé au 168 ème régiment d'infanterie et " arrivé au corps" le 15 mai 1924, nommé caporal le 16 novembre 1924, il effectue son Service en Allemagne occupée, à ***Dusseldorf.*** C'est l'époque où la France occupante vient de retirer ses troupes coloniales d'Allemagne. (Prisonnier en 1940, il sera sensible alors à la fureur qui saisissait certains Allemands à la vue d'un Africain.) Il n'a de cette période retenu que les compétitions d'athlétisme auxquelles il a participé. Son oncle Jules, sous-officier de carrière, occupe l'Allemagne en même temps que lui...Aucune évocation d'une agitation quelconque.

Charles est " renvoyé dans ses foyers" le 2 novembre 1925. Le foyer, ce n'est plus l'école de Berck-ville, son père ayant pris sa retraite, mais la maison de la rue du Haut-Banc.

Le 13 novembre 1925, il est nommé stagiaire à *Outreau* ou, plus précisément à ***Equihen.*** Equihen, en 1925 est un vrai village de pêcheurs rattaché jusqu'en 1939 à Outreau et totalement détruit ensuite par les bombardements de 1944. A cette époque, il attire les peintres : scènes de pêches, silhouettes et visages de marins, " quilles-en-l'air", c'est-à-dire bateaux retournés qui servent d'habitations. Le peintre espagnol Gil Franco y installe son atelier à cette époque et Charles s'attache à ses pas, dessinant à ses côtés. François Maspero, éditeur-écrivain, évoquera l'avant-guerre de son enfance à Outreau-Equihen. Il raconte comment les marins-pêcheurs, après plusieurs jours en mer, étaient contraints par leurs femmes à se baigner dans des cuves avant de franchir le seuil de la maison et cela aux yeux de tous...

En décembre 1925, un député était intervenu auprès de l'Inspecteur pour que Charles soit nommé à Berck. " ce jeune homme, à peine guéri d'une laryngite qui le met dans l'obligation de se ménager, sollicite son affectation à Berck où il pourra se soigner plus facilement... Le poste de Narcisse..., son futur beau-frère, sera bientôt vacant puisque ce dernier cherche à se rapprocher de Preures où exerce sa fiancée. "
Réponse de l' Inspecteur : "...sa candidature sera examinée, le cas échéant, avec bienveillance mais concurremment toutefois avec celle de ses collègues sollicitant le même poste. Nommé depuis quelques semaines seulement à Equihen, il prouvera par son zèle et son dévouement qu'il mérite l'avancement qu'il sollicite. "

En juillet 1926, l'accident de Georgette va déclencher une première "crise " dans la carrière de Charles . Il s'absente sans autorisation pour veiller sa sœur et la hiérarchie se saisit de cette occasion pour mettre à jour son " manque de zèle". Il écrit à l'inspecteur pour se justifier ; son père vole à son secours et c'est par ce courrier que nous prenons conscience de la gravité de l'accident.

" Monsieur l'Inspecteur,

Voulez-vous me permettre, en ma qualité de père de famille, de vous mettre au courant des événements douloureux qui motivent ces correspondances. Ma fille,institutrice à Preures, se rendait jeudi dernier à Enquin où son mari est instituteur. En descendant une côte rapide, et à un tournant très brusque, elle a été dépassée par un camion de 5 tonnes ; en prenant le bas-côté et, peut-être un peu poussée par le camion, elle a été projetée avec une telle violence sur le sol qu'il en est résulté :

- une forte commotion cérébrale
- la fracture de 2 côtes amenant congestion du poumon et épanchement pleural
- une déchirure de la rate
- un traumatisme inquiétant du péritoine

Il y aura sans doute ce soir une intervention chirurgicale car le risque d'étouffement est toujours là, menaçant .
Les jours de ma fille sont toujours compromis et vous comprendrez aisément la raison qui m'a poussé à retenir mon fils ici et à lui conseiller de demander un congé ... "

Il semble que, si Charles avait été plus sérieux dans son travail, on ne lui aurait pas tenu rigueur de cette absence. Après concertation entre Inspecteur et Directeur, on estime que Georgette était entourée de ses deux parents et de son mari et que, donc, la présence de son frère n'était pas indispensable.

C'est à la lumière de l'histoire familiale qu'on peut mieux analyser le comportement de Charles. Il rééditera la même forme de panique quand, bien plus tard, Georgette sera gravement mordue à la jambe par un chien de ferme. Il se précipitera à son chevet dans la nuit noire, à bicyclette.

Toute sa vie, Charles privilégiera l'affectif quitte à négliger ses obligations . La disparition de Fernand et la douleur de leur mère pèse lourdement et sur Charles et sur Georgette.

Charles ne sort pas grandi de cet épisode. Son directeur ne " cherche pas à le retenir " mais il est maintenu à Equihen pendant l'année scolaire suivante.

Il est inspecté le 23 novembre 1926 au cours élémentaire.
« ...Elèves peu propres : odeur particulière...La classe est trop petite pour le nombre d'élèves. Elle s'infecte facilement et on ne peut l'aérer convenablement sans la refroidir trop. Deux récréations de 10 minutes, une chaque heure, me paraissent utiles en attendant la construction d'une nouvelle classe La seconde récréation sera consacrée à des jeux dirigés. »

L'ensemble du rapport est consacré à des conseils plutôt qu'à des reproches .

Charles apprend encore son métier.

A la rentrée 1927, il est nommé à ***Etaples*** où il semble avoir occupé un logement de fonction et où il obtient son **C.A.P.** , " en tenant compte des progrès réalisés ", ce en juin 1928 .

En octobre 1929, il est, à 25 ans, titulaire à ***Rang-du-Fliers*** .

Le 23 décembre 1933, à 29 ans, Charles subit, à domicile comme ce sera encore la règle après-guerre, l'ablation des amygdales. Cette intervention bénigne a chez lui des conséquences désastreuses : importante hémorragie qui justifiera encore un congé du 7 au 23 février .

A Rang-du-Fliers, Charles, pour la première fois, s'est fiancé.

Le cœur du village, à bonne distance du quartier de la gare plus récent, comporte l'église, la mairie, l'école et, en face, tout en longueur, le café avec salle de bal, noces et banquets. Aline est alors l'employée de sa sœur à l'épicerie. Les parents d'Aline - 20 ans en 1933 - , ont successivement tenu la forge, revendue en 1914, l'épicerie devenue en 1922 propriété de leur autre fille, le café auprès duquel ils ont fait construire, pour leur retraite, une très belle maison.
Fatalement, Charles est devenu familier de ces différents lieux et de toute la famille.
Sous son impulsion peut-être, des **représentations théâtrales** réunissent sur scène Charles et Aline.

Ces fiançailles sont de courte durée. Aline part ensuite pour Boulogne-Billancourt où elle rejoint son frère aîné qui occupe un emploi de cadre dans l'industrie.

En mai 1936, Charles, âgé de 32 ans, demande son changement.

Motifs de la demande : " Je suis actuellement domicilié à Berck, chez mon père, Directeur d'école en retraite, et j'effectue chaque jour en bicyclette le trajet Berck-Rang-du-Fliers (6 km), en toutes saisons. Sujet à de fréquentes bronchites, je désirerais m'éviter la fatigue de ces déplacements tout en restant auprès de ma famille.
Pour des raisons d'ordre personnel, je désire quitter Rang-du-Fliers... "

Lettre du Député : " ...il sollicite son changement pour Berck où il a son domicile alors qu'il doit effectuer chaque jour le parcours à bicyclette .
J'ose espérer, monsieur l'Inspecteur d'Académie, qu'il vous sera possible de donner satisfaction à mon protégé ".

Réponse de l'Inspecteur : « il est préférable que ce maître n'exerce pas à Berck. »

Lettre du Sénateur : «"...sollicite son changement pour Berck où habite son père, directeur d'école en retraite, ou tout autre poste dans la région. "

Réponse de l'Inspecteur : " Ce poste a été attribué à un maître qui a fait de la tuberculose. ".

C'est finalement à ***Etaples*** que Charles sera nommé pour une année scolaire au terme de laquelle il obtiendra enfin un poste à l'école de garçons de ***Berck-Ville***, dans une classe neuve qui fait face aux vieux bâtiments où il a passé son enfance et son adolescence.

Entre temps, fin 1936, son père est décédé subitement. Georgette a cessé toute relation avec sa mère Marie .
Charles vit désormais seul avec sa mère.

A Berck, avec de fréquentes incursions au Touquet, Charles vit et prolonge depuis longtemps " les Années Folles ". Il est fréquemment " garçon d'honneur" aux mariages de lointaines relations, c'est le boute-en-train de toutes les fêtes. Il est alors le batteur de l'orchestre de la *Bonbonnière*, l'unique boîte de nuit berckoise.

Ses fiançailles avec Aline sont une courte parenthèse dans cette jeunesse qu'il prolongera jusqu'à 35 ans, jusqu'à la déclaration de guerre.

Sur le plan professionnel, cette période qui s'étire tout de même sur 10 ans est plutôt consternante. A plusieurs reprises, il se voit reprocher ses retards quotidiens. Il s'attire des remarques du type : "Ne s'améliore pas ." Après deux Observations, il se voit menacé d'une sanction disciplinaire à la troisième. Cantonné au cours élémentaire, il ne semble guère motivé par un public aussi jeune. Jamais un mot pour dire qu'il " aime les enfants ". Il semble s'ennuyer en classe.

La **guerre** est déclarée .

Sergent de réserve en 1930, Sergent-Chef de réserve en 1933, Charles est versé Service Auxiliaire en 1938 pour " varices volumineuses des jambes, douloureuses à la marche " .

Convoqué le 13 avril 1939, renvoyé chez lui le 17, il est **mobilisé le 23** août **1939**.

Maintenu service auxiliaire à ***Guingamp*** le 18 janvier 1940, il est fait **prisonnier** toujours à Guingamp le 23 juin 1940. (La lecture de Marc Bloch, *Une étrange défaite,* nous apprend que les Allemands étaient arrivés à Rennes le 17 juin, seulement cinq jours plus tôt. Quid du "réduit breton" ?) Après 6 mois d'internement à ***Compiègne***, il est libéré et réformé pour raisons médicales par l'armée allemande et arrive à ***Boulogne-Billancourt*** le 14 **janvier 1941**.

Charles a en effet repris contact, depuis le camp de prisonniers, avec Aline. Elle lui a rendu visite à Compiègne au cours de l'été et, lorsqu'il est libéré, c'est chez elle qu'il s'installe .

Ils se marient le 1er avril 1941.

Depuis 8 ans, Aline vit et travaille à Boulogne-Billancourt. Elle a d'abord cohabité avec son frère puis pris son indépendance . Elle a occupé divers emplois et appris le secrétariat et la sténo-dactylo. D'abord caissière chez un boucher, elle est, à la déclaration de guerre, secrétaire chez un notaire. En juin 1940, elle les accompagne d'ailleurs, son épouse et lui, sur les routes de l'exode jusque dans le Poitou.Le 3 juin, les usines Renault, proches de son domicile, avaient subi un bombardement allemand.

Charles a été **réformé** et **libéré** par les Allemands à cause de sa vue. Les examens réalisés en 1941 confirment que sa vision est alors de 1/10 ème pour chaque œil. Il apprend le braille et l'un des spécialistes parisiens envisage une " opération intracrânienne ". On parle d'atrophie du nerf optique probablement due aux privations (Charles a perdu 20 kg en six mois) . L'hypothèse alcool+ tabac est écartée puisqu'il perçoit bien les couleurs. Dans les causes répertoriées aujourd'hui de cette affection, un problème de métabolisme semble le plus probable.

C'est donc un marathon médical et administratif qui commence pour le couple. Souvent, Aline lui sert de secrétaire, il écrit parfois lui-même. Très vite, il est réformé définitivement à 90 % avec cependant l'espoir d'une amélioration. Le 1er octobre 1942, sa vision est remontée à 2/10ème et 3/10ème. Du 15 juillet au 1er octobre 1941, sur le papier du moins, Charles reprend son poste à Berck . Les congés succèdent aux congés. Entre le département de la Seine et le Pas-de-Calais, il faut jongler. Le ministère est tout proche mais les finances ne suivent pas toujours.

La loi du 19 mars 1928 est constamment invoquée dans les courriers. Elle permet au fonctionnaire qui a contracté une maladie à l'armée de choisir entre congé de maladie et congé de longue durée. Il semble que la première formule soit préférable mais elle oblige à de fréquents renouvellements . Les rappels de six mois succèdent parfois à plusieurs mois sans salaire.

Le 3 mars 1942, Boulogne-Billancourt est à nouveau bombardé. Pour la première fois, une ville

du continent est bombardée par les Alliés en vue de détruire un site de production au profit des Allemands. Le 247, Boulevard Jean Jaurès est tout proche de la Seine, de l'île Seguin et donc des usines Renault.

Charles est à Berck en quête de ravitaillement et Aline se réfugie heureusement à la cave. Des tracts ont été lancés par la R.A.F. deux jours plus tôt mais aucune alerte n'a été lancée ce soir-là. Aline trouvera un éclat d'obus planté à l'emplacement qu'elle occupait les autres soirs. Le raid fait des centaines de victimes d'autant qu'une deuxième vague de bombardiers arrive au moment où la population est dehors, penchée sur les premiers décombres...

Le couple déménage au 9, rue des Longs Prés.

Leur vie quotidienne est semblable à celle de tous les parisiens, telle que nous la voyons aujourd'hui dans les films : cinéma, froid, ravitaillement, dernier métro. C'est le film *Laissez-passer* qui s'en approche le plus. Tavernier, s'inspirant des souvenirs du cinéaste Jean Devaivre , situe l'action à Boulogne-Billancourt entre studios de cinéma, usine Renault et bombardement de mars 1942.

Charles est resté en contact avec un camarade prisonnier originaire du Pas-de-Calais, mineur de fond à 14 ans et devenu Centralien. Evadé à 3 reprises, il occupe un poste important, sous un nom d'emprunt et dans la Résistance, au Comité d'Organisation de l'Automobile. Il y fait embaucher Aline comme sténo-dactylo, emploi qu'elle occupera officiellement jusqu'au 15 avril 1943. Elle y verra Sacha Guitry, accompagné d'un officier allemand, obtenir un passe-droit pour l'attribution d'une voiture...

A la fin de l'été 1942, Aline est enceinte.

A compter du 1er mars 1943, leur adresse administrative est le 75, rue du Haut-Banc à Berck, chez Marie. C'est sans doute là que naît leur fille le 9 avril 1943.

Il semble qu'assez vite ils aient choisi de s'installer au 25, rue Thellier. Marie exige qu'avant toute sortie sous les bombes l'enfant soit " ondoyée ", premier baptême normalement réservé aux enfants très malades pour qu'ils ne meurent pas sans sacrements.

La rue Thellier est une petite rue toute proche de l'Entonnoir qui coupe la rue des Bains et la rue de la Mer. Situation idéale début 1943 ! D'après le plan de M.Troublé et J. M Gonsseaume p. 143, elle est cernée à 100 mètres au nord comme au sud par des *asperges Rommel,* à l'est par la *Flak* (D.C.A. Allemande), à l'ouest par un *mur anti-char.* Les habitations ont été dynamitées dans l'Entonnoir par les Allemands qui construisent, à deux pas, des éléments du mur de l'Atlantique. Les bombardements alliés se multiplient pour mieux accréditer la thèse d'un débarquement entre baie d'Authie et baie de Canche sur le site idéal que semblent constituer ces immenses plages de sable.

En janvier 1944, l'évacuation de Berck est décrétée. Charles, Aline et leur fille partent pour ***Saulchoy***, emportant un modeste déménagement. Georges et Jeanne les accueillent dans l'école du village. Marie, quant à elle, est hébergée à Preures où elle participe au travail scolaire de Georgette,

Saulchoy est proche de l'abbaye de Valloires et nous avons confirmation, grâce aux souvenirs de Jean-Claude Gelley *Insouciance de guerre,* que cette zone était proche des rampes de lancement de V1 disséminées dans la campagne et que, donc, les bombardements alliés y étaient fréquents. A

Valloires, Thérèse Papillon avait fondé un préventorium pour enfants. Parmi eux, des enfants juifs cachés. A l'arrivée des Canadiens, les enfants agitent des petits drapeaux fabriqués en secret, les soldats leur distribuent en abondance du chocolat-- ce qui confirme le récit familial sur Saulchoy-- et en retour les infirmières leur offrent des tomates du jardin...

Pendant son séjour à Saulchoy, Charles tente de reprendre une activité et de retrouver un poste, provisoire ou non.

Le 22 février 1944, il fait très officiellement la demande du poste de Directeur de l'école de garçons de *Rang-du-Fliers,* direction à 3 classes avec secrétariat de mairie...Sans succès.

Le 23 avril, un long courrier nous donne un aperçu de la situation des écoles où il pourrait espérer un poste :

" *Attin* : zone côtière. Impossibilité absolue de trouver un logement, fût-ce une pièce. La classe enfantine vient d'être expulsée du local où elle était installée ; toute l'école est occupée par les troupes. Les institutrices font classe à mi-temps.

Wicquinghem : Zone souvent bombardée. Les alentours ont été encore éprouvés vendredi dernier et la commune a déjà été bombardée, elle aussi. Il y a environ 80 réfugiés dans le pays. Le logement de l'instituteur abrite 14 personnes.

Fruges : a déjà été bombardée »

Il est évident que Charles et Aline, plus qu'un poste, cherchent un logement. La cohabitation avec Georges et Jeanne s'avère sans doute compliquée.

Charles se voit pourtant contraint d'accepter un poste à ***Tortefontaine*** sans logement et à proximité de Saulchoy.

"...je vous signale que j'aurai à effectuer le trajet Saulchoy-Tortefontaine matin et soir à bicyclette (9 à 10 km) et, qu'en plus de la fatigue occasionnée par ce voyage de chaque jour, je serai dans l'impossibilité de pourvoir au remplacement des pneus usés. "

Il se demande si , au contraire, il ne serait pas plus sage pour prendre ce poste " d'attendre le départ des troupes occupantes actuelles, ce qui donnerait l'occasion d'obtenir de la municipalité une partie du logement de l'instituteur (9 pièces) ou un logement dans le village."

Le 23 avril 1944, l'imminence du débarquement semble intervenir dans les choix du quotidien.

Réponse de l'Inspecteur d'Académie : " rejoindre Tortefontaine le plus tôt possible ."

A Tortefontaine, en mai 1944, l'institutrice que Charles doit remplacer tient à accompagner elle-même jusqu'au bout les élèves qu'elle a préparés au Certificat d'Etudes : ils feront donc classe ensemble.

Charles fera ensuite la demande d'un " détachement " à *Raye-sur-Authie* qu'il annule après la libération de Berck :

" J'avais formulé cette demande avant la libération de Berck et surtout parce que j'étais sans logement personnel. La rentrée à ***Berck*** étant désormais possible, je tiendrais à rejoindre mon poste dans cette ville.." **28 septembre 1944**

Le 21 juillet 1955, l'Inspection Académique procède au calcul des " majoration d'ancienneté " en

application de la loi du 28 janvier 1954.
En ce qui concerne Charles, outre les périodes de " campagne militaire "», il est considéré comme en " invalidité " du 14 janvier 1941 au 8 mai 1945, cette période étant assimilée à de la captivité pour un total de 58 mois et 16 jours.

Les choses n'étaient pas aussi évidentes pendant la période concernée durant laquelle Charles se bat pied à pied pour obtenir ce à quoi il a droit.

« *23 mai 1943*, 75 rue du Haut-Banc: j'ai l'honneur de vous accuser réception de votre réponse concernant la PRIME ALLOUEE AU PERSONNEL ENSEIGNANT DE BERCK-VILLE POUR DIFFICULTES EXCEPTIONNELLES D "EXISTENCE.
Vous m'informez que ma position d'instituteur en congé de maladie m'interdit de bénéficier de cette prime ... Seul le bon de caisse de mars 1943 fait mention de l' INDEMNITE DE BOMBARDEMENT que je n'ai jamais perçue avant cette date.
Je suis surpris que ma présence à Berck suffise à modifier le droit à cette indemnité, étant donné qu'un instituteur en congé de maladie avec plein traitement conserve tous ses droits à l'avancement et aux indemnités afférentes au poste dont il reste titulaire.
Par ailleurs la circulaire ministérielle du 26 février 1942 ayant trait aux ALLOCATIONS DE SALAIRE UNIQUE considère comme effectuant un travail effectif les salariés malades.
Je touche mon traitement intégral ; je suis toujours titulaire de mon poste de Berck ; je perçois l'indemnité de résidence afférente à ce poste et diminuée de 30 % comme agent logé dans cette ville Ma présence au domicile de ma femme a été nécessitée par des raisons de santé que vous connaissez. Souffrant des conséquences de la dernière guerre, je me trouverais lésé une fois encore par la privation de ces avantages. »

25 août 1943, 25 rue Thellier « ...je n'ai reçu aucun salaire depuis le 31 mars 1943.La Commission de Réforme de la Seine a bien voulu me faire connaître qu'un congé de six mois m'était accordé.Je n'ai pas la notification officielle de ce congé et je me trouve, de ce fait, toujours privé de traitement »

19 septembre 1943 rue Thellier : « ..je n'ai pas encore reçu les bons de caisse afférents aux mois d'avril,mai,juin, juillet, août 1943...J'ai à subvenir aux besoins de ma femme -- qui a dû quitter son emploi -- et de ma petite fille de cinq mois. »

8 octobre 1943 rue Thellier « J'ai l'honneur de vous accuser réception du bon de caisse comportant le rappel de traitement d'avril à septembre inclus .
Je précise cependant que l'INDEMNITE DE RESIDENCE doit être celle de chef de famille avec enfant depuis le 9 avril dernier.
D'autre part-- à moins que les Instructions ministérielles du 15 avril 1943 concernant l'INDEMNITE DE ZONE aient un effet rétroactif-- j'estime avoir droit à la dite indemnité du 1er au 15 avril . Cette indemnité étant journalière, il y aurait lieu de compter : 15 fr pendant 9 jours sans enfant et 25 fr pendant 5 jours avec enfant. »

A ces indemnités diverses, il faudra ajouter, à Saulchoy, une INDEMNITE DE REPLIEMENT.

Berck est libéré le 4 septembre 1944
Charles reprend son poste à Berck-Ville. Il retrouve " sa" classe et "son " école, toujours en Cours Elémentaire 2. Jusqu'au bout.
Il loge avec sa famille dans une petite maison qui pouvait répondre à la rigueur aux standards de l'époque : WC dans la cour et absence de salle de bains . Mais 20 ans plus tard, ils y seront toujours

au nom de l'avantage que vous confère financièrement " un loyer de 1948 "

En janvier 1947, l'inspecteur trouve que Charles " n'a pas l'entrain qu'il est en droit d'attendre..." La vie est très dure à cette époque. Ni Charles ni Aline ne peuvent avoir tourné la page sur ce qu'ils ont vécu pendant 4 ans. Aline est très fatiguée, très maigre, un eczéma apparu après le bombardement de Billancourt lui ronge la main en permanence et ne guérira jamais. Elle attrape la gale. Son père, qu'elle a si peu vu pendant des années, vient de mourir. Charles, chaque jeudi, part à bicyclette au ravitaillement sur les bords de l'Authie et se fait à l'idée que, pour lui, les restrictions auront un caractère définitif. Aline, de par ses origines familiales, est habituée à plus d'aisance mais il ne lui. est pas permis de reprendre un travail. Bien plus, elle doit subir une forme de condescendance de la part de sa belle-famille parce qu'elle n'est pas institutrice. Charles a gardé, des mois passés au camp de prisonniers, le sentiment d'avoir raté sa vie. Ses camarades (centralien, expert-comptable, directeur du Génie Civil...) l'ont convaincu qu'il " aurait pu mieux faire". Il entretient avec eux d'excellentes relations, au minimum épistolaires. De même , parmi les anciens normaliens de sa promotion, c'est vers les plus brillants qu'il se tourne, comme le directeur de la prestigieuse Ecole Nationale Professionnelle d'Armentières.

La carrière de Charles culmine avec une note pédagogique à 16 en 1950 et1954. Cette note s'appuie en partie sur le fait qu'il est " un amicaliste de premier plan". ***L'Amicale Laïque*** est en effet florissante dans ces-années-là sous son impulsion. Il en est la cheville ouvrière : théâtre, chant, collecte de lots pour la tombola, affiches. Il fait tout. Pendant ces périodes fiévreuses, il n'est jamais malade, parcourt la ville à bicyclette à toute heure et déploie toute l'énergie qu'il n'a pas envie de mettre dans sa classe. Selon l'Inspecteur, l'Amicale traverse en 1954 une période difficile. C'est en effet la fin d'une époque, celle de la laïcité militante.

Ses journées sont par ailleurs routinières. A bicyclette, il fait 4 fois le trajet qui le sépare de l'école et revient déjeuner le midi. Il vient prendre un café après l'école ou l'étude puis se rend chez Marie, sa mère. Ensuite il a différentes activités et ne rentre que pour le repas du soir, parfois tard. En fin de soirée, il prépare sa journée du lendemain. Le résultat le plus visible consiste en modèles à l'encre rouge sur les cahiers des élèves qu'il calligraphie admirablement. Pour la correction des cahiers, il est équipé, à la fois, de lunettes et d'une loupe.

Jamais plus Charles n'imaginera de demander une direction d'école. Il aurait fallu quitter Berck pour la campagne. Or Aline, depuis Billancourt, est farouchement citadine et, à cause de sa vue, Charles ne peut passer le permis de conduire...

Durant l'hiver 1952, un jeune instituteur se meurt d'un cancer des testicules dans un logement de l'école tandis que sa femme met au monde un second enfant : Charles leur rend visite presque chaque soir. Ensuite c'est la mère d'Aline qui succombe à son tour à un cancer. Le 31 mars 1955, Marie meurt subitement à 78 ans. C'est l'effondrement.

Charles va connaître dépression et cancerophobie. Sa santé, en tous temps, n'est pas brillante. Sa sinusite est chronique, il est sujet à la collibacillose et au lumbago, il a été opéré d'une hernie, a connu deux déchirures du tendon d'Achille. Quand s'ajoutent les absences pour dépression et des rendez-vous médicaux multiples à Paris, il exerce son métier en pointillés parfois et les collègues ne sont pas tous tendres qui doivent prendre ses élèves dans leurs classes.

De toute la famille, Charles est le plus politisé. Avant-guerre, il a été brièvement adhérent des "Amis de l'Union Soviétique" Il se dit socialiste, lit Nord-Matin mais aussi les articles de Raymond Cartier dans Paris-Match. Il se présente aux Municipales.

La fin des années 50 est très déstabilisante. La décolonisation, Suez, les guerres d'Indochine et d'Algérie... Charles va vivre l'arrivée de De Gaulle comme un Coup d' Etat et apprendra d'ailleurs par un commissaire de police que les gaullistes berckois, à l'oeuvre depuis longtemps, l'avaient mis

sur une liste d' " activistes potentiels " à arrêter en cas de rébellion. Mais c'est la **loi Debré** sur **l'Ecole** qui va lui donner le coup de grâce. Une " **pétition laïque** " est lancée et, pendant des semaines, il va faire du porte-à-porte pour obtenir des signatures.

La *loi Debré* est votée le 31 décembre 1959. Elle permet le financement public de l'école privée. *Le Comité National d'Action Laique* lance, pour faire abroger la loi, une campagne de grande ampleur, un temps court-circuitée cependant par les "événements " et les Barricades d'Alger.

De février à mai 1960 la pétition recueille près de **11 millions de signatures**, soit plus de la moitié des votants aux précédentes législatives.

Quand la loi est abrogée, c'est cependant pour mieux la pérenniser dans le Code de l'Education qui, bientôt, n'est plus Nationale.

En 1959, la création des Collèges d'Enseignement Général entraîne la suppression des Cours Complémentaires rattachés aux écoles primaires.
Le Certificat d'Etudes cesse d'être un objectif commun à tous .
La prolongation de la scolarité entraîne un besoin accru en enseignants. Certes les Ecoles Normales survivront jusqu'en 1969 dans leur forme traditionnelle puis jusqu'en 1991 pour les post-bac mais les deux tiers des normaliens choisiront d'enseigner au Collège ou au Lycée.

Le métier d'instituteur n'est déjà plus le même, le statut social non plus.

1883-1963 : quatre-vingts ans plus tard, on recommence à " embaucher " dans l'enseignement primaire sans diplôme et sans formation.

Charles prend sa retraite en 1963.

Depuis quelques mois il a accepté d'être le correspondant local du journal Nord-Matin. Il s'agit de " couvrir" les événements du week-end et des vacances. Une fois en retraite, il va vouloir développer cette activité dont le caractère social et " mondain" lui convient : il a enfin trouvé sa voie et y consacre tout son temps. Il ne gagne pas grand'chose et, au final, après 7 ou 8 ans, aura plutôt perdu de l'argent.

Aline s'est révoltée : elle a repris à mi-temps un travail d'aide-comptable et obtient enfin de déménager à l'automne 1965 pour Berck-Plage, à deux pas de la rue Carnot, en face de "l'Ecole d'Artois".

Elle meurt d'un cancer le 7 janvier 1968, à 54 ans.

Charles se remarie et meurt d'avoir trop fumé en 1979, à 75 ans.

Charles, Maurice, Coco sont les derniers représentants, un par branche, de la "dynastie" .

Quand ils prennent leur retraite, personne n' "entre dans la carrière" après eux. C'est le crépuscule d'une illusion. Charles a d'ailleurs solennellement déclaré à sa fille : " Moi vivant, tu ne seras pas institutrice "..

Certains "rameaux" de la famille se sont tenus éloignés de l'enseignement : les filles de Jules par exemple, les filles de Gabrielle dont la jeunesse est fracassée par la mort, la guerre, la maladie et qui empruntent, avec énergie et inventivité, d'autres voies. On peut penser qu'une proximité géographique maintenue et des liens familiaux renforcés avaient privilégié ce choix assez uniforme de l'Ecole qui offrait sécurité voire prestige social, selon les individus et le degré de réussite.

Les "premiers de cordée" avaient-ils le sentiment et le désir d'être des ***hussards noirs*** ? Encore faudrait-il s'entendre sur ce terme.
Charles **Péguy** est l'inventeur de la formule en 1913. Il exprime ainsi sa reconnaissance très précisément à l'égard des **Normaliens de l'Ecole Annexe d'Orléans** qu'il fréquenta enfant de 1879 à 1885. Lesquels élèves-maîtres portaient la redingote noire à boutons dorés assez semblable à l'uniforme que porte encore la promotion 1920-23 d'Arras.
Le propos de Péguy, dans *L'Argent,* est en fait d'opposer ces " hussards" aux instituteurs de 1913, syndicalistes et pacifistes, avec nostalgie et colère.

"Nos jeunes maîtres étaient beaux comme des *hussards noirs*, sveltes, sévères, sanglés, sérieux et un peu tremblants de leur précoce, de leur soudaine omnipotence... "

De passage à Douarnenez, j'évoquais pour le libraire les années que Pascal y avait passées. Il s'exclama : " C'était un hussard noir, madame ! ".

C'est en 1883 que Pascal, comme Gustave, débuta.

L'appellation caractérise cette génération, surtout si l'on ajoute " de la République ". Les lois Jules Ferry accompagnent une république triomphante qui a mis un siècle à s'installer. Le "hussard" des années 1880 est peut-être un guerrier mais, le plus souvent, il n'est pas normalien. Il s'engage certes mais ce n'est pas toujours l'idéal républicain qui le mène.

" ...les instituteurs étaient sortis du peuple, fils d 'ouvriers mais surtout de paysans et de petits propriétaires. "dit encore Péguy.

Pourquoi ne pas admettre que le métier d'instituteur était avant tout censé proposer une sorte d'ascenseur social ? Les mains propres et le col-cravate avec toutes les désillusions à venir quant au salaire comparé à celui d'autres fonctionnaires ou d ' ouvriers-typographes.

.

Pascal n'a pas souhaité que ses enfants deviennent enseignants. Fernand devait être ingénieur,
' Georges avait réussi l'examen d'entrée à l'ENP d'Armentières, Georgette n'a pas été normalienne. C'est par lassitude qu'on laisse ses enfants suivre un chemin tout tracé...

On peut s'interroger sur la *vocation* des premiers maîtres d'école. L'école publique pouvait correspondre dans ces familles à des convictions républicaines et les hommes au moins ont applaudi à la Séparation de l'Eglise et de l'Etat. Leur vie se terminait souvent sur un enterrement civil.

Le combat pour l'Ecole Publique et la Laïcité s'achève au cours des années 60 sur une défaite. On parlera encore de "forteresse enseignante" avec une certaine hostilité envers ces instituteurs considérés à tort comme des privilégiés.

Si Pascal peut correspondre à la définition des premiers " hussards " c'est d'abord parce qu'il est, en Bretagne, le représentant de la République qui entend imposer un savoir, une hygiène, une langue. Et ce n'est pas très différent dans les Flandres pour Gustave et Sophie ni dans l'Aveyron du roman *La Dictée.*

SOURCES

Les dossiers d'instituteurs de la famille- Archives Départementales d'Arras et d'Amiens.

Les Archives Municipales de Berck.

L'enquête effectuée auprès des écoliers en 1920 par l'Académie de Lille..
Argonnaute (en hommage aux tranchées de l'Argonne)
bibliothèque numérique de la BDIC devenue *La Contemporaine*

L'évacuation de 2500 habitants du Pas-de-Calais vers la Belgique, l'Allemagne, la Suisse est un épisode peu connu de la Grande Guerre. L'historienne belge Mélodie BRASSINE a publié plusieurs articles sur le sujet. Ils sont accessibles sur Internet.

BIBLIOGRAPHIE

Jacques et Mona OZOUF *La République des Instituteurs* Gallimard/Le Seuil , 1992

Mona OZOUF *L'Ecole,l'Eglise, la République (1871-1914)* – Points Histoire,1982

Antonin LAVERGNE *Jean Coste* Les Cahiers de la Quinzaine, 1909

Charles PEGUY *De Jean Coste* Les Cahiers de la Quinzaine

Charles PEGUY *L'Argent* Les Cahiers de la quinzaine,1913
Edition Equateurs / Parallèles

Louis VANDENDRIESSCHE *Qui étiez-vous, hussards ?*
« Destins d'instituteurs et d'institutrices du Pas-de-Calais
qui ont exercé de 1873 à la Grande Guerre »
F. Paillart, éditeur, 2000

Jean COSMOS téléfilm puis roman *La Dictée* Robert Laffont, 1987
Terre de Poche De Borée, 2007
(une famille d'instituteurs de l'Aveyron)

La première guerre mondiale :

François DENOEU *L'Amour en bouton* Editions de Minuit, 1950
(souvenirs romancés d'un normalien à Berck jusqu'au printemps 1917)

Léonie DUPLAIS *Berck-sur-mer Ville et plage* (*1912-1919)*
Monographies des villes et villages de France
Le livre d'Histoire, 2007

Baronne J.de ROTHSCHILD *Souvenirs de la Grande Guerre:Gouvieux, Chantilly, Berck*
Monographies des villes et villages de France *:*
Le livre d'Histoire, 2016

La seconde guerre mondiale :

François MASPERO *Des saisons au bord de la mer*- Editions du Seuil, 2009
(souvenirs d'enfance et d'adolescence à Outreau-Equihen avant et après-guerre)

Jean-Claude GELLEY *Insouciance de guerre*- à compte d'auteur – dépôt légal juillet 2004
code-barres 9 782952 194204
(souvenirs d'enfance au Touquet et à l' Abbaye de Valloires 1940-1944)

Victor MACQUET *Un cruel printemps* - Ed. Les Amis du Passé, 1990
Berck, mai-juin 1940

(souvenirs d'enfance d'un berckois de 10 ans et travail de recherche très approfondi)

Michel TROUBLE-Jean-Max GONSSEAUME *Berck, ville meurtrie*
Chronique des années noires 1940-1945
Ed. Les Amis du Passé, le Musée de Berck, 2014

Cyril BROSSARD *Les persécutions des Juifs de Berck-sur-mer, victimes de la Solution Finale lors de la 2de guerre mondiale* --- orange-perso.

E.DEJONGHE -Y. LE MANER *Le Nord-Pas-de-Calais dans la main allemande*
Ed. La Voix du Nord, 2002

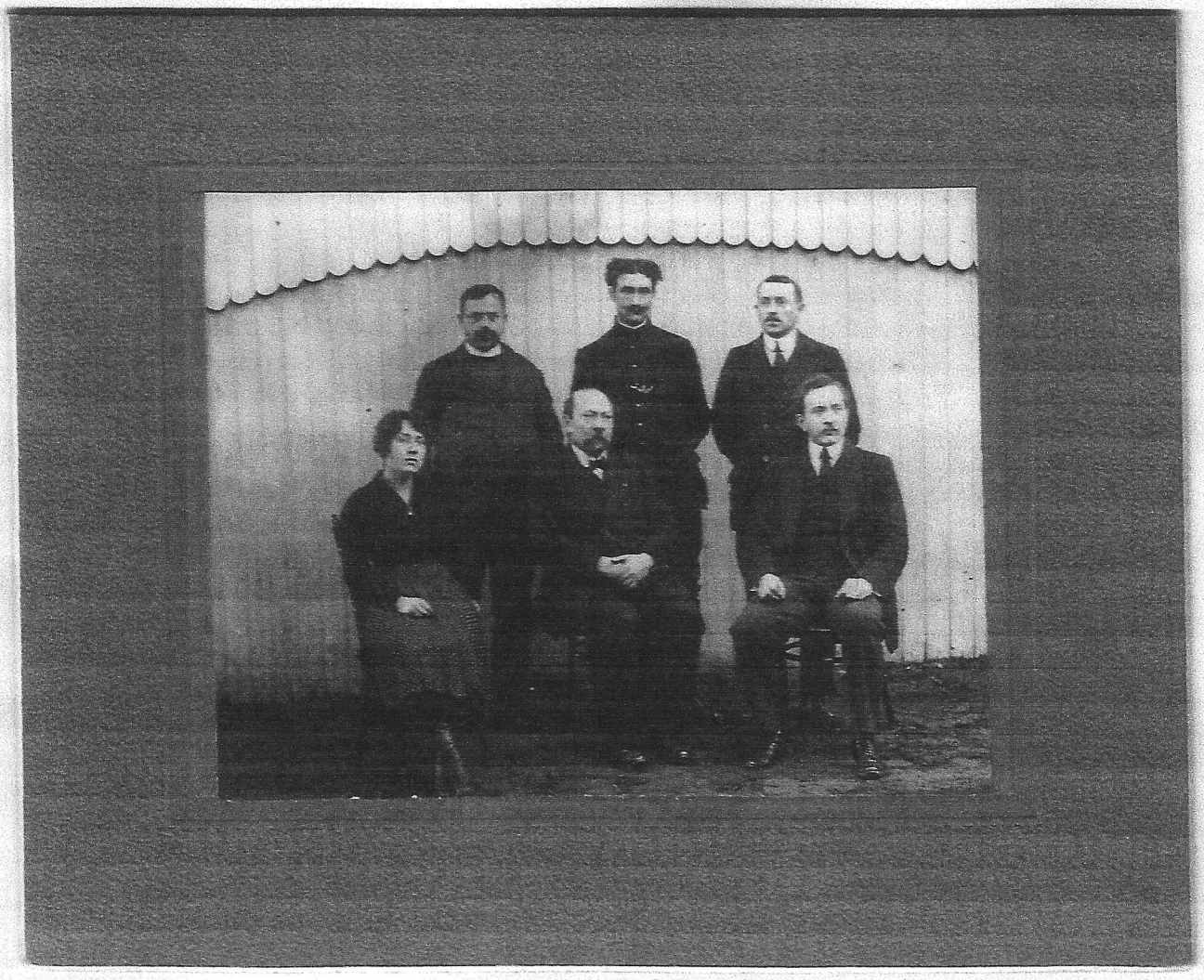

Ecole de garçons de Berck-Ville, 1919
Pascal et ses adjoints. Georges et Georgette assis .

Tortequenne — La Grande Guerre 1914-19
Mairie et Ecole
E. Baron, phot Douai

La nouvelle école de Saulchoy, construite entre 1932 et 1934

A gauche, sans doute le Secrétariat de Mairie.

A droite, le logement de fonction.

La devise : VOLONTE PROBITE DEVOIR BONTE

Collège de Jeunes Filles

Arras 1913-1914

La Cour des Glycines

H. [illegible] Éditeurs, 53, Rue Gide, Levallois-Paris